



HAL
open science

La fortune éphémère de Glanum : du religieux à l'économique (à propos d'un article récent)

Anne Roth Congès

► To cite this version:

Anne Roth Congès. La fortune éphémère de Glanum : du religieux à l'économique (à propos d'un article récent). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 1997, 54, pp.157-202. 10.3406/galia.1997.2996 . hal-01912967

HAL Id: hal-01912967

<https://hal.science/hal-01912967>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA FORTUNE ÉPHÉMÈRE DE GLANUM : DU RELIGIEUX À L'ÉCONOMIQUE

À propos d'un article récent

Anne ROTH CONGÈS*

Mots-clés. Glanum, sanctuaire guérisseur, Hercule, Silvain, Mercure, urbanisme et architecture hellénistiques et romains, voies antiques, élevage ovin, transhumance.

Key-words. Glanum, healing sanctuary, Hercules, Silvanus, Mercurius, Hellenistic and Roman urbanism and architecture, ancient roads, ovine husbandry, transhumance.

Résumé. Un article récent propose d'abandonner la thèse traditionnelle selon laquelle la prospérité de Glanum hellénistique et romain est due à son sanctuaire de l'eau guérisseur : l'origine de sa fortune devrait être recherchée dans la transhumance, dont Glanum serait une étape obligée, un sanctuaire-marché où prédominerait le culte d'Hercule protecteur des troupeaux. La proposition se heurte à une série de difficultés. D'ordre chronologique : la période la plus brillante de Glanum (II^e s. avant J.-C.) est bien antérieure à l'introduction de la grande transhumance dans la région (à partir de la seconde moitié du I^{er} s. avant J.-C., et principalement au II^e s. de notre ère), liée à la fondation de la colonie romaine d'Arles (46 avant J.-C.). D'ordre géographique : Glanum reste à l'écart des itinéraires de transhumance les plus anciens, et ne se situe pas au contact entre plaine et alpages comme les villes-marchés. D'ordre archéologique et technique : les aménagements supposés servir à abreuver et compter les moutons, les édifices interprétés comme commerciaux, ont en réalité un tout autre usage. D'ordre religieux enfin : la présence de Valetudo et d'ex-voto à représentations anatomiques atteste le caractère guérisseur de l'eau glanique ; Hercule est ici, comme à Danobriga en Lorraine, protecteur de la source et thérapeute.

Abstract. A recent article proposes to abandon the traditional theory according to which Glanum's prosperity during Hellenistic and Roman times was attained thanks to its sanctuary of healing waters : the origin of Glanum's fortunes should be sought for through transhumance, for which the city would have been a stopping off place, a sanctuary-market place where the predominant cult would have been Hercules', protector of flocks. Several difficulties arise from this proposition, the first of which is chronological : the most brilliant period of Glanum's history (2nd century B.C.) predates by far the introduction of the big transhumance in this area (dating from the second half of the 1st century B.C., and mainly during the 2nd century A.D.), in connection with the foundation of the Roman colony of Arles (46 B.C.). Second of which is geographical : Glanum stays apart from the most ancient transhumance routes, and is not situated at the contact between the plain and the mountain pastures, as is the case with other market cities. Third of which is archaeological and technical : the installations which are supposed to be used for watering and counting the sheep, the buildings which have been interpreted as commercial buildings, have in reality a wholly different usage. Last of which is religious : the presence of Valetudo and of votive offerings with anatomical representations bear testimony to the healing powers of Glanic waters ; Hercules is, here as in Danobriga in Lorraine, the protector of the spring, and a therapist.

* UMR 154 du CNRS : « Sociétés de la Protohistoire et de l'Antiquité en France méditerranéenne », Centre de Documentation archéologique régional, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes.

L'avant-dernière livraison de *Gallia* (52, 1995) offre deux articles dont le champ d'intérêt commun : l'élevage ovin et la transhumance en Basse Provence occidentale dans l'Antiquité, pouvait laisser croire qu'ils procédaient d'un même programme de recherche, dans une région particulièrement active sur le plan archéologique ces dernières années¹. Il n'en est rien, même si le second, qui désigne en *Glanum* un sanctuaire de transhumance (Gros, 1995), fonde ses propositions en grande partie sur la récente découverte dans la Crau de très nombreuses bergeries, au terme de campagnes de prospection et de fouilles dont le premier article donne un bilan préliminaire (Badan *et al.*, 1995b).

Ces recherches de terrain, qui ont livré pour l'Antiquité romaine l'évidence archéologique d'un élevage ovin intensif associé à la pratique de la transhumance, jusqu'alors seulement attesté par de rares sources littéraires², ont en effet suggéré à P. Gros un rapprochement entre la situation provençale et celle, documentée par un important dossier épigraphique et textuel, de l'Italie romaine, notamment les régions économiquement complémentaires de l'Apulie et des Abruzzes³. Au terme du raisonnement, c'est une vision tout à fait inédite de *Glanum* qu'on nous propose : la *polis* salyenne (Ptolémée, II, 10, 8) puis l'*oppidum Latinum* (Pline, III, 4), dans lesquels on avait jusqu'ici reconnu un sanctuaire de l'eau à fonction thérapeutique, devraient en réalité leur fortune à la transhumance, dont ils seraient un site-clé sur une voie majeure d'accès aux pâturages de la

Crau ; en témoigneraient l'importance du culte d'Hercule, considéré comme protecteur des troupeaux, et la présence sur le site des diverses composantes qui caractérisent les sanctuaires-marchés bien plus que la ville véritable.

On ne saurait regretter une prise de position à première vue stimulante, qui bouscule les idées admises et amène à les justifier – ou à les abandonner. Mais l'enjeu n'est pas mince : cette proposition entraîne une relecture du site, et une réinterprétation de plusieurs de ses monuments. Il convient donc de l'examiner attentivement, afin d'en apprécier la validité : telle est ici mon intention⁴.

Le destin de *Glanum* serait donc lié à la transhumance, non aux vertus guérisseuses de ses eaux. La première perplexité qu'engendre un tel postulat, chez le lecteur un tant soit peu familier des lieux, mais également de la culture et de l'historiographie régionales, est la suivante : sans parler de l'école félibréenne qui, de Frédéric Mistral à Marie Mauron en passant par Charloum Rièu, s'est montrée si attachée à la transhumance et plus particulièrement en ce pays⁵, pourquoi les chercheurs histo-

1. Voir la bibliographie dans les notes infrapaginales et en fin d'article.

2. Strabon, *Geo.*, IV, 1, 7 (p. 137, 9-12), évoque la qualité de ces pâturages : « καλεται δὲ Λιτωδες ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος. Μεστὸν γὰρ ἐστὶ λίθων χειροπληθῶν. ὑποπεφυκίαν ἔχόντων ἀτοίς ἄγρωσιν, ἀφ' ἧς ἄφθονοὶ νομαὶ βοσκήμασιν εἰσιν » (« On appelle [la plaine de la Crau] la Pierreuse en raison de son aspect particulier. En effet, elle est recouverte de pierres grosses comme le poing, sous lesquelles pousse un chiendent qui fournit une abondante pâture au bétail » ; trad. F. Lasserre, 1966, p. 132). Pline, *N. H.*, XXI, 57, renchérit et fait allusion aux déplacements à longue distance des troupeaux : « *Thymo quidem nunc etiam lapideos campos in provincia Narbonensi fertos scimus, hoc paene solo reditu, e longinquis regionibus pecudum milibus convenientibus, ut thymo uescantur* » (« On sait que dans la province de Narbonnaise, les Champs Lapidéens sont couverts de thym, qui est pour ainsi dire leur seul rapport : car des milliers de moutons s'y rassemblent, venus de régions lointaines pour brouter ce thym »).

3. Voir les bibliographies détaillées données par Pasquinucci, 1979 ; Corbier, 1991, p. 149, note 2 ; Gros, 1995, p. 314, note 17 ; ici les principales références dans les notes infrapaginales et en fin d'article. En dernier lieu sur la transhumance méditerranéenne ancienne et moderne, Maggi *et al.*, 1990, 1991 ; Duclos, Pitte, 1994.

4. Chargée des fouilles de *Glanum* entre 1982 et 1992, rien dans les découvertes récentes ne m'a permis de remettre en cause l'opinion commune de mes prédécesseurs sur la fonction thérapeutique du sanctuaire. En revanche, ces fouilles et l'étude de plusieurs monuments dans leur contexte urbain m'ont amenée à reconnaître le caractère salyen de *Glanum* hellénistique, jusqu'alors considéré comme massaliote, et à confirmer la chronologie haute proposée par H. Rolland, principal fouilleur du site, généralement contestée au nom d'une hypothèse de datation basse mal assurée ; la lecture diachronique des transformations du quartier central a été affinée (fouille d'un puits à *Armos* hellénistique, reconnaissance et datation de trois états successifs dans la Maison aux Deux Alcôves (I^{er} s. av. J.-C.), identification du plan d'un premier *forum* et datation à l'époque augustéenne, proposition d'explication fonctionnelle des modifications architecturales ultérieures du centre monumental). Cf. Roth Congès, 1985, 1987, 1989, 1990, 1992a, b, c et d, 1993-1994, 1996 ; voir aussi *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 449-454 ; *Gallia Informations*, 1987-1988, 2, p. 258-262 et 1990, p. 188-191.

5. E. Mistral met en scène au chant IV de *Mirèio* le berger d'Entressen Alàri, qui précède son troupeau en partance vers le Dauphiné. Au pied des Baux, Mireille lui indique le passage à travers les Alpilles, précisé par le vallon de Peyre Male et les Antiques de *Glanum* ; c'est le prétexte d'une admirable évocation en langue d'oc du troupeau en marche (Mistral, 1859 (1979) p. 125-133 ; voir aussi Mistral, 1897 (1979), chant II, XXIV). Ch. Rièu, natif du Paradou près de Maussane, a consacré au *pastage* une large part de ses chansons d'inspiration populaire écrites entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e (Rièu, 1985, p. 179-210). M. Mauron, qui habitait à quelques centaines de mètres de *Glanum* dont elle suivait avec passion les découvertes, a elle-même participé au début des années cinquante au retour d'un troupeau de Gresse-en-Vercors à Saint-Martin-de-Crau *via* Saint-Rémy-de-Provence et Maussane, dont elle a donné une très belle relation (Mauron, 1951).

riens, géographes et archéologues, excellents connaisseurs de la Provence pour la plupart, qui ont œuvré dans la région au cours du demi-siècle qui s'achève, n'ont-ils jamais proposé pareille hypothèse⁶? C'est bien évidemment qu'elle se heurte à une série d'objections dirimantes : les pages qui suivent se proposent de les énumérer.

UN PROBLÈME CHRONOLOGIQUE

LA TRANSHUMANCE N'EST PAS UN PHÉNOMÈNE IMMuable. NI DANS LA PROVENCE MÉDIÉVALE ET MODERNE ...

La grande transhumance cravenque⁷ est attestée par Pline (*N.H.*, XXI, 57) pour le I^{er} s. de notre ère, et confirmée par l'archéologie entre le milieu du I^{er} s. avant notre ère et le V^e s. au plus tard⁸. Elle ne l'est nullement pour la période antérieure, en particulier pour le II^e s. avant J.-C. où le sanctuaire de *Glanum* connaît sa plus brillante expression urbanistique et monumentale, non plus que précédemment, lorsque les premières traces de fréquentation intensive du site aux VI^e-V^e s. avant J.-C. s'accompagnent de dépôts votifs dans la source et dans l'aven qui la surplombe⁹, tandis que des stèles, certaines gravées de chevaux, sont érigées aux alentours à une époque encore mal déterminée¹⁰. P. Gros postule ainsi, de manière

Bien que le passage de troupeaux par le vallon de *Glanum* leur soit une réalité familière, aucun de ces auteurs n'a songé à mettre en relation la ville antique et la transhumance.

6. Citons principalement F. Benoît, H. Rolland, G. Barriol, J.-M. Rouquette, S. Gagnière, et récemment H. Tréziny, Ph. Leveau, O. Badan, J.-P. Brun, G. Congès, les géographes M. Jorda et M. Provansal, et leurs équipes ; il faudrait y ajouter nombre de chercheurs bénévoles, souvent d'ailleurs associés aux professionnels. Sur le thème d'Hercule en Provence et Languedoc, voir le beau livre de M. Pezet et G. Glasberg (Pezet, 1962 ; les Alpilles y sont évoquées p. 68-91).

7. « Cravenque », mieux que « cravenne » d'utilisation récente, est l'adjectif dérivé de la Crau (occitan *cravenc*, *cravenca*). La « grande transhumance » diffère par la distance parcourue et la durée du voyage (plusieurs semaines) de la « transhumance de voisinage » entre montagnes et vallées voisines.

8. Badan *et al.*, 1995b, p. 297-299 et tabl. 6, p. 298.

9. Sur les dépôts de monnaies dans la source, et de monnaies et céramiques des VI^e-V^e s. avant J.-C. dans l'aven, voir Rolland, 1936 ; 1946, p. 16-19 et 1968b.

10. Rolland, 1958, p. 85 et 1968b ; Bessac, Bouloumié, 1985 ; Tréziny, Paillet, 1995.

implicite, la permanence historique de la transhumance, son caractère pérenne et donc son déterminisme géographique, selon une idée reçue fort répandue mais indémontrée¹¹. Au contraire, N. Coulet constate que « la transhumance n'est pas immuable. Elle est tributaire des transformations des conditions de circulation, de l'organisation et de l'utilisation de l'espace, des fluctuations du marché des produits de l'élevage » (Coulet, 1986, p. 50). Les recherches des dernières décennies l'ont clairement montré : la grande transhumance n'existe pas en Provence pendant le Haut Moyen Âge ; elle se met progressivement en place du XIII^e au XV^e s.¹².

... NI AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE, DANS L'ANTIQUITÉ ...

Cet acquis historique si vigoureusement défendu par les historiens médiévistes de la Provence ne leur est pas propre : les spécialistes de l'élevage antique font également ce constat. Les participants au colloque « *Pastoral Economies in Classical Antiquity* »¹³ se sont accordés à rejeter l'idée d'un déterminisme environnemental pour la grande transhumance en Méditerranée¹⁴, et à y reconnaître au contraire un « *made-man phenomenon* » (Garnsey, 1988, p. 204) : « *The consensus in this volume* [résume son recenseur D. P. Kehoe] *is that the development of long-distance transhumance required a coincidence of particular historical conditions, including a wealthy class with control over pasture and transhumant routes, a market capable of purchasing the products produced from the transhumant flocks, and a strong central political authority enforcing the privileges of the owners of the flocks* » (Kehoe, 1990, p. 388). Force est de constater

11. Depuis longtemps les spécialistes dénoncent cette « façon molle d'écrire l'histoire » (Coste, 1986, p. 6). « Il faudrait en finir, écrit N. Coulet (1986, p. 50), avec cette transhumance éternelle, consubstantiellement associée à l'image de la Provence ». Voir déjà Sclafert, 1959, p. 52 ; Coste, 1967 et 1972 ; Coulet, 1978, p. 213, 1986 et 1988 ; Stouff, 1986, p. 448-456, etc., ainsi que les intéressantes analyses et la bibliographie données dans *Les Alpes de Lumière*, 1986 et Duclos, Pitte, 1994.

12. Coulet, 1978, 1986, 1988, p. 355-409, en particulier p. 360 ; Stouff, 1986, p. 433-461 et leurs bibliographies.

13. IX^e Congrès international d'Histoire économique, Berne, août 1986, édité par C. R. Whittaker en 1988 ; recension de D. P. Kehoe, 1990. Pour la Gaule, voir les mises en garde méthodologiques de Chr. Goudineau, 1988, p. 159-170.

14. Déjà refusée par P. Halstead, 1987 ; Cherry, 1988 : pas de transhumance en Grèce avant l'époque mycénienne ; Hodkinson, 1988. *Contra* J. E. Skygaard, 1988, p. 75-86, qui n'a pas convaincu (Kehoe, 1990, p. 395).

que ces conditions sont loin d'être démontrées pour la Provence au II^e s. avant J.-C., et a fortiori antérieurement.

... NI DANS LE SAMNIUM

La question a été analysée avec une acuité particulière pour le *Samnium* aux époques républicaine et impériale par M. Corbier (1991 ; voir aussi 1983) : la Dogana delle Pecore qui, au Moyen Âge, organise et gère la grande transhumance dans le Royaume de Naples, peut-elle servir de référence pour l'interprétation des sources antiques, beaucoup moins précises ?¹⁵ Au terme d'une analyse rigoureuse qui confronte point par point les données de l'époque romaine au système médiéval – quant au rôle de l'État, aux aspects techniques, au contexte économique et social –, les différences et continuités entre les deux systèmes sont clairement mises en évidence ; mais c'est surtout la conclusion de l'étude qui concerne notre propos : à terme, il apparaît qu'en matière de grande transhumance, « la continuité n'a rien d'assuré à l'intérieur de la période romaine elle-même. Que dire alors des problèmes posés par la continuité en amont et en aval ? » (Corbier, 1991, p. 175).

EN CRAU, LA TRANSHUMANCE EST LIÉE À LA COLONIE ROMAINE D'ARLES

Les récentes découvertes de Crau confirment largement la nécessité d'un contexte politique, social et économique favorable pour la mise en place d'une transhumance à longue distance (Badan *et al.*, 1995a et b). Si les quelque 10 000 ha prospectés ne constituent guère que le cinquième environ de l'immense steppe caillouteuse favorable à l'élevage ovin¹⁶, ils offrent une base statis-

tique solide, avec plus de cent grandes bergeries antiques témoignant d'une occupation intensive¹⁷ (fig. 1). Or les données chronologiques sont claires : hormis quelques dizaines d'enclos et de cabanes néolithiques (Badan *et al.*, 1994, p. 169), les sites se répartissent entre la seconde moitié du I^{er} s. avant J.-C. et le V^e s., avec une densité maximale au II^e s. de notre ère, et un déclin sensible à partir du milieu du III^e s. Pour la période antérieure, on ne connaît aucun aménagement pastoral du VI^e au II^e s. avant J.-C., et les témoins susceptibles de remonter à la première moitié du I^{er} s. avant J.-C., rares, peuvent tout aussi bien dater de sa seconde moitié¹⁸. La conclusion des chercheurs s'impose : « Considérant qu'il n'y a aucune tradition de construction de bergerie sûrement antérieure à la déduction de la colonie, nous attribuons, jusqu'à preuve du contraire, les constructions des premières bergeries à la mise en valeur du territoire d'Arles après 46 » avant J.-C. (Badan *et al.*, 1995b, p. 298). On en conviendra, les conditions d'implantation d'un élevage intensif associé à la grande transhumance sont désormais réunies, auxquelles les auteurs ajoutent à juste titre l'origine géographique des vétérans de la VI^e légion, le *Samnium*, l'Ombrie et l'Étrurie méridionale notamment, pays de tradition transhumante bien affirmée au moment de la déduction (Badan *et al.*, 1995b, p. 301).

Certes il n'est pas question de nier toute pratique pastorale en Crau avant la fondation d'Arles : le pays s'y prête admirablement ; et une intéressante hypothèse des chercheurs cravens doit être à ce propos prise en compte. Aux époques médiévale et moderne, notent-ils, alors que les sources écrites attestent formellement la transhumance, bergers et troupeaux dormaient dans des enclos en plein air, et seules des cabanes abritaient la famille des bergers¹⁹. C'est seulement au XIX^e s. que furent construites de vastes bergeries, lors de l'introduction du mérinos plus fragile que la race locale. Ne peut-

15. On dispose principalement de la loi agraire de 111 avant J.-C. réglant l'usage de l'*ager publicus* (FIRA, 2^e éd., I, 8 ; Johansen, 1971 ; Pasquinucci, 1979, p. 102-106) ; du livre II (*De re pecuaria*) des *Res rusticae* de Varron, vers le milieu du I^{er} s. avant J.-C. (Pasquinucci, 1979, p. 119-134, cite les principaux passages concernant l'élevage transhumant) ; de l'inscription de *Saepinum*, *CIL.*, IX, 2438 (Corbier, 1991, p. 175-176) ; de la constitution de Valentinien et Valens de 365 (*Cod. Theod.*, 7, 7, 2) ; de l'inscription de Buca, début du VI^e s. après J.-C. (*CIL.*, IX, 2826).

16. L'essentiel de la Crau n'est plus prospectable et a disparu récemment, transformé par l'agriculture, l'habitat, la décharge de Marseille, et d'immenses zones militaires et industrielles. Le reste est menacé à brève échéance : Cheylan *et al.*, 1990, p. 99-109 ; Badan *et al.*, 1995b, p. 266.

17. Badan *et al.*, 1995b, p. 265, fig. 1 et p. 305. Les chiffres ont progressé depuis, mais on peut considérer maintenant la prospection comme achevée. L'essentiel des données de cet article de synthèse avait été régulièrement publié dans le *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* depuis 1991 (*cf. infra*, bibliographie).

18. Badan *et al.*, 1995b, p. 297-299 et tabl. 6, p. 298. Les six bronzes massaliotes livrés par les sites de Nègreiron-Nègrès, attribuables aux deux premiers quarts du I^{er} s. avant J.-C., peuvent avoir été utilisés encore dans la seconde moitié du siècle, de même que la campanienne tardive et l'amphore Dressel I (*cf. op. cit.*, p. 298).

19. Darluc, 1782-1786, I, p. 319 ; Millin, 1807-1811, IV, p. 75-81 ; Villeneuve-Bargemont, 1815, lettres IX et X reproduites dans *Les Alpes de Lumière*, 1986, p. 56-62.

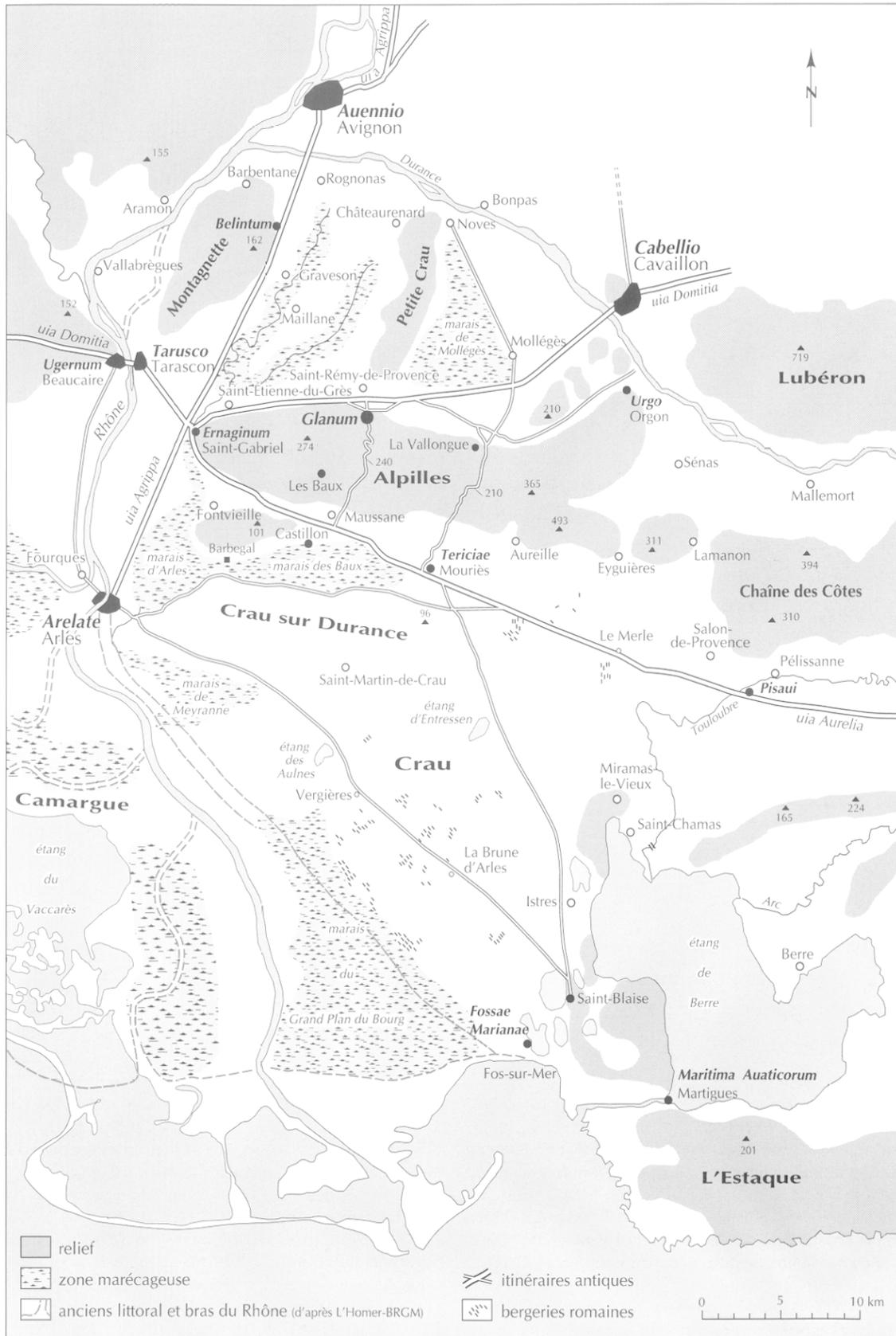


Fig. 1. Glanum et le territoire occidental des Salyens : carte physique et réseau viaire.

on supposer, se demandent les auteurs, que dans l'Antiquité une même cause (l'introduction, peut-être, de la race tarentine décrite comme délicate par Columelle, VII, 2, 4-6) ait produit le même effet (la construction de bergeries) ? (Badan *et al.*, 1995b, p. 301).

Quelle que soit la réponse, que livrera peut-être un jour l'étude des vestiges osseux malheureusement fort mal conservés en Crau, on doit pouvoir déduire de ce constat qu'il n'y a pas d'équation bergeries = transhumance, et donc que l'absence des premières avant 46 n'implique pas forcément celle de la seconde. Mais, outre les conditions historiques insuffisantes déjà évoquées, la prospection et la fouille ont montré l'existence de structures médiévales et modernes (Badan *et al.*, 1995b, p. 266 et 272-275), alors qu'on ne connaît rien de tel avant la fondation d'Arles. De plus, comme l'a bien montré L. Stouff pour le Moyen Âge, sources écrites à l'appui, si la steppe caillouteuse (*cozzols*)²⁰ est parfaitement inhospitalière l'été, la région offrait en revanche lors des phases climatiques humides – et l'Âge du Fer en est une, comme le Haut Moyen Âge (Ballais *et al.*, 1993) – des pacages estivaux de bonne qualité sur les bords des *paluns* (étangs) et les rives du Rhône, à condition de s'en tenir à des effectifs restreints : « Contrairement à ce que certains historiens ou géographes ont pu écrire, la transhumance n'est pas une nécessité pour le bétail arlésien »²¹.

Donc, pas de grande transhumance en Basse Provence avant la fin du I^{er} s. avant notre ère, et la thèse de P. Gros, qui en fait dépendre la prospérité de *Glanum* au II^e s. avant J.-C., est de ce fait caduque. Peut-on pour autant lier la fortune – déjà moins brillante – de la ville romaine au passage des troupeaux arlésiens, une fois ceux-ci établis en Crau à partir de 46 avant J.-C. ? Cela pose de nouvelles et sérieuses difficultés.

20. J'utiliserai pour les termes techniques provençaux la graphie occitane classique, qui est aussi celle des sources médiévales.

21. Stouff, 1986, p. 450-451. Les *pacta montanhandi* des registres de notaires du Bas Moyen Âge (contrats entre propriétaires de troupeaux et entrepreneurs de grande transhumance) montrent que seuls transhumant les troupeaux de plus de 500 têtes ; voir aussi Coulet, 1986, p. 51-53 et 1988, p. 359. Il existe également des *uenditiones* (= locations) *herbagiorum estiuagii* sur le territoire arlésien, ainsi qu'un « droit d'esplèche » (= de pacage) de la mi-Carême à la Saint-Michel (de mars ou avril à la fin septembre) en Crau et dans les prés du Trébon (rive du Rhône au nord d'Arles). Sur ces « *patis* » humides, nettement plus nourriciers que les « *cozzols* » caillouteux de Crau, voir aussi Masson, 1928, p. 595-596.

DES PROBLÈMES GÉOGRAPHIQUES

UNE ROUTE ANTIQUE ET MÉDIÉVALE D'IMPORTANCE SECONDAIRE

UN PASSAGE MALAISÉ

P. Gros fait des vallons de Peyre Male et de Notre-Dame de Laval, qui relient Maussane à Saint-Rémy-de-Provence par un col situé à 240 m d'altitude (fig. 2), la voie majeure de la transhumance cravenque, puisqu'il situe *Glanum* « en un point de passage obligé de la grande transhumance vers la Crau, qui est aussi une route du sel » (Gros, 1995, p. 318), sans faire nulle part ailleurs allusion à d'autres possibilités de desserte des pacages qui s'étendent entre mer et Alpilles. C'est rapporter imprudemment à l'Antiquité une réalité contemporaine, car si la route départementale n° 5 est aujourd'hui un moyen de franchir les Alpilles couramment utilisé, il faut être bien conscient du rôle que l'automobile et la voirie moderne jouent dans la perception de cet itinéraire comme possible sinon aisé, et du caractère récent du déterminisme touristique qui en a fait l'itinéraire obligé

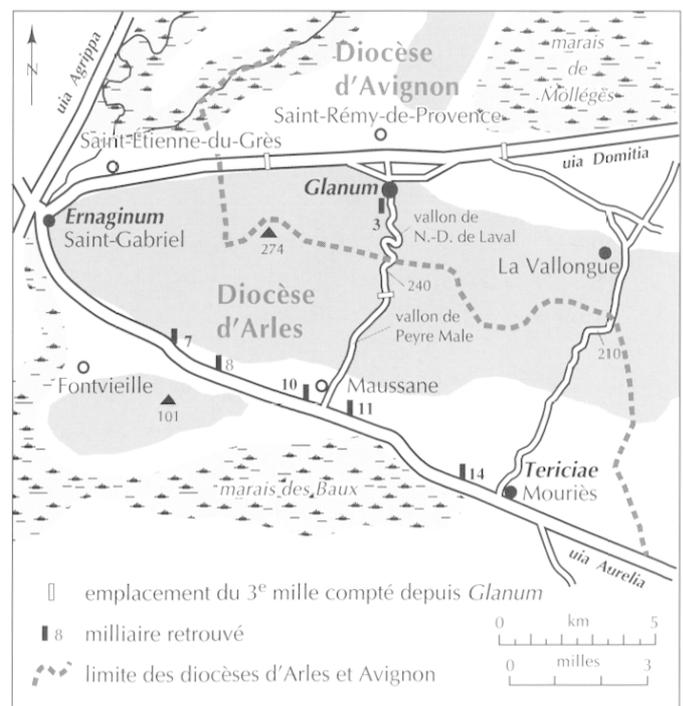


Fig. 2. Diocèses et milliaires autour de Glanum.

entre deux sites majeurs des Bouches-du-Rhône occidentales, *Glanum* et les Baux, puis au-delà vers l'abbaye de Montmajour et Arles (fig. 1).

En réalité ce passage est fort accidenté : il accuse de fortes dénivelées, et suit le fond de vallons – les « gaudres » – que les orages transforment en torrents si le drainage n'est pas régulièrement assuré. Cela ne l'a pas empêché d'être fréquenté dans l'Antiquité, y compris après la destruction de la ville romaine, comme en témoignent les ornières encore visibles sur les ruines de la porte fortifiée du sanctuaire. Qu'il ait servi au passage des troupeaux locaux n'est pas non plus à mettre en doute : il a encore joué ce rôle jusque dans les années soixante (Mauron, 1951). La question est de savoir dans quelle mesure cet itinéraire assure la desserte entre la Crau et la vallée de la Durance : est-il le seul, est-il même le principal, de façon à justifier l'importance de *Glanum* qu'on nous présente comme un sanctuaire-marché situé à un carrefour routier ? Faut-il y reconnaître avec P. Gros « la voie nord-sud qui commande, à travers les Alpilles, et à l'écart des marécages ou des zones inondables de la basse vallée de la Durance, l'accès direct à la plaine de la Crau » ? (Gros, 1995, p. 318). C'est l'objet d'un débat assez ancien, que l'auteur paraît ignorer²².

LA *UIA AURELIA* ?

La réponse ne va pas de soi. L'opinion la plus récente, défendue par H. Rolland et Fr. Salviat, ferait de cette route rien moins que la *uia Aurelia* elle-même, c'est-à-dire le tronçon occidental de la voie d'Italie au Rhône par la Basse Provence²³ : leur point de vue s'appuie sur la découverte par H. Rolland, en 1962, d'un milliaire de Constantin en remploi dans les ruines de la petite agglomération paléochrétienne qui a succédé, après un hiatus,

22. « On désigne toujours cet axe [écrit-il *loc. cit.*] comme un itinéraire secondaire, permettant de rejoindre par Mouriès, Salon-de-Provence et Aix-en-Provence, la voie du littoral vers l'Italie, la *uia Aurelia*, en suivant les vallées de l'Arc et de l'Argens. C'est vrai, mais s'est-on demandé quelle utilité pouvait présenter ce diverticule entre la *Domitia* et l'*Aurelia*, à quelque huit milles seulement de l'endroit où les deux voies se rejoignent, c'est-à-dire à la hauteur d'*Ernaginum* (Saint-Gabriel) ? ». Or c'est exactement l'opinion inverse que défendent Fr. Salviat, 1990, cité à contresens *ibid.* note 53, et H. Rolland, 1962, qui n'est pas mentionné : selon ces auteurs, il s'agirait là d'un itinéraire officiel (*cf. infra*).
23. Rolland, 1962 ; Salviat, 1977, p. 7 et 50, et 1990, p. 17-18. Ces auteurs n'utilisent pas l'appellation *uia Aurelia*, à vrai dire abusive mais d'usage courant, et cela dès l'Antiquité au témoignage de la toponymie.

à *Glanum* romain abandonné vers 260²⁴. Ce témoin ferait de l'itinéraire Maussane/Saint-Rémy une *uia publica* régulièrement jalonnée, et confirmerait les données de la carte de Peutinger, qui de *Tericiae* (Mouriès) à Arles franchit les Alpilles par *Glanum* puis les contourne par *Ernaginum* (Saint-Gabriel) (fig. 3).

Mais ce milliaire retrouvé couché dans des décombres des V^e-VI^e s. était-il en place ?²⁵ Daté de 306/307, il porte le chiffre III, ce qui pose problème : car les voies proches de *Glanum* sont bien connues, et même en tenant compte de la relative imprécision due au fait qu'on ne suit pas toujours leur tracé en détail, il ne fait pas de doute que cette borne ne compte sa distance ni depuis la *uia Aurelia* au sud des Alpilles, distante de presque 6 milles, ni depuis la *Domitia*, qui passe à moins d'un mille au nord de son lieu de découverte. À 3 milles de celui-ci (fig. 2), quels que soient la direction et l'itinéraire empruntés, on ne rencontre ni carrefour ni limite dont l'antiquité soit assurée²⁶. Faut-il en conclure que le milliaire est déplacé, ou peut-on admettre qu'il est en place à 3 milles des confins du territoire tardo-antique de Saint-Rémy, depuis lesquels il serait compté, sans qu'on puisse préciser dans quelle direction ? La question devrait être approfondie à la lumière des sources médiévales ; et si on peut affirmer avec H. Rolland qu'en raison de son chiffre, le milliaire trouvé à *Glanum* ne peut provenir de la *uia Aurelia*²⁷, on

24. Rolland, 1962 ; il gisait dans le quartier sud, près de la maison F, au niveau de son sol, dans des strates datées des V^e-VI^e s.

25. Sur les conditions de la découverte, voir H. Rolland, rapport de fouille 1961, p. 23-26 et fig. 44-45.

26. À 3 milles du lieu de découverte (fig. 2), on se trouve vers le sud sur le piémont des Alpilles, au débouché du vallon de Peyre Male, dans un quartier portant le toponyme évocateur de « Péage des Poulettes » ; mais la borne de l'octroi, qui marque aussi la limite des diocèses d'Avignon et d'Arles, n'est qu'à 2 milles du milliaire (je remercie M^{me} M. Julien qui m'a signalé cette pierre). Sur la *uia Domitia*, on atteint vers l'ouest les abords du mas de Véran, où on a trouvé un cippe funéraire (*FOR*, 13, n° 534), mais tout le quartier a livré des vestiges romains (Tour du Cardinal, chapelle Saint-Trophime, *ibid.*), et rien n'indique particulièrement une limite. Toujours sur la *Domitia* mais vers l'est, le 3^e mille tombe, selon l'itinéraire de piémont le plus court, près du mas de Cloud, où se trouvait autrefois une pierre située elle-même à un mille d'une seconde pierre dressée près de la chapelle de Romanin (Rolland, 1946, p. 8-9). Mais ces bornes anépigraphes ne sont pas à coup sûr des milliaires, et là encore aucune limite ne s'impose. Un deuxième itinéraire un peu plus long, qui aboutit à la *Domitia* au carrefour de Mortisson, situerait le 3^e mille près du croisement de la *Domitia* et de la draille de la Galine.

27. Les milliaires de la *uia Aurelia* sont en effet numérotés continûment de Tarascon à Mouriès, ce qui rend improbable le transport jusqu'à *Glanum* du 3^e, situé entre Tarascon et *Ernaginum*.

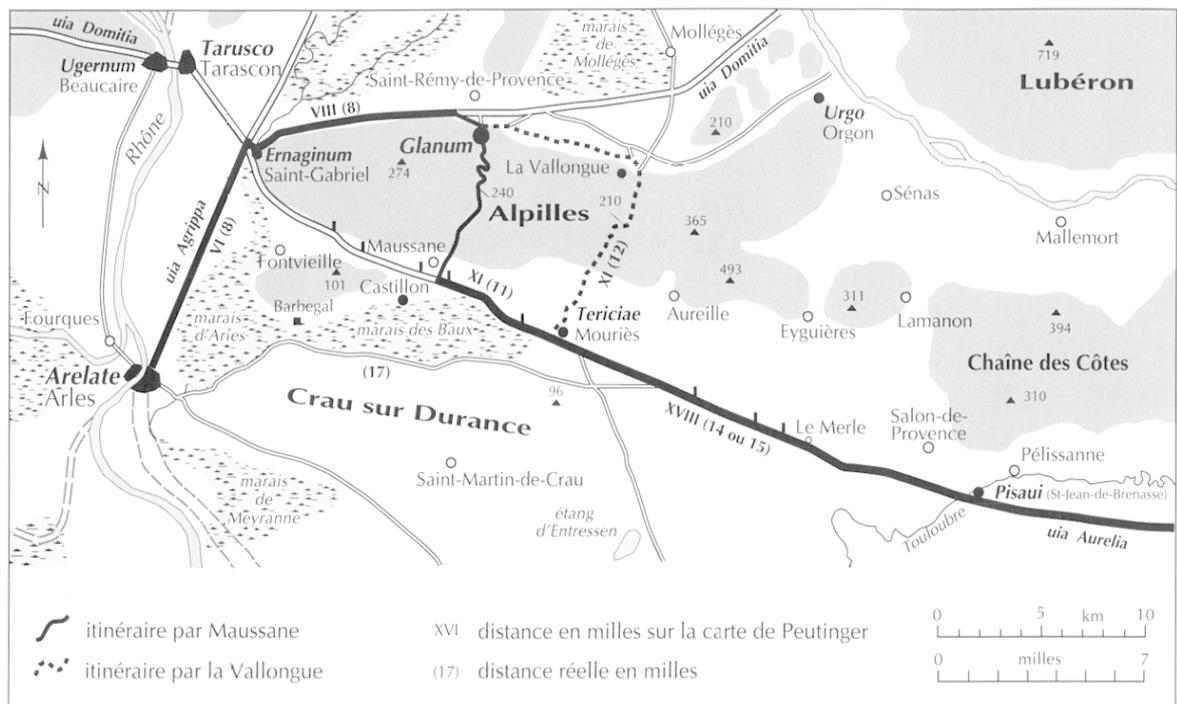


Fig. 3. La « uia Aurelia » selon la carte de Peutinger.

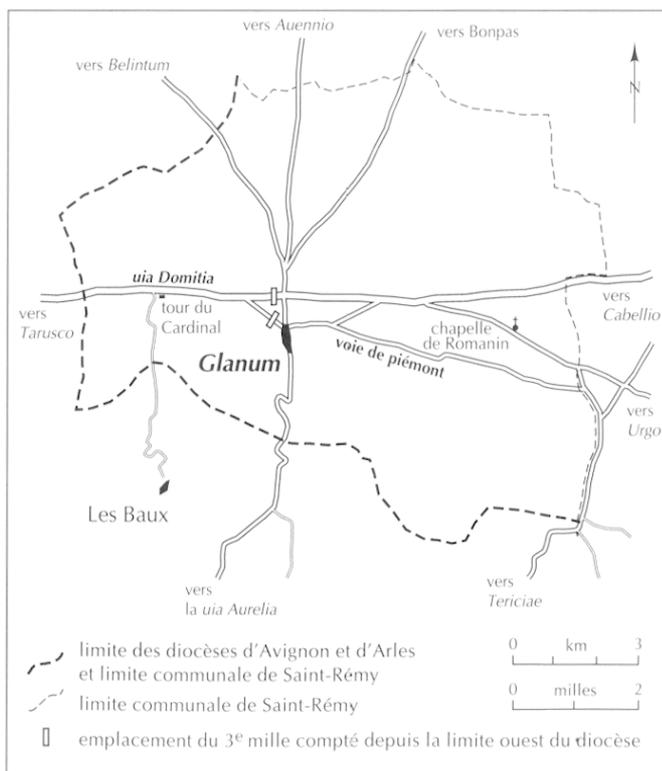


Fig. 4. Le réseau routier antique autour de Glanum.

ne peut tenir avec lui le même raisonnement pour la *Domitia*, car sur la rive gauche du Rhône la numérotation se fait à partir des limites des cités, or celles de Saint-Rémy (puisqu'en 306/307 *Glanum* n'existe plus) se trouvent vers l'ouest et le nord, actuellement, à environ 3 milles du bourg tardo-antique : un déplacement d'à peine un mille jusqu'au *castrum* paléochrétien n'est pas impossible. On retiendra en particulier cette hypothèse du côté ouest, où les confins de Saint-Rémy coïncident avec ceux des diocèses médiévaux d'Arles et Avignon²⁸ : le 3^e mille se situerait alors un peu avant Saint-Rémy, soit sur la *Domitia*, soit sur la route de Maussane (fig. 4).

Sans qu'on puisse encore donner de réponse définitive à une question qui mériterait une enquête détaillée dépassant le cadre de cet article, on penche donc pour le déplacement du milliaire, qui dès lors ne pourrait attester le statut officiel, même tardif, de l'itinéraire traversant les Alpilles par *Glanum*. Il reste le témoignage de la carte de Peutinger, qui donne les distances exactes entre *Ernaginum* et *Glanum* (fig. 3) : 8 milles, et entre *Glanum*

28. M. Gazebeck, 1995, p. 194-195 et fig. 29, propose de situer en ce point la limite entre *Ernaginum* et *Glanum*.

et *Tericiae* : 11 milles, ce qui correspond à l'itinéraire qui passe par Maussane²⁹. C'est un argument qu'on ne peut négliger. Il convient néanmoins de l'utiliser avec prudence : les distances avec les agglomérations voisines sont, elles, incontestablement fausses³⁰ ; surtout, l'itinéraire ainsi défini est tout à fait insolite et a bien peu de chances d'avoir été le plus utilisé. Première anomalie, il franchit le Rhône à Arles et non à Tarascon, ce qui est une option parfaitement envisageable mais rallonge très nettement le trajet entre Aix et Nîmes³¹. De plus, alors que depuis *Tericiae* on rejoint Arles en 17 milles environ par le pied de la costière dite « Crau sur Durance », au sud du marais des Baux³² (fig. 3), la traversée par *Glanum* puis le contournement des Alpilles allongent à 27 milles ce parcours. Force est de constater que cet itinéraire, s'il a bien existé, obéit à des contraintes qui nous échappent, mais ne sont certainement pas celles du plus court chemin, ni du plus usuel.

D'AUTRES VOIES PLUS FACILES ET MIEUX ATTESTÉES

Or celui-ci existe, parfaitement connu et balisé avec ses dix milliaires retrouvés pour la plupart en place³³ (fig. 2 et 3) : il relie très logiquement *Tericiae* à Tarascon en une quinzaine de milles, en passant par le sud des Alpilles et *Ernaginum*. Après la rude traversée de la Crau, il évite le marais des Baux par un tracé de piémont suffisamment égoutté. Les milliaires, datés de 3/2 avant J.-C. pour les huit qui proviennent du tronçon *Pisaui-Ernaginum*, attestent l'antiquité de la voie et son caractère officiel. Le tracé Maussane/Saint-Rémy n'est donc, en définitive, qu'un itinéraire secondaire entre *Aurelia* et *Domitia*, qui permet de franchir les Alpilles.

Il n'est pas le seul, ni le plus facile, ni même sans doute le plus important, et on ne peut suivre P. Gros lors-

qu'il affirme que c'est « la seule voie qui, à travers le massif des Alpilles, permet l'accès aux pâtures de la Crau » (Gros, 1995, p. 326). F. Benoît avait attiré l'attention dès 1938 sur un autre itinéraire situé à l'est du précédent, celui de la Vallongue (fig. 2 et 3), qui relie *Tericiae* à *Glanum*, *Urgo*/Orgon et *Cabellio*/Cavaillon³⁴. Prolongeant le tracé antique – chemin saunier s'il en fut – qui, de Fos et Saint-Blaise, se rendait à *Tericiae* en traversant la Crau à l'est de l'étang d'Entressen (fig. 1), il est plus ouvert, moins scabreux que l'autre, et suit une pente régulière³⁵. Également gardé à son débouché nord par un *oppidum*, ici celui de la Vallongue que prolongea un établissement gallo-romain (*FOR*, n° 524), il offre un accès rapide vers Orgon et Cavaillon, tandis que vers le nord il est relié à Bonpas, lieu de franchissement notoire de la Durance, par une voie rectiligne entre Mollégès et Noves, dont les travaux récents d'E. Hofmann ont montré le caractère antique³⁶. De surcroît, cet itinéraire de la Vallongue est mentionné par les sources médiévales, et F. Benoît considérait après d'autres qu'on devait y reconnaître l'itinéraire de Peutinger³⁷. Sans qu'on puisse en décider pour l'Antiquité, faute d'enquête assez poussée, on retiendra qu'au Moyen Âge c'est une route attestée, tandis qu'à l'emplacement même de *Glanum*, les archives médiévales du monastère de Saint-Paul-de-Mausole font passer la voie d'Arles sans ambiguïté par le piémont nord des Alpilles, et non par Maussane³⁸.

34. Benoît, 1938, p. 142-143 et Aubert *et al.*, 1960. Le franchissement des Alpilles par les Baux est également attesté, dès le Moyen Âge : archives de Saint-Rémy, FF 6 E.

35. Entre *uia Aurelia* et *uia Domitia*, la traversée des Alpilles par *Glanum* a des pentes beaucoup plus fortes (de 10 à 80 m, point culminant 240 m, dénivellations 230 et 160 m) que le franchissement par la Vallongue (de 20 à 120 m, point culminant 210 m, dénivellations 190 et 90 m).

36. Maîtrise en cours à l'Université de Nice, sous la direction d'A. Pérez.

37. Benoît, 1938, p. 142-143 ; 1964, p. 166-167 ; enquête de 1429 sur les territoires d'Arles et des Baux, archives d'Arles, FF 130 : *Vallonum tortum*, *Vallis sobrana*, *Vallis longa*, *Vallis longueta*. Si la mention « *peira de l'Estapa* » confirme qu'au XV^e s. il s'agissait d'un itinéraire fréquenté, il n'est pas sûr que le « *peyromus lapideus plantatus* » (disparu) ait été un milliaire, comme l'affirme F. Benoît qui rapporte à cette voie le milliaire de *Glanum* et l'itinéraire de Peutinger (1964, p. 166-167), suivi par Aubert *et al.*, 1960. La carte antique donne 11 milles entre *Glanum* et *Tericiae* : sur le terrain, on en compte 12 par la chapelle de Romanin, mais à peine plus de 11 si l'on suit de plus près le piémont (*cf.* fig. 4).

38. La charte de 982 de l'évêque d'Avignon Warmerius situe la chapelle Saint-Pierre-de-Mausole « *iuxta uiam arelatensem* », que des documents ultérieurs appellent « *caminum Tarasconis* » (chartes de 1275, Reconnaissances de Saint-Paul-de-Mausole, Archives du Vaucluse G 1, 662, 10) ; Rolland, 1946, p. 8.

29. Toutefois le parcours entre *Glanum* et *Tericiae* par la Vallongue (fig. 2 et 3), qui mesure 12 milles et pourrait être raccourci à 11, est un aussi bon – et sans doute meilleur – candidat (*cf. infra*).

30. 6 milles au lieu de 8 en ligne droite entre *Ernaginum* et Arles ; 18 au lieu de 14 ou 15 sur l'itinéraire bien établi entre *Tericiae*/Mouriès et *Pisaui*/Saint-Jean-de-Brenasse à Salon-de-Provence.

31. Sur ces deux possibilités de traverser le Rhône, voir Aubert *et al.*, 1960, p. 8, note 79.

32. Sur cet itinéraire, voir Benoît, 1938, p. 142 et Aubert *et al.*, 1960, p. 4-5.

33. König, 1970, n° 56, 57 et 60-67 ; Aubert *et al.*, 1960 ; Monguilan, 1980, 1985, avec photos aériennes ; en dernier lieu sur le réseau routier aux abords des Alpilles, voir Gazenbeek, 1995, pour qui le tracé direct *Tericiae/Ernaginum* par le piémont sud ne paraît pas devoir être discuté.

UNE DRAILLE DE DESSERTER LOCALE

En tant qu'axe de circulation et de commerce, la voie qui franchit les Alpilles par *Glamum*, secondaire au Moyen Âge, paraît l'avoir été également dans l'Antiquité. Qu'en est-il pour la transhumance ? On voit fréquemment étendre à celle-ci l'équation « chemins sauniers » ou « peissonniers » = voies publiques = « carraires », ces dernières étant comme leur nom l'indique³⁹ des routes carrossables, publiques, à ce titre ouvertes au parcours des ovins, et pour cette raison larges parfois de plusieurs dizaines de mètres⁴⁰. C'est oublier l'existence des drailles⁴¹, également publiques mais plus étroites et plus nombreuses, qui sillonnent le pays pour rejoindre les carraires, et n'ont pas l'importance des premières ni leur caractère de voies à grand trafic (Masson, 1928, p. 603). À laquelle de ces catégories peut-on rattacher l'itinéraire Maussane/Saint-Rémy ? Sans donner trop d'importance aux appellations techniques qu'on ne trouve pas toujours employées avec précision, faut-il en faire avec P. Gros « la grande voie de transhumance vers la Crau » ? (Gros, 1995, p. 318).

DE NÉCESSAIRES PRÉCAUTIONS D'APPROCHE

On doit répondre à cette question sans perdre de vue un préliminaire d'ordre méthodologique. Il existe un indiscutable déterminisme, non – on l'a vu – de la transhumance, mais lorsqu'elle existe, de ses tracés⁴² : gués, bacs et ponts sont des points de passage obligés (fig. 5) ; compte tenu d'un rythme de marche extrêmement lent, « au pas broutant des bêtes »⁴³, il faut prévoir des *relays*, espaces herbeux et vastes où le troupeau peut se reposer⁴⁴. Les itinéraires éviteront le plus possible les terres cultivées, pour limiter de prévisibles dégâts, ainsi que les agglomérations, à cause des vexations, taxes et vols de

bétail infligés par les riverains et de tout temps dénoncés par les bergers⁴⁵. Cependant les choix qui s'ensuivent, et qui amènent souvent les troupeaux à emprunter des tracés difficiles plutôt que des voies aisées mais problématiques, peuvent évoluer avec le temps, selon les conditions historiques et politiques, et présentent en tout état de cause de nombreuses variantes : on a ainsi longtemps préféré, pour se rendre d'Arles dans le Dauphiné et le Vercors, un itinéraire le long de la rive droite du Rhône, pour éviter la fiscalité outrancière du domaine pontifical et les riches plaines agricoles du Comtat ; de même, pour monter vers l'Embrunais, de nombreux troupeaux empruntaient au Moyen Âge la vallée du Verdon, et non le tracé plus facile mais plus peuplé de la vallée de la Durance ; d'autres, pour la même raison, passaient par Forcalquier et la vallée du Buech pour se rendre en Dévoluy, en Champsaur et en Valgaudemar⁴⁶. Les itinéraires de transhumance attestés au Moyen Âge ou à l'époque moderne donnent donc de bonnes présomptions pour l'Antiquité, lorsque les conditions historiques ne s'y opposent pas : compte tenu de l'inexistence des sources antiques en la matière, force est de s'y référer sans se départir d'un point de vue critique.

LA DRAILLE MOURIÈS/SAINT-RÉMY À L'ÉPOQUE MODERNE ET AU MOYEN ÂGE

Que la route franchissant les Alpilles entre Maussane et Saint-Rémy ait servi au passage des troupeaux, et cela jusque dans les années soixante, est indéniable : les riverains s'en souviennent, la littérature en est témoin (Mistral, 1859 ; Mauron, 1951). L'« État général de classement des chemins vicinaux et carraires » de l'arrondissement d'Arles, en 1876, la retient comme voie de transhumance, de Mouriès (elle évite Maussane) jusqu'au pont de Bonpas en passant par le léger relief de la petite Crau⁴⁷. On pourrait donc penser que ce caractère officiel entérine une situation ancienne.

39. Occitan *carraine*, de *carr* : char.

40. Voir l'exemple de la *vía Aurelia* entre Salon et Mouriès, décrite et photographiée par Monguilan, 1980, 1985.

41. Occitan *dralha* : chemin de troupeaux.

42. Très vaste littérature sur les aspects techniques de la transhumance : voir les bibliographies données par Monguilan, 1980 ; *Les Alpes de Lumière*, 1986 ; Brisebarre, 1996.

43. Mauron, 1951, p. 128 ; 3 à 4 km à l'heure, pour respecter l'allure des animaux les plus faibles, et parce qu'une partie de l'alimentation se fait en chemin.

44. Parfois un jour ou deux, mais le plus souvent seulement quelques heures, pour le repos méridien (on appelle aussi *chaumadors* ces aires qu'on choisit de préférence ombragées) ou nocturne (*pausadors* situés près d'un cours d'eau ou équipés d'abreuvoirs).

45. Inscription de *Saepinum*, *CH.*, IX, 2438, et en dernier lieu Corbier, 1991, p. 175-176 ; journaux de route des bergers, voir Royer, 1988 (XV^e s.) ; Fournier, 1900 (XVIII^e s.) ; Rouquette, 1913 ; Monguilan, 1980, p. 7-9 ; Tardieu, 1986.

46. Masson, 1928, p. 604-638 ; Paillard, 1970, p. 209 ; Stouff, 1986, p. 454 ; Coulet, 1988, p. 368-373.

47. Cité par P. Rouquette, 1913, p. 327-328, qui décrit également les itinéraires de la Vallongue entre Mouriès et Noves, et de Curebourse entre le carrefour du Merle (sur la *vía Aurelia* à Salon) et Mallemort (*cf.* fig. 5).

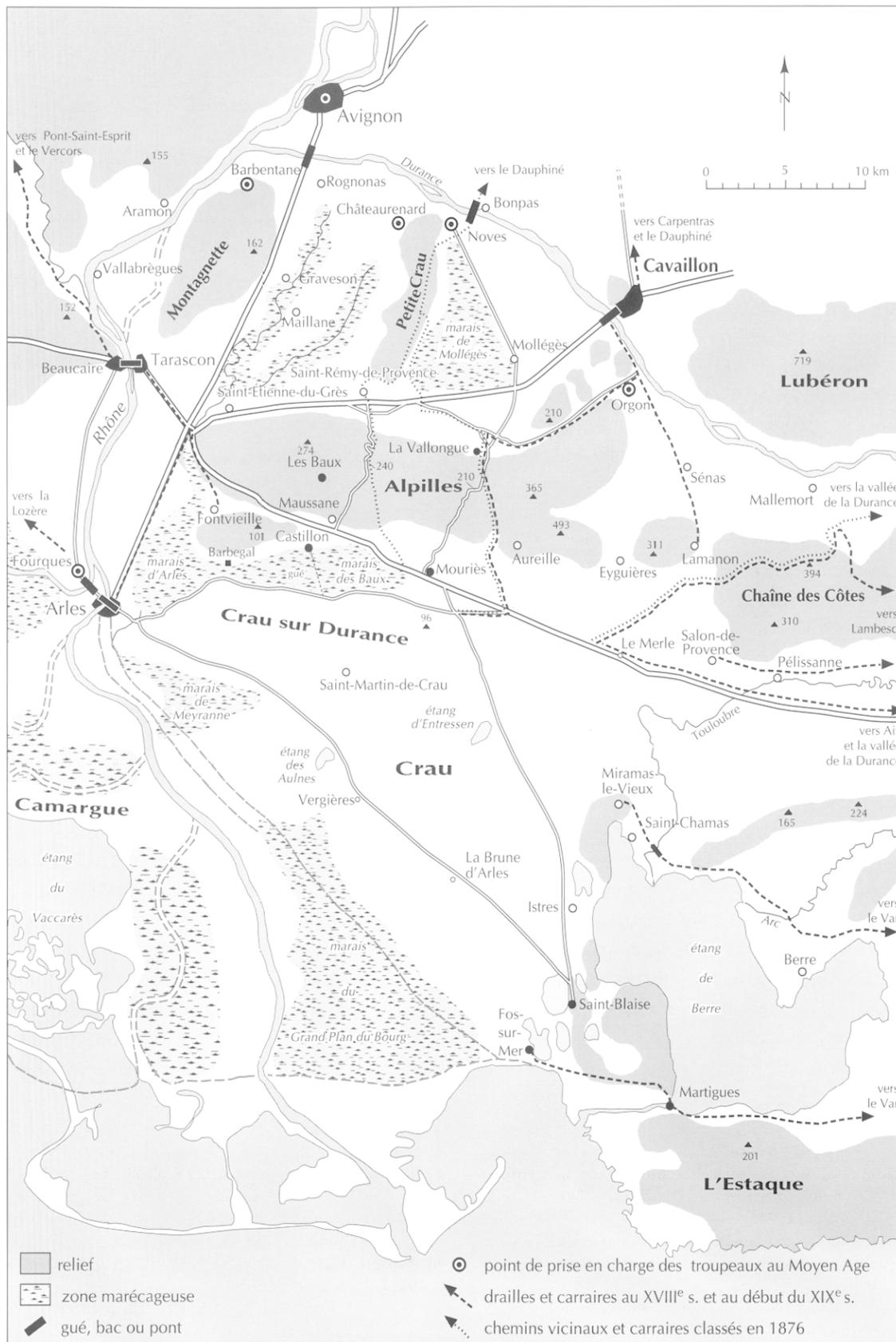


Fig. 5. Itinéraires de transhumance depuis la Crau au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Rien n'est moins sûr : l'itinéraire glanique n'apparaît pas dans les documents antérieurs, nombreux, qui permettent de reconstituer les chemins des troupeaux cravencs au XVIII^e et au début du XIX^e s. (fig. 5)⁴⁸. Grâce aux journaux des entrepreneurs de transhumance, on connaît bien – entre autres – les points de rassemblement pour le départ, les alpages de destination et les routes suivies : depuis Arles une partie des ovins, qui allait en Lozère et dans la haute vallée du Lot, traversait le Rhône en passant par Fourques, mais la plupart se dirigeait vers Saint-Gabriel, Tarascon et Beaucaire pour suivre la rive droite du Rhône jusqu'à Pont-Saint-Esprit à destination du Vercors et notamment du Trièves. Les troupeaux de la rive nord du marais des Baux, rassemblés à Fontvieille, rejoignaient cet itinéraire à Saint-Gabriel. Au nord-est de la Crau, les moutons partaient de la voie Aurélienne, entre Mouriès et Salon, pour emprunter au nord le chemin de la Vallongue vers Orgon et le bac de Cavaillon, en direction du Dauphiné, ou au nord-est le tracé de Curebourse, au sud de Lamanon, vers le bac de Cadenet, à destination de la montagne de Lure, du Gapençais, du Dévoluy, du Champsaur, du Valgaudemar. Depuis le carrefour du Merle à Salon, la voie Aurélienne faisait office de carraire jusqu'à Aix (mais il existait une variante par Pélissanne et Lambesc), vers les Alpes-de-Haute-Provence, la vallée de Barcelonnette et le Queyras. Enfin les itinéraires de l'est et du sud de la Crau longent les rives de l'étang de Berre par Saint-Chamas au nord, Martigues au sud, pour se diriger vers l'arrière-pays varois et niçois, et jusqu'au Piémont.

Ces destinations sont déjà, dans l'ensemble, celles des troupeaux cravencs de la fin du Moyen Âge (Stouff, 1986, p. 454 ; Paillard, 1970, p. 208). Si les points de départ du cheptel arlésien ne sont pas explicitement fournis par les archives notariales, qui sont les principales sources sur l'élevage ovin de cette époque, on connaît en revanche une dizaine de lieux de rassemblement des troupeaux pour leur prise en charge par un entrepreneur de transhumance (fig. 5) ; parmi eux, Châteaurenard et Noves, à proximité du bac de Bonpas, pourraient avoir été desservis par la draille glanique, mais, on l'a vu, seul est bien documenté l'itinéraire de la Vallongue, ce qui ne laisse au premier qu'un rôle de desserte locale pour Maussane et Les Baux. Il est clair qu'à cette époque, le marais des

Baux crée un obstacle pour les troupeaux de l'ouest de la Crau ; pour ceux du sud, la grande carraire d'Istres à Arles par Vergières est l'itinéraire normal pour aller au Rhône, et s'ils se dirigent vers le nord, la Vallongue est une voie aussi directe et plus aisée que celle de Maussane/Saint-Rémy ; dans la même direction, les troupeaux de Salon et Lamanon n'avaient pas de raison de passer ailleurs que par la Vallongue ou par Sénas.

LES CONDITIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES DE LA TRANSHUMANCE ARLÉSIENNE DANS L'ANTIQUITÉ

Que conserver de ces données si l'on envisage la transhumance du Haut-Empire ? À côté des aspects immuables, la part de l'hypothèse est considérable. Ainsi, on ignore tout des alpages de destination. Mais les Voconces avaient été soumis par Fonteius, les Allobroges s'étaient rendus en 62-61 avant J.-C., et le reste des Alpes définitivement pacifié par Auguste entre 25 et 14 avant notre ère. Sous réserve de partage de l'*ager publicus* entre les usagers des diverses cités, et notamment ceux des autres colonies romaines d'Orange, Fréjus puis Vienne, les pâtures alpines pouvaient donc accueillir la majeure partie des troupeaux arlésiens, sans qu'on puisse exclure des départs en direction des massifs de la rive droite du Rhône. Les bergeries de Crau ont connu leur plus ample développement au cours d'une période politiquement calme, à de très rares événements près, pendant laquelle l'usage du sol était réglementé par une administration suffisamment établie : conditions parmi les plus sereines qu'ait connues l'histoire de la Provence jusqu'à une époque récente, la sécurité et le droit étant garantis à un degré longtemps inégalé.

Pour quitter la Crau en direction des Alpes, les points de franchissement du Rhône et de la Durance restant sensiblement les mêmes⁴⁹ (fig. 5), les itinéraires antiques ont dû se conformer, comme aux époques médiévale et moderne, aux impératifs géographiques, politiques et sociologiques du moment. Certains sont invariables, d'autres peuvent évoluer. Parmi les premiers, les Alpilles ont constitué de tout temps un sérieux obstacle, et le plus simple pour passer au nord de la chaîne a toujours été de la contourner, à l'ouest par Saint-Gabriel, à l'est par les percées d'Éyguières et Lamanon : les itinéraires de des-

48. Michel d'Éyguières, 1802 ; Fournier, 1900 ; Masson, 1928 ; Baratier *et al.*, 1969, pl. 125 ; Tardieu, 1986 ; Duclos, 1993, p. 164.

49. Arles et Tarascon pour le Rhône, Avignon, Bonpas, Cavaillon, Cadenet, Mirabeau pour la Durance.

serte sont déjà, dans l'Antiquité, ceux que l'époque moderne a pérennisés. Il faut cependant tenir compte d'une variable : le marais des Baux, aujourd'hui drainé à l'issue de travaux commencés à l'époque moderne, s'étendait du Moyen Âge jusqu'au XIX^e s. sur 12 km entre Mouriès et Barbegal, relayé au-delà par le marais d'Arles. Son assèchement au début du XX^e s. a permis à des troupeaux de Saint-Martin-de-Crau d'emprunter l'itinéraire désormais direct par la Fourbine (Crau sur Durance), Les Tours de Castillon, Maussane et Saint-Rémy.

Or les travaux récents menés sur ce marais et les Alpilles par une équipe de géographes et d'archéologues de l'Université de Provence, en mettant en évidence de sensibles évolutions climatiques dans l'Antiquité (une phase sèche à l'époque romaine entre deux périodes torrentielles à l'Âge du Fer et au début du Moyen Âge), ont posé la question du niveau de l'eau dans la vallée des Baux à l'époque romaine, pour conclure à un paysage peut-être plus proche en définitive de celui que nous connaissons aujourd'hui, que du marais dont témoignent cartes et sources écrites jusqu'au XIX^e s.⁵⁰ En 1988, H. Tréziny, se guidant sur des vues aériennes et sur la tradition érudite locale, mettait au jour au sud de l'étang du Comte (qui occupe la partie orientale du marais des Baux) un tronçon de chaussée empierrée large de 4 à 5 m, peut-être antique, sur l'itinéraire reliant Saint-Martin-de-Crau à Maussane⁵¹ (fig. 5).

Mais si favorables qu'aient été les conditions climatiques de l'époque romaine, et même en supposant des travaux de drainage qu'on n'a pas à ce jour retrouvés, les auteurs de ces recherches ne croient pas à l'assèchement total du marais des Baux, dont le fond a dû rester en eau au moins dans ses parties les plus basses (l'étang du

Comte en est une) et aux périodes humides de l'année, qui sont précisément celles du départ et du retour de la transhumance, à la fin du printemps et à partir de l'équinoxe d'automne⁵². Seuls les bords de la dépression étaient exondés, et les prospections de M. Gazebeck y ont repéré des traces d'occupation qui, pas plus que les parcellaires supposés antiques, ne se poursuivent en contrebas⁵³. Ainsi à l'époque romaine, le marais des Baux reste bel et bien un obstacle à la circulation nord-sud entre la Crau et le piémont sud-ouest des Alpilles.

On se retrouve donc pour l'Antiquité dans le cas de figure illustré par les itinéraires antérieurs à l'assèchement du marais des Baux, bien attestés à l'époque moderne : pour l'ensemble de la Crau, les exutoires normaux sont le nord-ouest, le nord-est, l'est et le sud-est, en évitant au nord la barrière montagnaise ; seuls les troupeaux du piémont sud allant traverser la Durance à Bonpas devaient franchir les Alpilles, et plutôt par la Vallongue moins escarpée que par *Glanum*, comme les sources écrites le suggèrent pour le Moyen Âge. Mais la facilité du parcours n'est pas le seul critère de choix, on le sait : les bergers transhumants préfèrent les tracés scabreux à la traversée des terres cultivées et des agglomérations.

Or c'est là une nouvelle et très forte raison de ne pas croire à l'itinéraire Maussane/Saint-Rémy comme itinéraire principal de transhumance dans l'Antiquité. Sauf obligation majeure, la plupart des drailles se tiennent à l'écart des villes et villages ou les contournent⁵⁴ : c'est impossible dans *Glanum* antique où il n'y a aucun moyen d'éviter la rue axiale. P. Gros postule au demeurant ce passage obligé, en supposant que la porte de l'enceinte servait au comptage des moutons préalable au paiement de la taxe d'accès au pâturage, la *scriptura*⁵⁵, qui aurait profité avant tout aux Glaniques⁵⁶. Ce qui pose un nou-

50. Voir en particulier Ballais *et al.*, 1993 ; Gazebeck, 1995 ; Gazebeck *et al.*, 1996 ; Jorda, Provansal, 1989 ; Jorda *et al.*, 1990 ; Leveau, 1993a et b, 1994, 1995a et b ; voir aussi Goltermann-Hardenberg, 1990, selon qui le niveau de la mer aurait été plus bas d'une quarantaine de centimètres.

51. Tréziny, 1988 ; Gazebeck *et al.*, 1996, p. 119, qui envisagent son utilisation par les troupeaux. La chaussée est orientée à 15°45' à l'ouest du nord géographique, au sein d'un parcellaire reconnu par M. Guy en 1964, que F. Benoît rapportait non pas à la fondation d'Arles en 46, mais à une supposée seconde déduction en 40 ou 39, au moment de la prise en charge de la Gaule par Octavien (Benoît, 1964, p. 162-164). Les chercheurs actuels sont plus réservés sur la datation et le module de ce réseau. La chaussée du marais du Comte, absente de la carte de Cassini et de la carte E. M. du XIX^e s., est néanmoins signalée sur les minutes de cette dernière. Merci à Fl. Mocchi et H. Tréziny pour leurs précisions à ce sujet.

52. Ballais *et al.*, 1993, p. 530-531, 543, 546 ; Leveau, 1995a, p. 140 et 1995b, p. 252.

53. Gazebeck, 1995 p. 80-97, 139-147 et annexe ; l'auteur admet, p. 190-191, que les utriculaire d'*Ernaginum* (CIL, XII 982 = ILS 6986) naviguaient sur le marais des Baux comme sur celui d'Arles et sur la Durançole, petit cours d'eau qui alimentait au nord le marais d'Arles.

54. C'est le cas par exemple à Saint-Rémy, contourné par l'ouest, et à Noves, par l'est.

55. Cette taxe pour l'accès aux pâturages est attestée par Varron, *R.R.*, II, 1, 16 ; voir Gabba, *in* : Gabba, Pasquinucci, 1979, p. 49-50 ; Pasquinucci, 1979, p. 137-140 ; Corbier, 1991, p. 152.

56. Gros, 1995, p. 326 : « Dans le cas de *Glanum* et de la transhumance en milieu celto-ligure, il est probable que l'administration romaine, dès la création de la province de Transalpine, se contenta de détourner

veau problème, car *Glanum* se trouve à l'entrée des *pascua* d'hiver, et non des alpages : doit-on en conclure que les colons romains d'Arles, propriétaires des troupeaux, payaient aux Glaniques latins le droit de dépaissance sur le territoire de leur propre cité ? Ce serait évidemment absurde ; si les colons doivent payer une location pour les pâturages arlésiens, c'est au trésor de la colonie, et non à l'État (car il ne s'agit pas d'*ager publicus*), encore moins à une cité voisine de statut inférieur. Et quand bien même on imaginerait avec P. Gros une transhumance « inverse », des propriétaires montagnards amenant l'hiver leurs troupeaux en Crau – ce qui est tout à fait improbable⁵⁷ –, la location n'enrichirait nullement les Glaniques, mais évidemment la colonie. Les troupeaux arlésiens payaient certes la *scriptura*, mais selon le statut des alpages loués, *ager publicus*, terres communales ou domaines privés, c'était l'État, les cités ou les propriétaires des pâturages qui en bénéficiaient⁵⁸.

GLANUM N'EST PAS UN « SITE DE CONTACT »

Glanum serait-il néanmoins un de ces sanctuaires-marchés d'origine pastorale bien connus par les exemples italiens auxquels P. Gros (1995, p. 326-330) croit pouvoir le comparer ? On verra plus loin (p. 172-181) ce qu'en disent les vestiges archéologiques ; il faut d'abord considérer les présupposés sur lesquels s'établit cette identification (Gros, 1995, p. 314-315 et 318). Outre le culte d'Hercule et la présence de l'eau, indéniables à *Glanum*, la proximité de salines ou l'existence de réserves de sel est indispensable : « Ces lieux de culte [écrit l'auteur] représentent ainsi de véritables nœuds névralgiques sur les circuits pastoraux et l'on comprend qu'ils s'élèvent de préférence au croisement de voies importantes ou en

zone de transition, à la limite de deux terroirs ou de deux aires culturelles et économiques » (*ibid.*, p. 314). On a vu ce qu'il fallait penser de l'importance de la route de Maussane dans l'Antiquité, et dès lors le nœud routier et pastoral comme le trafic du sel prennent à *Glanum* une importance toute relative. À l'écart de la *uia Domitia* (fig. 4), à l'étré dans ses vallons dont il ne s'évade guère (fig. 6), le sanctuaire paraît au contraire passablement enclavé ; ce n'est pas un hasard si dès le Bas-Empire, le site est abandonné au profit du carrefour véritable : Saint-Rémy.

Mais c'est surtout la proposition finale qu'il convient d'analyser, car elle est donnée pour caractéristique de la situation géographique et politique de *Glanum*, désigné plus loin comme « site typique de transition entre collines arides et pacages humides, correspondant de surcroît à une véritable limite ethnique interne à la confédération des Salyens » (*ibid.*, p. 318). Cette deuxième assertion est évidemment erronée : G. Barrauol, cité à tort à ce propos, ne parle pas de frontière entre Salyens, mais entre ceux-ci et les Cavares (Barrauol, 1975, p. 239) ; frontière par ailleurs clairement située sur la Durance par Strabon (IV, 1, 10 et 6, 3), tandis que Ptolémée (II, 10, 8) précise que *Glanon* et *Tarusco* sont des villes salyennes. Quant à considérer que le fait de se trouver à la transition des « collines arides et pacages humides » qualifie *Glanum* pour être un de ces sites de contact propices à l'établissement d'un marché, c'est évidemment méconnaître la réalité géographique que recouvre cette notion : pour qu'il y ait échanges, il ne suffit pas que deux zones différentes se côtoient, il est également nécessaire que l'une et l'autre offrent des denrées... et des clients. Il est abusif de placer *Glanum* dans cette catégorie de sites, puisque la barre rocheuse à laquelle il s'adosse est improductive et inhabitée, à quelques troupeaux de chèvres près ; le milieu naturel qui s'étend au nord comme au sud de l'étré chaîne est au contraire très homogène, avec ses zones caillouteuses (au nord, la Petite Crau entre Saint-Rémy et Châteaurenard, au sud, la Grande Crau et la Crau sur Durance) et ses marécages (au nord, ceux de Saint-Étienne, Saint-Rémy, Mollégès, Noves ; au sud, ceux d'Arles, des Baux, de Meyranne, du Grand Plan du Bourg). Les sites de contact véritables, dont certains ont développé des marchés dès l'Antiquité et sont les centres de distribution du sel au Moyen Âge (Coulet, 1988, p. 372-373 et fig. 22 p. 374), sont Sisteron, Embrun, Gap, Briançon, Barcelonnette, Digne, Seyne, Castellane,

partiellement à son profit, ou au moins de contrôler en la codifiant selon ses propres règles, une pratique de prélèvement systématique depuis longtemps familière aux Salyens, qui pouvait revêtir la forme d'une dîme en nature ou d'un droit de passage en argent ».

57. Gros, 1995, p. 316. Cela n'a jamais été le cas en Crau, même au Moyen Âge (Stouff, 1986, p. 451), et serait contradictoire avec les données chronologiques qui lient la construction des bergeries romaines à la déduction coloniale d'Arles ; la mention de Plinie citée plus haut (note 2) fait allusion au déplacement saisonnier des troupeaux, non à l'origine de leurs propriétaires.

58. À propos du statut des pâturages, publics ou privés, Caton, *De agr.*, 149 ; Varron, *R.R.*, II, 1, 16 et III, 1, 8 (*cf.* Pasquinucci, 1979, p. 100-102, 136-137).

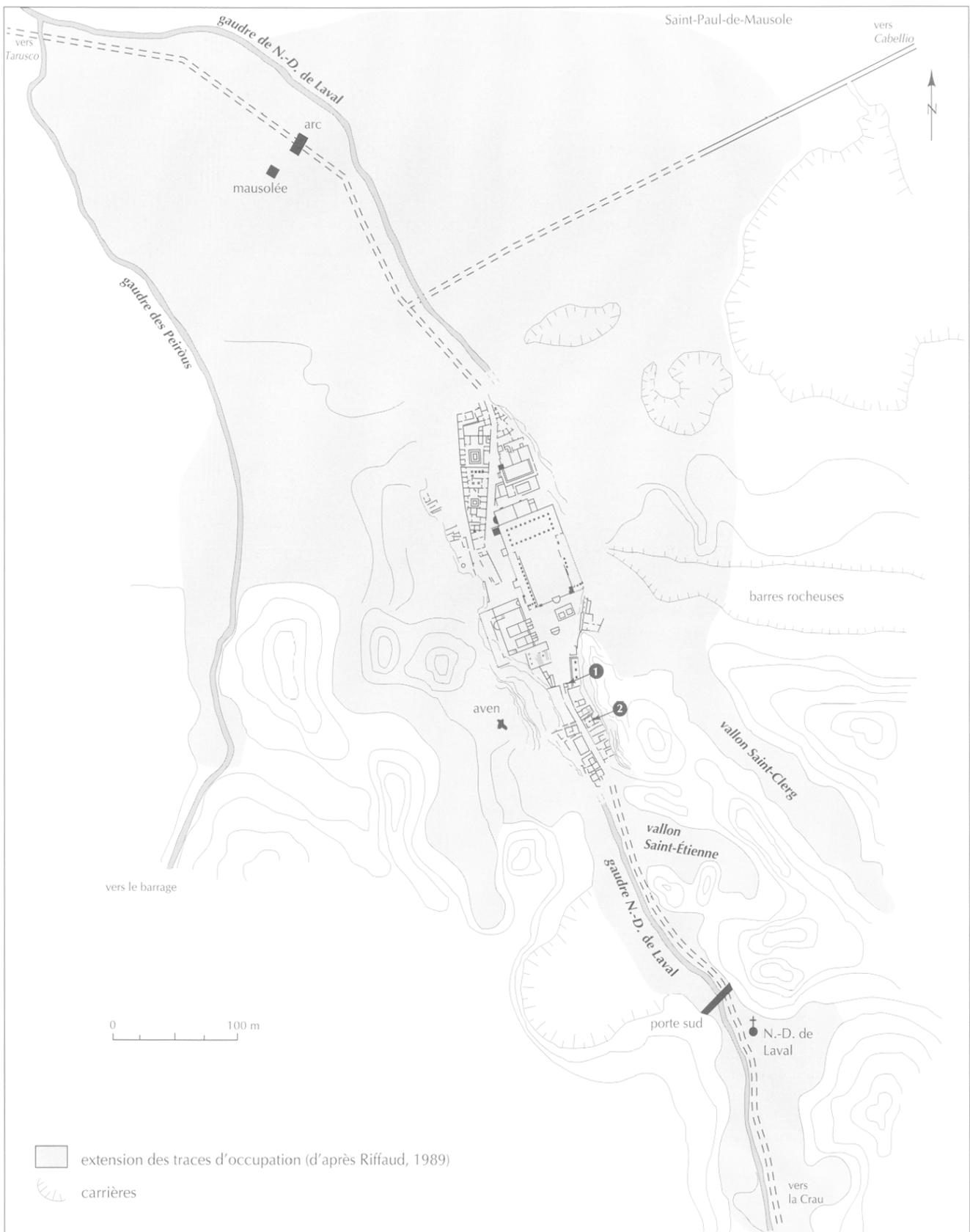


Fig. 6. Le site de Glanum, limites connues et extension supposée de l'agglomération :
 1, remparts (cf. fig. 7) ; 2, « fanum » d'Hercule (cf. fig. 11).

Colmars, Guillaumes, etc. : bien que l'élevage et ses produits dérivés y aient probablement constitué une part essentielle des transactions, on n'y a pas trouvé à ce jour de traces du culte d'Hercule⁵⁹, et *Glanum* ne saurait être comparé à aucun d'eux.

DES PROBLÈMES ARCHÉOLOGIQUES

L'hypothèse ovine et commerciale paraît donc bien mal assurée pour justifier l'origine des richesses de *Glanum*. Or c'est sur elle que P. Gros appuie sa relecture des édifices de l'agglomération antique (Gros, 1995, p. 326-330). Relecture hypothéquée par la méconnaissance des vestiges archéologiques, mais aussi des pratiques de l'élevage ovin⁶⁰.

ABRITER, COMPTEUR, ABREUVER DES MOUTONS : DES RÉALITÉS INCONTOURNABLES

Notons d'abord que les structures fouillées en Crau ne sont pas de simples enclos, des *saepta* comme l'auteur les désigne à plusieurs reprises en s'appuyant pour cela sur le tout premier plan donné par les archéologues au début de leurs recherches, en 1991, avant la fouille de l'espace intérieur de ces constructions (Gros, 1995, p. 316, fig. 1 et *passim* dans le texte). Dès cette première présentation, avant même la découverte de la file de trous de poteaux axiaux qui assure leur couverture, l'hypothèse de bergeries avait été avancée par comparaison avec les exemples d'architecture pastorale traditionnelle en Crau et en Camargue (Badan *et al.*, 1991), et confirmée dès l'année suivante dans toutes les relations régulièrement publiées (Congès, 1992 ; Badan *et al.*, 1993, 1994, 1995a et b). Cette identification assurée n'est pas sans incidence sur le mode d'élevage et l'origine des ovins, non plus que le nombre de ces bergeries, aujourd'hui plus de cent⁶¹, comme l'ont suggéré les archéologues qui estiment à plus de cent mille le nombre des moutons en Crau au II^e s. de notre ère⁶².

Et compter des moutons n'est point, certes, une mince affaire⁶³. Le berger n'attend pas, pour cela, l'obligation de déclaration (*professio*), au moment de monter dans le bac ou d'entrer dans les pâturages, mais s'y emploie dès le départ, au retour, et pendant le trajet comme pendant les périodes sédentaires, autant de fois que nécessaire en cas de présomption de pertes. On a vu plus haut qu'une déclaration officielle à *Glanum*, en admettant qu'on y passât, n'avait aucune raison d'être (*cf. supra*, p. 169-170) ; mais surtout pas dans les conditions que P. Gros imagine. Car tandis qu'à l'issue d'un enclos deux claires suffisent (le *passa-forca* des bergers provençaux)⁶⁴, quels sont ces féroces ovins pour la contention desquels est nécessaire un rempart large de plus de 16 m, renforcé d'une tour et crénelé de merlons ?⁶⁵ (fig. 7). C'est pourtant ce qui est proposé (Gros, 1995, p. 326-327) pour expliquer l'existence à *Glanum* d'une muraille fermant depuis le premier Âge du Fer le vallon de Notre-Dame de Laval (qui abrite une occupation dense aux VI^e et V^e s. avant J.-C.), muraille rhabillée en grand appareil à joints vifs à la fin du II^e s. ou au début du I^{er} s. avant J.-C.⁶⁶. Certes l'auteur est conscient que « la monumentalité de la structure glanique [...] apparaît en première analyse exorbitante par rapport à cette fonction relativement modeste », aussi appelle-t-il à la rescousse « les *Salyes atroces*, aux III^e, II^e s. avant J.-C., et sans doute plus tard », les assimilant ainsi (sans que cela s'impose nullement sur le plan historique) aux esclaves bergers des *latifundia* d'Apulie dont on sait le rôle dans les

61. Et non une trentaine (Gros, 1995, p. 316) : *cf.* déjà Congès, 1992.
62. *Cf. supra*, p. 160-162 et Badan *et al.*, 1995b, p. 301 et 305-306. On ne voit pas sur quoi se fonde P. Gros, 1995, p. 322 et note 70, pour affirmer que « les troupeaux ne regroupaient pas, à l'époque hellénistique et romaine, un nombre aussi important d'ovins » qu'à l'époque moderne : voir sur ce point Varron, II, 10, 11 ; Plin., XXXIII, 134 (257 000 têtes de petit bétail dans le testament de C. Caecilius Isidorus, 8 avant J.-C.) ; Pasquinucci, 1979, p. 115 ; Corbier, 1991, p. 161.
63. Comme me le rappelle G. Barruol, la toponymie occitane garde la trace des points de rassemblement à cet effet : lieux-dits *Lo Comptador* et apparentés (ainsi Le Contadour, commune de Redortiers, Alpes-de-Haute-Provence).
64. Mauron, 1951, p. 77-79 ; Benoît, 1975, p. 171.
65. Les fouilles et nettoyages d'H. Tréziny et J.-L. Paillet ont bien mis en évidence les différents états ou parements multiples de cet énorme ouvrage qui compte à l'ouest six épaisseurs : voir en dernier lieu Tréziny, Paillet, 1995.
66. Rolland, 1958, p. 79-82 ; 1968b, p. 15 et fig. 9.

59. Ainsi la *Carte archéologique des Hautes-Alpes* ne signale pour tout le département qu'un cas douteux, bas de statue trouvé à La Bâtie-Monsaléon qui pourrait provenir d'une statue d'Hercule (Ganet, 1995, p. 71).

60. Je remercie André Vial, berger à Pontevès (Var), et l'un des derniers à pratiquer la transhumance à pied (alpages de Castellet-lès-Sausses, Alpes-de-Haute-Provence), pour d'indispensables précisions techniques.

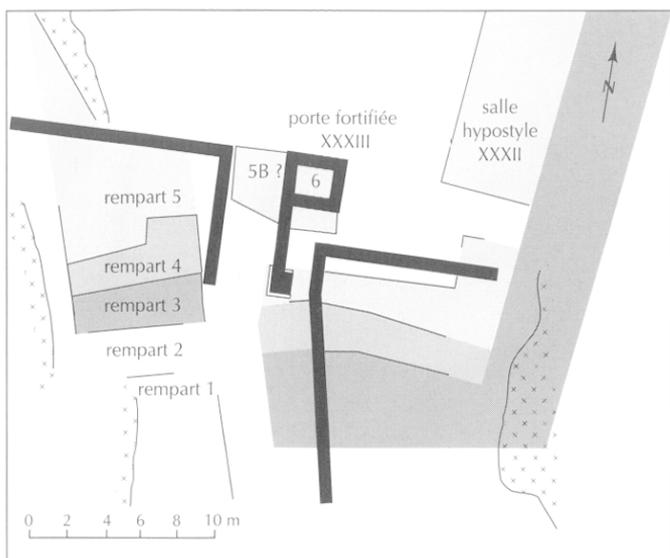


Fig. 7. Plan du rempart de Glanum, d'après H. Tréziny et J.-L. Paillet (cf. fig. 6).

troubles qui agitent cette région, en particulier sous Tibère et les Sévères⁶⁷. Mais on n'a en Narbonnaise aucun témoignage de ce type d'exploitation du sol, pas plus que de révoltes serviles, et si les conflits entre pasteurs et sédentaires sont une constante dans l'histoire de la transhumance, il semble bien, à s'en tenir aux plaintes enregistrées dans l'Antiquité comme au Moyen Âge et à l'époque moderne, que les bandits ne soient pas forcément à chercher parmi les bergers⁶⁸. On observera au passage qu'il y a de fortes chances que ces derniers soient non point des Salyens, mais beaucoup plus vraisemblablement des Voconces ou Allobroges rompus aux dures conditions de la vie à la montagne, comme on le sait pour les époques médiévale et moderne où ce métier est l'apanage des seuls « gavots » (Coulet, 1988, p. 389). Enfin, même à *Saepinum* allégué pour comparaison, qui se trouve, lui, avec certitude sur une grande voie de transhumance et dans une région en effet soumise à des

troubles endémiques, le rempart n'est donné au municipe par Tibère qu'à l'époque augustéenne (La Regina, 1984, p. 214-215) : nul besoin jusqu'alors, pour compter les moutons, d'une muraille, de deux tours, et d'une porte à herse et à sas !⁶⁹.

Le nom même de *Saepinum* évoque, A. La Regina (1970) l'a montré, un enclos à bétail, et sa situation à un important carrefour de *tratturi* – carraires et drailles –, son inscription relative au passage des troupeaux, les deux dépôts votifs de statuettes d'Hercule en bronze retrouvés aux abords de l'agglomération et dans son territoire, voire même sa *fullonica* hellénistique ont permis à M. Gaggiotti d'y supposer sans invraisemblance un *forum pecuarium* qu'aurait englobé l'urbanisme augustéen, et qui pourrait se trouver dans le quartier nord-est de la ville, à ce jour inexploré (Gaggiotti, 1990 et 1991) (fig. 8). À *Glanum*, il serait déjà plus difficile de loger une aussi vaste structure dans l'un des vallons où s'étendait la ville, étroits et densément occupés à en juger par le résultat des prospections (fig. 6) ; si le quartier nord peut l'avoir accueillie – mais c'est pure hypothèse –, il est en tout cas exclu de localiser une telle fonction dans le centre ville, déjà fort encombré (fig. 9 et 10), et encore moins dans le ravin où se trouve la source derrière le rempart. C'est pourtant une telle reconstitution qui, non explicite, ressort néanmoins de la comparaison avec *Saepinum*, puisque P. Gros croit retrouver « une ordonnance en tous points similaire » entre les aménagements à l'entrée des deux villes⁷⁰. Mais observons de plus près leurs points d'eau respectifs : à *Saepinum*, on y accède par un couloir d'environ 2 m de large, puis une porte plus étroite encore ; à *Glanum*, après avoir descendu trois volées de marches, on atteint l'eau sur une largeur d'1,50 m (fig. 11). Impossible d'imaginer que ces structures aient permis d'abreuver le flux continu de la transhumance : on choisit pour cela de préférence un étang, un ruisseau, un cours d'eau, ou à la rigueur de longs abreuvoirs qu'il faut remplir sans discontinuer – la soif

67. La question est analysée sur le plan historique et en dégagant la part du mythe par M. Corbier, 1991 p. 164-165 ; voir aussi Gabba, Pasquinucci, 1979, p. 53-54 et Pasquinucci, 1979, p. 140-142.

68. C'est en tout cas ce qu'il ressort de l'inscription de *Saepinum*, comme des journaux de route des entrepreneurs de transhumance et de leurs plaintes auprès des autorités : Corbier, 1991, p. 175-176 ; Fournier, 1900 ; Masson, 1928, p. 601-602 ; Stouff, 1986, p. 455-456 ; Coulet, 1986, p. 55.

69. L'Hercule dont le buste apparaît à la clef de la porte de Boiano n'est pas le protecteur des bergers, mais bien évidemment un *Hercules Victor*, entre les statues des prisonniers barbares qui ornent les piliers de l'arc ; c'est d'ailleurs Mars qui apparaît à la porte de Bénévent. À *Glanum*, le sas de la porte du rempart est un aménagement tardif, de l'époque romaine, comme le précise H. Rolland (1958, p. 80-81), et comme l'examen des chambranles le montre à l'évidence.

70. Gros, 1995, p. 322 et fig. 6 p. 323. Rappelons qu'à *Glanum*, le rempart n'enclôt que l'*oppidum* protohistorique (vallon de la source et collines avoisinantes), et non l'ensemble de la ville (cf. fig. 6).



Fig. 8. Plan de Saepinum.

chez les moutons a très rapidement des conséquences pathologiques graves. Si la fontaine de *Saepinum* a pu servir à la rigueur à faire boire les chevaux et les bœufs, mais pas des milliers d'ovins, il est inimaginable de faire entrer plus de trois moutons à la fois dans celle de *Glanum*, la bousculade et l'impossibilité de faire demi-tour générant aussitôt la « panique », au sens premier du terme, si redoutée des bergers. Rien non plus à espérer des autres

ressources en eau, pourtant nombreuses, de la ville « ouverte » : au puits à *dromos* (fig. 9, I.X) c'est, pire encore, une trentaine de marches dans un couloir triplement coudé de 1,50 m de large qu'il faut parcourir avant d'accéder à l'eau. La fontaine hellénistique en bordure de la voie a un diamètre de 2,50 m (fig. 9, I.I), le bassin de la fontaine romaine qui lui succède non loin de là n'atteint pas 2 x 5 m (fig. 10, XXVI) : c'est notoirement

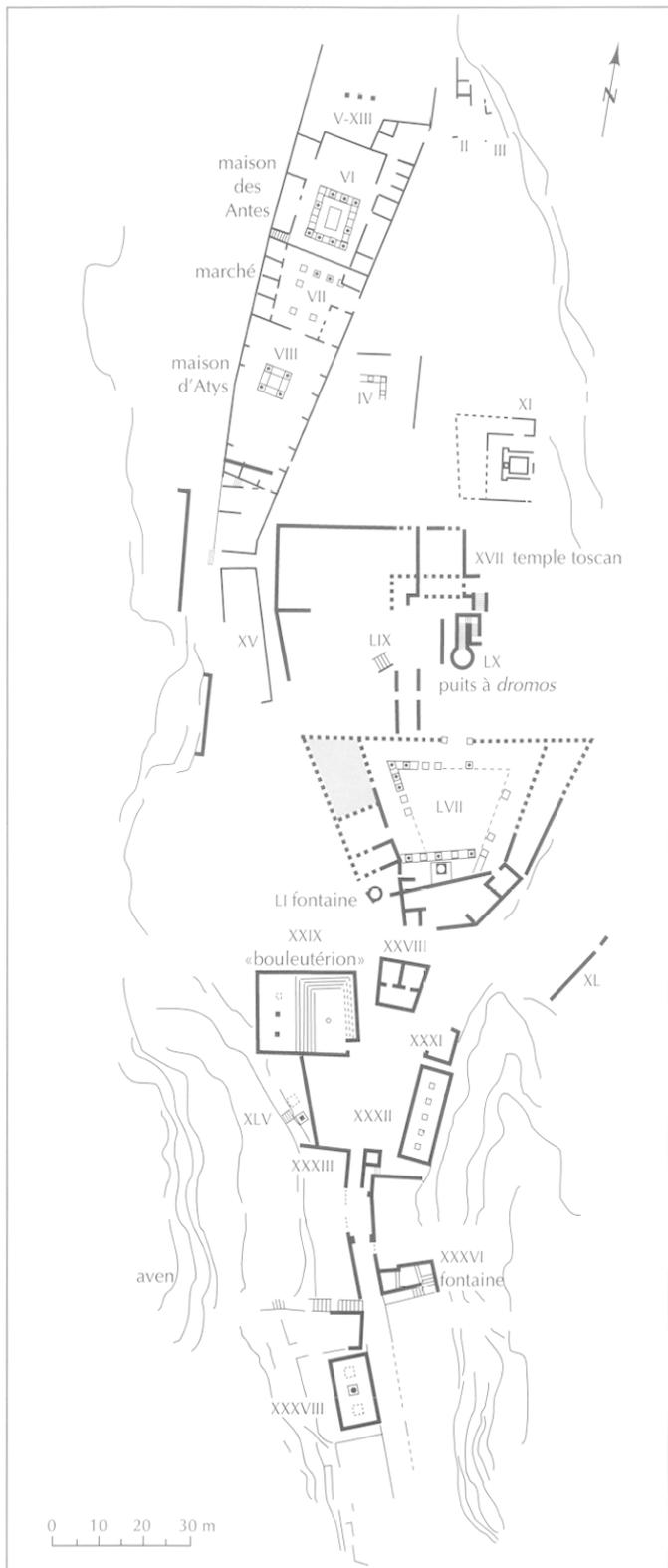


Fig. 9. Plan de Glanum hellénistique.

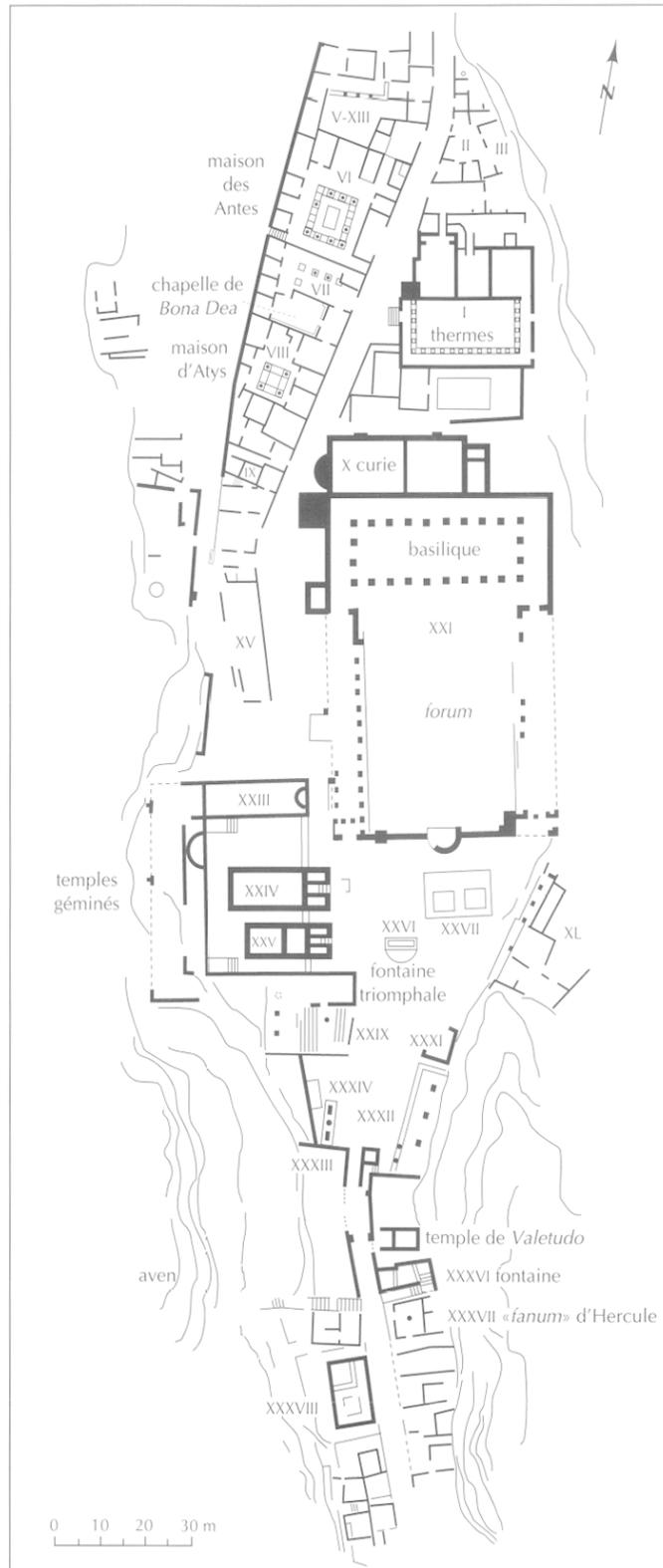


Fig. 10. Plan de Glanum romain.



Fig. 11. Le quartier de la source à Glanum (cf. fig. 6).

insuffisant. Les « gaudres » sont couverts dans l'agglomération, et de toutes façons actifs seulement par temps d'orage. On peut évidemment imaginer, en dehors du secteur fouillé, des bassins ou abreuvoirs alimentés par l'aqueduc venu du barrage des Alpilles : comme pour le

forum pecuarium, leur existence reste à prouver, et quand cela serait, on conviendra que ce n'est pas autour d'eux que s'est organisée la ville.

Précisons pour finir que les seuils de *Glanum* ne se situent pas à 40 cm au-dessus de la voie principale pour

empêcher les moutons de pénétrer dans les maisons (Gros, 1995, p. 330) ; les portes auraient mieux fait l'affaire, pour cet usage biennuel, sans entraver le passage tout le reste de l'année. Ce sur quoi les visiteurs des fouilles circulent actuellement, dans le quartier nord, et que P. Gros prend pour la surface de la voie antique, n'est en fait que la couverture de l'égout de l'époque romaine, le plus souvent recouvert dans l'Antiquité par un fort remblai, comme en témoigne la hauteur du ressaut de fondation sur les maisons voisines.

LE « *FANUM* » D'HERCULE : DES VESTIGES MAL COMPRIS

L'importance du culte d'Hercule à *Glanum*, du I^{er} au III^e s. de notre ère, n'est pas à discuter : nous reviendrons plus loin sur son contenu religieux. Limitons-nous ici aux problèmes historiques, archéologiques et méthodologiques posés par la thèse qui veut en déduire l'existence d'un sanctuaire-marché, lequel serait « la raison principale de l'implantation de *Glanum* et, pendant longtemps, l'une des sources essentielles de sa richesse » (Gros, 1995, p. 318-322).

Le monument XXXVII de *Glanum* (fig. 11) serait « bien connu » quoiqu'« incomplètement dégagé » (*ibid.*, p. 318 et 320). L'auteur se réfère là aux premiers travaux décrits par H. Rolland dans la publication de 1958 (p. 106-107) ; mais il suffit de consulter la documentation ultérieure⁷¹, le plan des lieux⁷², ou d'observer les vestiges sur place, pour s'aviser que l'édifice en question est entièrement fouillé, et ce depuis trente ans. Aussi la description de P. Gros est-elle périmée et fautive : le « *fanum* » d'Hercule se réduit en réalité à la salle quasi carrée avec colonne centrale qui confronte au sud la fontaine ; les deux petites pièces qui la jouxtent à l'est ne communiquent pas avec la première et on ignore leur usage. Ce que l'auteur croit être « une seconde pièce, au sud, plus vaste (au moins 75 m²) » se compose en réalité – comme la suite des fouilles l'avait montré à H. Rolland – d'une de ces ruelles d'accès aux aménagements rupestres sur-

plombant l'îlot qui borde la rue, lesquelles sont typiques de l'urbanisme abrupt de ce quartier ; et d'une salle étroite et allongée, largement ouverte sur ce passage, pour laquelle les vestiges du dernier état suggèrent un usage agricole ou artisanal. En guise de « sanctuaire », on dispose donc en tout et pour tout d'une pièce d'environ 7 m de côté, s'ouvrant principalement sur un passage secondaire, dans laquelle aucune trace de culte n'a été reconnue (la statue d'Hercule et ses autels se trouvaient tous adossés à l'extérieur de la construction). Sans pousser le scepticisme jusqu'à nier que la pièce carrée ait eu une fonction religieuse, on conviendra qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse. Quant aux « murs en grand appareil qui s'enfoncent sous la construction actuelle et semblent appartenir à une construction antérieure », loin de représenter « des stades successifs » du supposé *fanum*, ils sont les éléments du drainage hellénistique du quartier vers l'égout axial : on n'a aucun début de preuve, donc, d'un édifice plus ancien ayant pu abriter le culte d'Hercule.

L'URBANISME ET LES MONUMENTS GLANIQUES : DES CLEFS DE LECTURE INADAPTÉES

UNE *CITTA FINTA* ?

C'est sur des considérations aussi discutables, sur le plan archéologique et méthodologique, que P. Gros tente d'asseoir sa « relecture de quelques-uns des principaux aménagements monumentaux » de *Glanum* (Gros, 1995, p. 326-330). Dès l'introduction, son article fait état d'une « perplexité : *Glanum* [écrit-il] nous paraît toujours avoir présenté, même avec le statut d'*oppidum latinum*, qui semble avoir été le sien dès la fin de la République, une curieuse disproportion entre une panoplie d'édifices publics aussi importante que diversifiée, et un habitat qui, en toute hypothèse, n'a jamais dépassé, au mieux, quelques dizaines d'unités, dans un espace de toute façon restreint, et peu propice au développement d'une agglomération de quelque ampleur » (*ibid.*, p. 312-313). Perplexité qui, à nouveau, eût été aisément levée par la lecture des publications du site et la visite attentive des abords du secteur fouillé. Celui-ci concerne à peine 2 ha, dont les espaces publics occupent la majeure partie : c'est dire combien notre vision de l'agglomération est réduite et déformée ; car ce sont environ 30 ha qui paraissent

71. H. Rolland, journal de fouilles de 1966, p. 3-4 et rapport de fouilles de 1966 ; *Gallia*, XXV, 2, 1967, p. 408 (fin du dégagement du secteur) et pl. 17.

72. Gros, 1995, fig. 4 p. 320 (IRAA) ; un plan complet au 1/50^e est dû à J. Bruchet (1966-1967).

occupés, au témoignage de la prospection⁷³ (fig. 6). Dans le vallon central de Notre-Dame de Laval, les recherches de J.-L. Paillet ont reconnu l'emplacement de la porte sud de la ville, à quelque 200 m de l'extrémité des fouilles⁷⁴, tandis que vers le nord on observe des vestiges arasés jusqu'à l'arc et à la nécropole ; au sud-est, des constructions sont reconnaissables dans la partie la plus large du vallon Saint-Clerg ; au nord-est, elles s'étendaient sur les terrasses et au pied de la colline jusqu'aux abords du monastère de Saint-Paul-de-Mausole, que longeait la voie antique se raccordant à la *Domitia* ; au nord-ouest, c'est tout le débouché du vallon des Peyroux qui a livré des traces antiques ; les basses croupes entre ces vallons sont également construites. Il y a de grandes chances, puisque le centre monumental a été entièrement dégagé, que ces zones aient été principalement résidentielles. Mais même dans la partie fouillée, les maisons sont loin d'être absentes : aux dix-neuf de type gréco-romain recensées récemment par M. Bouiron à l'occasion de l'élaboration de l'*Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise* (Bouiron, 1996), il convient d'ajouter la quinzaine de cases de type indigène du quartier sud⁷⁵, sans compter les « fonds de cabanes » entaillés dans le rocher qui s'étagaient au-dessus ainsi qu'en divers points du site⁷⁶.

Glanum abrite donc les maisons de toute une population, notables et petit peuple, et loin de limiter le site à un « lieu de rassemblement périodique des communautés avoisinantes » (Gros, 1995, p. 327), à un de « ces organismes intermédiaires entre ville et campagne » (*ibid.*, p. 330), c'est bien une ville, avec sa population permanente et ses fonctions, qu'il faut y reconnaître. Ville de rang moyen à l'époque romaine, lorsque le voisinage de cités plus puissantes, colonies romaine (Arles) ou latines (Avignon, Cavaillon), la réduisent à un rôle secondaire, mais sans doute relativement plus importante à la fin de l'indépendance, lorsque les *Glanikoi* battent monnaie d'argent et édifient un très remarquable ensemble monumental de type hellénistique (Roth Congès, 1990 et

1992a, b, c) (fig. 9). Ville en tout cas assez dynamique à la fin de la République pour recevoir le statut d'*oppidum Latinum*, qui lui donne, me semble-t-il, l'autonomie municipale à côté (et non dans le giron) de ses plus puissantes voisines⁷⁷ : l'épigraphie locale révèle des décurions⁷⁸, sans doute un édile⁷⁹, peut-être un *quattuorvir*⁸⁰. Ville encore tout à fait consciente de son identité lorsqu'à la fin du II^e et au début du III^e s., elle adresse à la famille impériale deux séries de dédicaces signées des *Glanenses* (Roth Congès, 1992d).

Trente hectares, des maisons aristocratiques et populaires, le statut latin, des magistrats, un *forum* avec sa basilique et sa curie (fig. 10), bien d'autres monuments et lieux publics, une nécropole, un énorme dépotoir, de vastes carrières⁸¹ : nul doute que *Glanum* ait abrité une population permanente, et certes il fallait la nourrir. Le centre hellénistique y pourvoit avec un petit marché (fig. 9), l'édifice VII, distingué à juste titre des maisons voisines, pour son caractère public, par H. Rolland⁸² ; on doute cependant qu'avec ses six boutiques et malgré son étage, il ait suffi à ravitailler la population, et il faut probablement chercher ailleurs d'autres lieux de commerce. Dans le centre monumental, comme le veut P. Gros (1995, p. 328-330) ? Rien n'est moins sûr, si l'on en juge par la situation à l'époque romaine : *Glanum* possède l'un des rares forums dépourvus de boutiques, quand la fonction commerciale, la plus ancienne, demeure presque toujours indissociable de ces lieux centraux de rassemblement. Force est de constater qu'ici, elle est singulièrement secondaire, et renvoyée à la périphérie.

77. Sur le statut d'*oppidum Latinum* d'après les sources littéraires et archéologiques, voir Roth Congès, 1992d ; on ne peut retenir sur ce point les conclusions de Ph. Leveau, 1993c, p. 297-299, qui en négligeant l'ensemble de la documentation (il n'utilise que l'inscription tardive du sévir augustal Aebutius Agathon, *CIJ.*, XII, 1005) en revient aux anciens points de vue de Hirschfeld et Constans, selon qui *Glanum* relève de la colonie d'Arles - allégeance que Ph. Leveau situe, de façon purement théorique, sous les Flaviens. Rappelons qu'au Moyen Âge, Saint-Rémy dépend non du diocèse d'Arles, mais de celui d'Avignon.

78. H. Rolland, rapport de fouilles 1961, p. 18-19 et fig. 35 ; Roth Congès, 1992d, p. 44.

79. « *L(ucius) C(ornelius) Viato(r), (a)ed(ilis)* » plutôt qu'« *(a)ed(ituus)* » (Rolland, 1944, n° 14).

80. L'épithaphe du *quattuorvir* C. Otacilius Oppianus (*CIJ.*, XII, 1029) a été retrouvée sur le territoire de Graveson, ce qui l'attribuerait plutôt à *Tarusco* qu'à *Glanum* : mais sa signification est la même, puisque les deux villes ont le même statut (*oppidum Latinum*) et donc les mêmes magistratures (Roth Congès, 1992d, p. 44).

81. *FOR*, n° 529, en particulier p. 208, 209, 211-212.

82. Rolland, 1946, p. 92-98 ; Roth Congès, 1992c, p. 54.

73. *FOR*, n° 529, prospections personnelles et Riffaud, 1989.

74. Inédit, renseignement de J.-L. Paillet que je remercie.

75. H. Rolland, journaux et rapports de fouille de 1960, 1961 et 1966 ; ces cases occupées entre le II^e s. avant et le I^{er} s. après J.-C. recouvrent des strates des VI^e-V^e s. avant notre ère et sont surmontées de structures paléochrétiennes.

76. Ainsi sous l'actuel pavillon d'accueil des fouilles, où des aménagements rupestres (habitat, monuments ?) ont été détruits en 1987.

DES ÉDIFICES COMMERCIAUX ?

Aussi hésitera-t-on à croire dominant l'aspect marchand à l'époque précédente, au point de justifier le nombre et la qualité des monuments glaniques, et de rendre compte des plus originaux et des plus brillants d'entre eux : les édifices LVII et XXXII (Gros, 1995, p. 328-330) ; car enfin la fonction commerciale est l'une des plus répandues et des mieux représentées dans les villes, et de tels monuments devraient dans cette hypothèse se présenter un peu partout, ce qui est loin d'être le cas.

Je ne reviendrai pas en détail sur les raisons, développées ailleurs, qui m'ont amenée à proposer de reconnaître dans le grand édifice à péristyle trapézoïdal (fig. 9, LVII), orné de chapiteaux quadricéphales, l'*interpretatio Celtica* du prytanée des cités grecques⁸³. C'est bien volontiers que, s'agissant du monument glanique, je mets cette appellation entre guillemets pour rappeler qu'elle désigne normalement le lieu dévolu à une institution spécifiquement hellénique – comme j'en mets désormais aussi au « bouleutérion », dont l'identification n'a jamais été remise en cause alors même qu'il accueillait une assemblée indigène (Roth Congès, 1992c, p. 53). Certes dans le cas du prytanée, le caractère varié et atypique des édifices affectés à cet usage (Miller, 1978) ne donne pas le même degré de sécurité dans l'interprétation des vestiges, mais le problème historique est le même : l'hellénisation des populations celto-ligures de la basse vallée du Rhône s'est-elle limitée aux aspects matériels (en matière d'architecture, à la typologie des maisons et des monuments), ou est-elle allée jusqu'à reproduire les organes politiques dont elle adoptait les lieux d'accueil ? Est-ce d'ailleurs un vrai problème, quand on sait que les peuples gaulois, que leur régime fût monarchique ou aristocratique, avaient un sénat (Liv., XXV, 40 et XXXI, 31) susceptible de siéger dans un « bouleutérion », et qu'en milieu hellénique même, le prytanée n'est pas lié au seul régime démocratique ? (Miller, 1978, p. 129).

Si j'ai proposé de voir dans le monument LVII le lieu où l'émanation du sénat local a pu, à l'image des prytanes grecs, résider en permanence, y célébrant les cultes civiques et y accueillant les personnalités étrangères de passage, c'est après avoir écarté la première hypothèse à laquelle on pense dans un sanctuaire guérisseur : compte

tenu des nombreux aménagements liés à l'eau dans cet édifice, avec en particulier une vasque dédiée à Bélénos (Rolland, 1958, p. 100-101), de son lien topographique étroit avec le puits à *dromos* LX et le temple toscan XVII, on pouvait croire à un lieu de soins, annexe normale des sanctuaires thérapeutiques. Mais l'édifice est à la fois bien réduit et bien luxueux pour avoir joué ce rôle, et le mobilier qu'on y a trouvé n'a rien de spécifiquement médical⁸⁴. J'avoue n'avoir pas pensé un seul instant à un édifice commercial : qu'on me montre des *macella* aussi richement décorés, et dans lesquels on pratique la trépanation des crânes⁸⁵ ; même l'hypothèse d'une *agora* (Salviat, 1977, p. 23 et 1990, p. 43) ne me convainc pas, compte tenu du caractère exigü des lieux, alors qu'on dispose immédiatement au sud d'une aire ouverte relativement dégagée et bordée d'édifices publics. En revanche l'identification avec un « prytanée » est suggérée par la localisation même, le plan – une grande maison, véritable « hôtel de ville » –, le mobilier évoquant les banquets et rites de boisson⁸⁶ ; le décor de terres cuites architectoniques, de mosaïque, de chapiteaux à têtes, s'accorde bien au caractère « très orné » des prytanées⁸⁷, tandis que le syncrétisme celtico-méditerranéen dont témoignent les divinités et personnages héroïques représentés par les chapiteaux ne diffère apparemment guère de ce qu'observait Pausanias dans le prytanée des Éléens à Olympie⁸⁸. Telle est l'interprétation qui, compte tenu de l'ensemble des données, m'a paru le mieux convenir ; elle reste, en l'absence d'informations complémentaires, une hypothèse.

Le « portique » XXXII n'est pas, dans son état original (fin II^e ou début du I^{er} s. avant J.-C.), un portique au sens courant du terme⁸⁹ (fig. 9 et 12) : c'est une salle hypostyle allongée (19 x 5 m environ), d'une architecture

83. Roth Congès, 1989, p. 20-22 ; 1992b, p. 360 ; 1992c, p. 53, avec la bibliographie du monument.

84. *Glanum*, comme tout site urbain, a livré son lot d'instruments médicaux, qui ne suffisent pas à attester le caractère thérapeutique du lieu (Scheid, 1992, p. 28). Pour une interprétation oraculaire de l'édifice trapézoïdal, voir Benoît, 1970, p. 51-64, notamment p. 54.

85. Trépanation évidemment rituelle et non médicale (Rolland, 1968b, p. 24-25).

86. Rolland, 1958, p. 46 ; 1968a, p. 101 ; *Gallia*, XXVII, 2, 1969, p. 436 ; Roth Congès, 1992b, p. 360.

87. Cicéron, *Verx*, II, IV, 53, 119, à propos du prytanée des Syracusains.

88. V, 15, 11-12 : [Les Éléens] « versent des libations, non seulement aux dieux grecs, mais aussi aux dieux de Libye, à Héra Ammonia et à Parammon, qui est un surnom d'Hermès [... Ils] versent aussi des libations à tous les héros et femmes de héros qui sont honorés en Élide ou chez les Étoliens ».

89. Rolland, 1958, p. 69-74 ; Roth Congès, 1992c, p. 52-53.

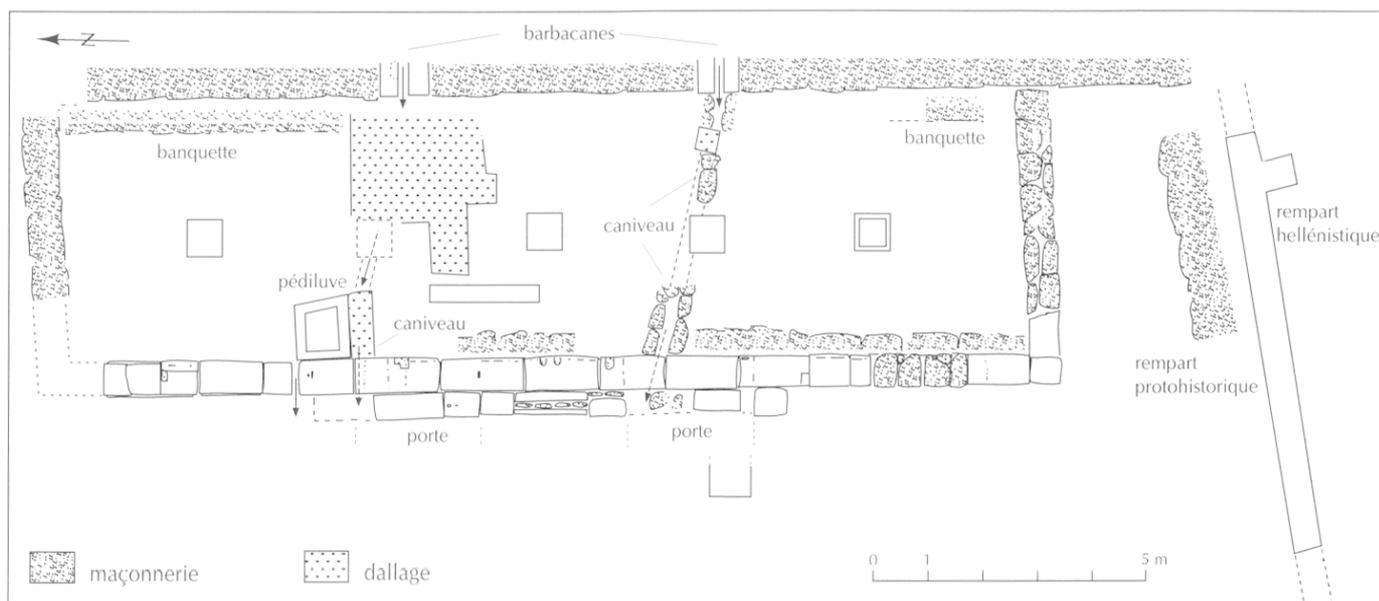


Fig. 12. Plan de la salle hypostyle XXXII dans son premier état (fin du II^e s. avant J.-C.-début du I^{er} s. avant J.-C.).

très soignée, probablement ouverte sur la place par deux portes et un escalier, et dotée d'un étage. Pour restituer sa fonction je m'appuie, après H. Rolland, sur sa localisation à l'entrée du sanctuaire, sur les adductions d'eau et la vasque en pierre qui s'y trouvent et auprès desquelles gisaient des vases à boire en céramique campanienne. Je pense avec H. Rolland à un lieu de purification avant de pénétrer dans le sanctuaire : l'emplacement au seuil du *temenos* n'est donc nullement « un sérieux obstacle à ce genre d'hypothèse »⁹⁰ ; il l'est sans doute pour celle de salle d'incubation proposée par H. Rolland, que je n'ai pas suivi sur ce point⁹¹. Comment, en revanche, justifier le caractère fermé de l'édifice et son luxe, ses griffons auxquels on boit et qui alimentent un pédiluve, dans l'hypothèse d'une fonction commerciale ? P. Gros ne s'en explique pas.

Dans le second état, attribuable aux années 40 avant notre ère, l'édifice XXXII est transformé en portique dorique, certes ouvert sur la place : mais désormais juché sur un *podium* de 0,90 m de haut, d'accès malaisé⁹²,

90. Gros, 1995, p. 329-330 ; mais cf. Aristophane, *Ploutos*, 653-659 ; Ginouvès, 1994, p. 238.

91. Rolland, 1958, p. 73-74 ; Roth Congès, 1992c, p. 52.

92. Une porte devait s'ouvrir sur la ruelle au nord du portique ; ce n'est que plus tard que le *podium* fut entaillé à son extrémité nord pour y adosser un escalier monolithique de deux marches (Rolland, 1958, p. 65).

croira-t-on qu'il ait pu servir au commerce ? Ici encore le soin apporté à l'architecture, le luxe du décor et surtout le mobilier doivent guider l'interprétation fonctionnelle : H. Rolland y a retrouvé trois socles en pierre moulurés, ayant porté statues ou offrandes en bronze ; pas plus que le reste du matériel recueilli, ces supports n'évoquent le commerce.

D'INCERTAINES RÉFÉRENCES

Revenons maintenant au « dossier comparatif » allégué pour faire de *Glanum* un sanctuaire-marché lié à la transhumance (Gros, 1995, p. 322-324). Sans insister sur la différence d'échelle qui interdit la comparaison – l'auteur le reconnaît – avec le grand sanctuaire d'Hercule à Tivoli ou le *Forum Boarium* de Rome, on observera que même à *Alba Fucens* le *sacellum* d'Hercule, si réduit soit-il, se dresse dans l'axe d'une aire portiquée de 84 m de long sur environ 35 m de large, sans doute *forum pecuarium* mais aussi peut-être siège des « *cultores Herculis Sala(rii)* »⁹³, dont on serait bien en peine de trouver l'équivalent à *Glanum*. Quant à *Saepinum*, carrefour avéré de grande transhumance où le culte d'Hercule se

93. Balty, 1969 ; Coarelli, *La Regina*, 1984, p. 84-87.

manifeste sous forme de dépôts votifs de statuettes, on a vu plus haut néanmoins ce qu'il faut penser de l'interprétation pastorale de sa porte et de sa fontaine (cf. *supra*, p. 173-174), supposées les meilleurs garants de sa similitude avec *Glanum*. P. Gros trouve aux deux sites une autre affinité en répétant à *Saepinum* la distorsion de lecture qui lui fait voir à *Glanum* des monuments mais pas de maisons : il croit pouvoir conclure à « l'absence quasi totale d'habitat véritable » et pense que « le développement des édifices publics au cours de la première période impériale présente, dans l'établissement des Samnites, une sensible disproportion par rapport aux constructions privées » (Gros, 1995, p. 323). C'est oublier l'existence, sous ces mêmes monuments, de maisons et d'une *fullonica* à l'époque hellénistique (Gaggiotti, 1991, p. 37-41) ; oublier surtout combien est peu fouillée l'aire *intra-muros*, le douzième environ de la superficie totale (La Regina, 1984, p. 210-211), et presque exclusivement le long du *decumanus* principal (fig. 8). On se gardera donc de toute anticipation hasardée sur ce que pourrait livrer le reste de la ville.

En matière de dossier comparatif, je crois avoir été la première à attirer l'attention sur la parenté, non seulement entre l'architecture sacrée de *Glanum* hellénistique (le temple toscan XVII notamment) et celle des sanctuaires des Abruzzes, ceux des Pentri en particulier, mais également entre les ambitions culturelles et municipales des populations salyenne et italiennes, à la veille de la guerre sociale⁹⁴. Sans ignorer la spécificité pastorale du *Samnium*, sur laquelle les solides études de ces dernières décennies ont apporté tant de lumières⁹⁵, il ne m'a pas semblé, et je ne crois toujours pas, qu'on puisse pousser jusque là la comparaison avec *Glanum*, tant sont différentes les conditions géographiques et économiques qui génèrent les sanctuaires-marchés d'une part, et les conditions historiques, économiques et sociales qui favorisent la mise en place de la grande transhumance d'autre part.

UN PROBLÈME RELIGIEUX

Il reste à étudier les attributions de l'Hercule glanique et la place qu'il tient dans le sanctuaire. Elle est grande,

assurément, et nul n'en a jamais douté⁹⁶ : mais on l'a vu pour le « *fanum* » (cf. *supra*, p. 177), on le verra pour les objets du culte (cf. *infra*, p. 188-189), il est incertain qu'elle remonte avant notre ère, et absolument indémontré qu'elle repose sur une origine pastorale et commerçante de la ville dont on n'a pas la moindre preuve. À cet égard, il convient de faire une remarque préliminaire de simple bon sens : *Glanum* n'est pas *Heraklea*, ni même *Herculaneum* ; son théonyme dit assez le rôle fondateur du sanctuaire, et celui-ci est dédié non à Hercule, mais au dieu des eaux indigène *Glan(is)*⁹⁷. Cette évidence suffirait à elle seule pour éliminer l'hypothèse d'une origine et d'une spécificité héracléennes de *Glanum* ; mais poursuivons l'analyse de l'argumentaire mis en avant.

UN HERCULE BERGER ?

Nous aurions donc affaire à un sanctuaire d'Hercule berger, en étroite relation avec la légende du héros grec ramenant chez eux les bœufs de Géryon, par la rive nord de la Méditerranée occidentale, et confronté en Crau avec les barbares ligures (Gros, 1995, p. 313-315 et 317-318). Si le mythe et les pistes provençales qu'on lui associe sont bien connus, personne n'avait songé à y rapporter de façon précise le culte d'Hercule à *Glanum* ni la transhumance depuis la Crau, attestée bien avant les fouilles récentes par la mention plinienne⁹⁸. Car si *Glanum* se trouve en effet à proximité d'un tronçon de la voie héracléenne, c'est surtout son voisin *Ernaginum* qui s'en recommande (fig. 1 et 2), sis au carrefour de ses deux itinéraires, l'alpin (la future *via Domitia*) et le méridional (la future *via Aurelia*). Ce toponyme, s'il est licite de le rapprocher de la *Berginè* des *Nearchi* citée par Avenius⁹⁹, évoquerait Bergion, héros ligure et fils de Poséidon, qui avec ses deux frères combattit Héraclès dans la Crau¹⁰⁰. En réalité, *Glanum* avait d'autres titres pour se réclamer d'Hercule : celui-ci est très tôt en milieu

95. Voir principalement van Wouterghem, 1973 ; Gabba, Pasquinucci, 1979 ; Corbier, 1983 et 1991 ; Coarelli, La Regina, 1984 ; Mattioco, van Wouterghem, 1989 ; Letta, 1992 et leurs bibliographies.

96. Ainsi Benoît (1959, p. 94) selon qui Hercule « paraît avoir été le dieu dominant du sanctuaire à l'époque romaine ».

97. Sur l'hydronyme *Glan/Clan*, voir Barruol, 1973, p. 232-233, avec bibliographie.

98. Benoît, 1949 et 1965, p. 93-99 ; Barruol, 1975, p. 62-64 et 102.

99. *Ora Marit.*, v. 700 ; Benoît, 1949 et 1965, p. 131.

100. Apollodore, 2, 5, 10 ; Mela, 2, 5, 78.

gréco-romain, comme l'a justement souligné F. Benoît ¹⁰¹, le « découvreur de sources » ¹⁰², mais aussi le « dieu pénétré », *πετραίος* et *saxanus*, associé aux paysages minéraux inquiétants, aux passages dans les gorges, protecteur des carrières et pour cette raison parfois associé à Silvain ¹⁰³.

Admettra-t-on pour autant, en Provence, un lien entre la geste héracléenne et la grande transhumance ? Rien ne l'autorise et là encore, compte tenu de l'ancienneté de la légende, le postulat repose sur le présupposé indémontré du caractère immuable de la pratique transhumante. F. Benoît encore, familier des deux thèmes, ne les a pas associés : « La légende d'Héraclès [...] et les péripéties de son retour vers l'Occident [estime-t-il] jalonnent les grandes routes de découverte du monde méditerranéen » ; s'appuyant notamment sur la localisation, le long du littoral ligure, des villes et sanctuaires d'Hercule attestés par les sources littéraires, il conclut que la « géographie héracléenne » de la Gaule répond « à un fait religieux, politique, économique, – l'ouverture des contrées barbares au monde hellénique, sur les grandes voies commerciales des Alpes et de la vallée du Rhône, peut-être jusqu'à Alésia » (Benoît, 1965).

Il faut noter d'ailleurs que le rapprochement entre voie héracléenne et grande transhumance est, pour la région considérée, forcé : ce sont des bœufs que conduit le héros, et non des ovins, seuls concernés par les déplacements saisonniers à longue distance ; et les deux itinéraires provençaux attribués au bouvier, d'ouest en est, n'ont guère de rapport avec les chemins sud-nord qui relient le bas pays aux alpages. C'est évident pour l'itinéraire maritime, même si la *via Aurelia* sert momentanément de carraire au départ des troupeaux ; et la *via Domitia* elle-même, qui suit la vallée de la Durance sur une partie de son tracé, est avant tout une route commerciale (Barruol, 1975, p. 64), que les bergers évitent souvent en raison des cultures et de la densité du peuplement des régions qu'elle traverse (cf. *supra*, p. 166). Enfin on a déjà noté que les traces d'un culte herculéen y sont pratiquement absentes : les inscriptions de Salins et de Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise (*CHL*, XII, 5710 ;

99), et du Petit Saint-Bernard (Lavagne, 1979, p. 187), d'ailleurs très au nord, apparaissent beaucoup plus sûrement liées au paysage minéral et à la protection des voyageurs, notamment contre les brigands, qu'à la transhumance ; et s'il est un culte bien attesté dans les Alpes méridionales, c'est celui d'un Mars indigène, Albiorix, et non d'Héraclès ¹⁰⁴.

Précisément, l'étude fondamentale d'H. Lavagne (1979) sur les dieux de la Gaule Narbonnaise a bien mis en évidence, chiffres à l'appui, la faible importance d'Hercule dans la région, où il se place loin derrière Mars, Mercure, Silvain et Apollon : « Hercule [remarque-t-il] n'a pas connu en Narbonnaise le succès qu'on attendrait d'un dieu dont les exploits se passent pour une part dans le midi de la Gaule », et le combat en Crau n'est jamais représenté par les artistes. Faut-il s'en étonner ? Prisée par les Grecs, la fable n'avait rien pour plaire aux autochtones et on comprend qu'ils l'aient boudée. Lorsqu'Hercule fait l'objet de leur dévotion, ce qui est rare, il a un tout autre caractère que le guerrier de Crau : funéraire, comme on le voit sur de beaux acrotères en forme de masques tragiques, ainsi aux tombeaux de Cucuron ¹⁰⁵ et Sisteron ¹⁰⁶ ; ou protecteur de source, à *Glanum* : on verra en étudiant ce dernier que les deux aspects peuvent n'être pas étrangers l'un à l'autre (cf. *infra*, p. 190 et 194).

UN MERCURE COMMERCANT ?

En Narbonnaise, Mercure, tel que le dessinent les témoignages rassemblés par H. Lavagne (1979, p. 175-178), est très populaire : par le nombre de ses dévots, mais également par leur origine sociale. Il conserve pourtant sur le plan iconographique un caractère nettement gréco-romain, et sa fonction commerciale, qui est d'ailleurs une de celles que lui reconnaît César chez les Gaulois, paraît prédominante (*B.G.*, VI, 17). Elle n'exclut pas toutefois un « visage rural », lequel est « étranger au

101. Benoît, 1959, p. 94-97 et 1965, p. 95.

102. Plutarque, *Moralia*, 776D ; Aelius Aristide, V, 35.

103. Benoît, 1959, p. 96 et 1965, p. 94-95, avec divers exemples ; Hercule est associé aux carrières en Roumanie, en Rhénanie et en Gaule.

104. Barruol, 1963. La localisation des Hercule en bronze trouvés en Haute Provence n'est en rien liée à la transhumance : Rolland, 1965, p. 62-71, n° 84-106 (plusieurs cependant sont de provenance inconnue).

105. Lavagne, 1990, p. 187-189 et fig. 44, 4.

106. Rolland, 1949, fig. 6 p. 85 ; Möbius, 1961, p. 149 et pl. 35, 1 : le masque d'homme barbu n'a pas été interprété comme un Hercule, mais le haut de son *oncos* est sans conteste un mufle de lion.



Fig. 13. Tête d'Hermès sur un chapiteau quadricéphale.



Fig. 14. Tête de Mercure voilé.

dieu romain » : épithètes et représentations animales « témoignent en faveur d'un aspect du dieu de la fécondité terrienne » ; « il est donc aussi, pour une part, un dieu chtonien »¹⁰⁷. Aspect sur lequel F. Benoît avait déjà insisté, pour la Gaule en général et *Glanum* en particulier¹⁰⁸ ; depuis, B. Combet-Farnoux a parlé de Mercure celtique comme d'un médiateur entre les deux mondes, l'inférieur et le cosmique, que révèlent en particulier ses attributs (Combet-Farnoux, 1989) ; récemment, P. Aupert a recueilli les témoignages qui en font, en Gaule, « un indubitable dieu guérisseur », le plus souvent au voisinage d'une source et en compagnie de *Fortuna*, *Rosmerta* ou *Maïa*¹⁰⁹.

Qu'en est-il à *Glanum* ? Les traces d'un culte à Mercure y sont peu nombreuses : une tête de statue, un relief, et peut-être un autel¹¹⁰. Mais elles sont précédées par une effigie remarquable à divers égards (fig. 13) : un

visage juvénile et imberbe, sur l'un des chapiteaux quadricéphales glaniques, laisse échapper de sa chevelure en diadème deux courtes ailes qui en font à coup sûr un Hermès¹¹¹. C'est, de loin, le plus ancien de Gaule¹¹². Bien que P. Gros ne le cite pas à témoin, peut-il appuyer l'identification d'un *macellum* dans le monument LVII dont il provenait peut-être ? La présence de nombreux autres dieux au sein de l'admirable série des chapiteaux glaniques n'incite pas à le croire ; notons que cet Hermès voisine, sur le même chapiteau, avec une divinité au torque, dans les longs cheveux de laquelle pointent deux appendices : des cornes selon H. Rolland (1968a, p. 106 et fig. 8), des poissons pour Fr. Salviat (1977, p. 41). Dans les deux cas il paraît s'agir d'un dieu aquatique : le rapprochement n'est peut-être pas fortuit.

Les deux autres documents figurés sont plus récents. La tête de statue, grandeur nature¹¹³ (fig. 14), est de pro-

107. Lavagne, 1979, p. 178, qui cite M. Leglay pour la première expression.

108. Benoît, 1959, p. 93 et 147-170.

109. Aupert, 1992, p. 68 ; voir aussi Bourgeois, 1991, p. 49-50 et fig. 14, et Moitricieux, 1992a, p. 115-116, qui note des « relations très fortes entre Mercure et Hercule dans un certain nombre de lieux sacrés » en Gaule et en Germanie.

110. « Merc... / u.s.l.m. » (Rolland, 1944, n° 15).

111. Inv. n° 6972 ; retrouvé en remploi dans la fondation du premier état du « bouleutérion » (Rolland, 1968a, p. 106 et fig. 9 ; *Gallia*, XXVII, 2, 1969, p. 439 fig. 21 et p. 442).

112. Sa position stratigraphique et sa parenté avec ceux du « prytanée » LVII le situent dans le courant du II^e s. avant J.-C. (Roth Congès, 1985, p. 206-209).

113. Rolland, 1960, p. 81 et pl. 35 ; Espérandieu, *Recueil*, n° 6697 ; trouvée dans le ravin de *Glanum*, avant les fouilles.

venance imprécise ; d'un type fort rare, elle pourrait dater de l'époque julio-claudienne ¹¹⁴. Représentant le dieu voilé par-dessus son pétase, à la manière du pontife sacrifiant, on voit mal en quoi « sa présence témoigne sinon de celle d'un temple proprement dit, du moins d'un établissement commercial à caractère public » (*loc. cit.*). Quant au relief à la saveur populaire qui montre un Mercure de type gréco-romain associé à *Fortuna* ou *Rosmerita* ¹¹⁵, il ne provient ni d'un *macellum* ni d'une boutique, mais de l'*impluviium* de la Maison d'Atys (édifice VIII), à une époque où celle-ci servait de lieu de culte, comme le marché hellénistique VII qui la borde au nord. Ce dernier, remanié sous l'Empire, comportait une pièce réservée au culte de *Bona Dea* ¹¹⁶ ; une porte la mettait en relation directe avec la Maison d'Atys, où l'on découvrit une table d'offrande d'une prêtresse à sa *Domina* (Rolland, 1944, n° 19), plusieurs autels dont certains, en forme de pomme de pin, attestent le culte de Cybèle, ce que confirment un relief représentant Atys et un autel dédié par les *Dendrofori Glanici* ¹¹⁷. Tel est le contexte de la découverte du relief de Mercure et *Fortuna/Rosmerita* : on conviendra qu'il suffit à écarter l'idée d'une fonction strictement commerçante du dieu ; associé à un culte à mystères, qui donne tout leur sens à ses attributs ¹¹⁸, on lui reconnaîtra ici la valeur mystique qu'ont si souvent admise les exégètes du Mercure celtique.

GLANUM EST BIEN UN SANCTUAIRE GUÉRISSEUR

Ces deux points acquis – à *Glanum*, Hercule n'est pas berger, ni Mercure strictement commerçant – et l'hypothèse d'un sanctuaire-marché voué à la transhumance ayant déjà été écartée pour des raisons chronologiques, géographiques, techniques et archéologiques, il reste à

examiner le corollaire de ces suppositions dans la thèse qui nous est présentée. À plusieurs reprises au fil de son discours, P. Gros stigmatise l'identification de *Glanum* comme sanctuaire thérapeutique : elle serait un « postulat » récent, assis sur des « a priori », en l'absence d'« indices archéologiques et épigraphiques précis qui, à ce jour, font défaut à *Glanum* » ; elle reposerait notamment sur « des contresens caractérisés » (Gros, 1995, p. 312, note 4). En dépit du pluriel, un seul est allégué : c'est l'inscription du socle de la statue d'Hercule ¹¹⁹ qui serait à l'origine de l'attribution à ce dieu d'un caractère guérisseur, à cause de la formule « *pro salute et reditu* », supposée mal interprétée. Les auteurs ¹²⁰ qui ont traduit « *pro salute* » par « pour la santé », seraient-ils tombés dans l'erreur contre laquelle J. Scheid appelle à la vigilance, en faisant remarquer que « *pro salute* » n'est pas un indice sûr de demande de guérison, car la formule ne correspond souvent qu'à un simple vœu de conservation en bonne santé, physique et morale ? (Scheid, 1992, p. 32).

Certainement pas. Traduire *salus* par « santé » est parfaitement légitime, et si l'acception plus large du mot « salut » convient également, sa dérivation sotériologique possible le fait souvent éviter. Aucun de ceux qui ont parlé de « santé » à propos de la dédicace de Pompeius Cornutus n'a employé le mot « guérison » ; leur conviction que *Glanum* est un sanctuaire thérapeutique, et Hercule, dans ce contexte précis, un dieu guérisseur, ne s'appuie pas sur cette épigraphe ¹²¹. Car *Glanum* est bien, de l'avis de tous les spécialistes qui l'ont étudié sous l'angle de la religion, un sanctuaire guérisseur ¹²². P. Gros est le premier à prétendre le contraire, avec des réserves, certes, mais fort discutables ¹²³. J. Scheid a émis récem-

114. P. Gros la situe à la fin du I^{er} s. de notre ère au plus tôt (1995, p. 328, note 115) ; mais sous la stylisation des mèches, la coiffure axiale et symétrique est celle d'un prince julio-claudien, sans doute Tibère (Boschung, 1993, type Ld 33 et surtout Le 34, p. 56-58) ; voir aussi Kb 29 (Agrippa Postumus, p. 55-56), Ra 47 (Néron Germanicus, p. 65) et Ta 51 (Caligula, p. 67).

115. Rolland, 1946, p. 103 fig. 82 ; Gros, 1995, p. 327 fig. 9.

116. Rolland, 1946, p. 96-98. Pour des témoignages du caractère guérisseur de *Bona Dea* à Rome et en Dacie, voir Benoît, 1959, p. 92 et 1970, p. 59-60.

117. Rolland, 1946, p. 102-103 et fig. 81-82.

118. Parmi lesquels la tortue, symbole de la voûte céleste, et le bouc qui remplace parfois le bélier, symbole du feu (Combet-Farnoux, 1989, p. 57 ; Bémont, 1989, n° 51).

119. Rolland, 1958, p. 110 et pl. 41, 1 : « ...[essil...] col./...[es] / uotum · suscept · / Herculi · uictori · pro / salute · et · reditu · G · Licin · / Macri · trib · et centurio/num · et militum · Glanico/rum · qui · sub · uexsillo fue/runt · Cn · Pomp · Cornutus / opt · ex · stipendis · et honorario · quod · ei · d · const / l · m · »

120. Rolland, 1958, p. 110 ; Chevallier, 1976, p. 146 ; Lavagne, 1979, p. 187 ; Aupert, 1992, p. 65-66 ; Bourgeois, 1992, p. 230 ; Deyts, 1992b, p. 200.

121. H. Rolland (1958, p. 113-114) donne les raisons de son interprétation, depuis admise par tous, après l'analyse de l'ensemble des dédicaces à Hercule.

122. Rolland, 1958, p. 84-115 ; Benoît, 1959, p. 89-97 ; Lavagne, 1979, p. 187 ; Aupert, 1992 ; Bourgeois, 1992, p. 224-231.

123. Si l'on peut admettre avec Servius que « *nullus fons non sacer* » (*Ad Aen.*, VII, 8), il est faux de dire que, guérisseuse, « toute source pérenne l'était peu ou prou » (Gros, 1995, p. 319, note 59) ; voir sur ce point Scheid, 1992 ; Bourgeois, 1992, p. 159-160.

ment d'utiles mises en garde contre le fait qu'« on qualifie un peu rapidement de guérisseur tout sanctuaire à ex-voto, et même d'hôpital tout sanctuaire rural » (Scheid, 1992, p. 25), mais je ne crois pas que *Glanum* entre dans la catégorie des sites suspects, car les conditions stipulées pour le label thérapeutique, si elles ne sont que partiellement remplies dans le sanctuaire provençal, paraissent un peu trop restrictives : n'admettre pour médical « qu'un sanctuaire qui livre des témoignages parfaitement explicites de guérisons, inscriptions univoques et/ou nombreux ex-voto de toutes sortes d'organes » (*ibid.*, p. 35), c'est éliminer les sites où est formellement attestée la présence d'une divinité guérisseuse *par définition*, alors que les autres types de preuve, parfois extrêmement fragiles (ainsi les ex-voto en bois), ont pu disparaître.

UN CULTE À *VALETUDO*

C'est le cas à *Glanum* où les ex-voto anatomiques sont peu nombreux¹²⁴, les dédicaces mentionnant explicitement une guérison inexistantes, et où pourtant Agrippa est venu peut-être suivre une cure, en tout cas prier *Valetudo* pour sa santé. On sait qu'il souffrait d'une maladie des jambes fort douloureuse, à caractère évolutif, et qu'à l'occasion de ses missions en Orient, il fréquenta divers lieux de cures sacrés¹²⁵. En Narbonnaise, son nom est attaché à deux villes d'eaux, Nîmes et *Glanum*, et le but de sa visite à la seconde est indiscutable : il offre à *Valetudo*, déesse italique de la santé, une chapelle corinthienne qui domine au nord la source du ravin, et dont H. Rolland a retrouvé l'inscription¹²⁶, de nombreux éléments architecturaux, un autel dédicacé (fig. 15), et le bas d'une statue féminine drapée qui pourrait être la déesse¹²⁷. Pour dater l'édifice, on a le choix entre les deux voyages d'Agrippa en Gaule : fin 40-début 37, ou 20-



Fig. 15. Autel à *Valetudo*.

18¹²⁸. Le style encore fort peu canonique des chapiteaux corinthiens se prononce sans ambiguïté en faveur de la datation haute¹²⁹, et l'on peut s'appuyer pour le dire sur leur degré d'évolution par rapport à ceux de deux autres monuments glaniques bien insérés dans des séries italiques et provinciales tardo-républicaines et proto-impériales : les chapiteaux de la chapelle de *Valetudo* sont proches de ceux de l'arc quadrifrons du mausolée encore républicain des *Iulii*, et ni leur acanthe ni leur structure n'ont encore adopté les schémas en voie de normalisation dont font preuve les chapiteaux corinthiens des temples géminés, contemporains, eux, du second (et dernier) voyage d'Agrippa en Occident¹³⁰.

Sous la dénomination abstraite de *Valetudo*, à qui s'adressait le lieutenant d'Octavien ? À une entité divine de toute évidence féminine et locale ; on a pensé aux *Matres*, ces Mères Glaniques expressément désignées par divers documents¹³¹, mais ce n'est pas sûr, car à *Glanum* elles sont plurielles, comme c'est souvent le cas. La déesse indigène dont *Valetudo* est l'expression latine pourrait avoir, à côté du dieu *Glan(is)*, une individualité et un nom

129. L'analyse stylistique de ces chapiteaux par G.-Ch. Picard (1963, p. 113-117 et fig. 1-2) reste sur ce point parfaitement recevable.

130. La récente découverte par J.-Chr. Sourisseau et J.-L. Paillet d'une monnaie de la colonie de Cavaillon sur un sol immédiatement antérieur à la construction des temples géminés donne en effet à celle-ci le *terminus post quem* de 23 avant J.-C. : *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1994, p. 160. Sur la datation des édifices glaniques, voir Roth Congès, 1983, avec les différentes opinions et la bibliographie.

131. Rolland, 1958, p. 105. Offrandes aux *matres*, en langues gauloise et latine : un autel « *Matrebo Glanekabo* » découvert sur la voie devant le « *Janum* » d'Hercule (*ibid.*, p. 114 et pl. 43, 2) ; au même endroit, mais en place, un grand autel « *Glanis et Glanicabus* » (*ibid.*, p. 87 et pl. 30, 3) ; peut-être aussi un autel « *Iunonibus* » (*ibid.*, p. 51-52 et pl. 17, 3).

124. Alors que les ex-voto écrits (mais non explicites) abondent : même observation pour le reste de la Narbonnaise, contrairement à ce qu'on constate en Gaule du nord et de l'est, cf. Deys, 1992b, p. 197.

125. Pline, XXIII, 58 ; Roddaz, 1984, p. 425-427.

126. « *[Val]etudini M. Agrippa* ». Le caractère incomplet de la dédicace ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une offrande propitiatoire ou d'un ex-voto.

127. Rolland, 1955 ; 1958, p. 98-106 et pl. 34-37.

128. Impossible en effet de dater la chapelle de *Valetudo* d'un prétendu « second voyage d'Agrippa en Narbonnaise, c'est-à-dire début des années 20 avant J.-C. » (Gros, 1995, p. 319, note 59), dont J.-M. Roddaz a déjà rappelé qu'il « ne repose sur aucun document » (1984, p. 383, note 1).



Fig. 16. Acrotère faitier hellénistique attribuable à la source monumentalisée.

qui nous échappent : on en possède peut-être, cependant, une effigie ancienne. Je me ferai ici l'écho d'une hypothèse de Fr. Salviat restée pratiquement inédite : dans le bel acrotère faitier orné d'un buste de femme au torque (fig. 16), trouvé par H. Rolland dans le bassin de la fontaine et en qui le fouilleur voyait *Valetudo* sous les traits d'une Mère¹³², le spécialiste de la sculpture préromaine a reconnu une œuvre encore salyenne¹³³, sûrement à juste titre (tant au regard du style et du costume, qu'à celui de la typologie de la palmette) : c'est donc sur la fontaine monumentale hellénistique elle-même, et non sur la chapelle romaine de *Valetudo*, qu'il convient de replacer cet acrotère faitier.

La présence de *Valetudo* à *Glanum* témoigne ainsi sans aucune ambiguïté du caractère guérisseur des eaux glaniques, et on ne peut sérieusement avancer que celui-ci est arrivé dans le sanctuaire avec la visite d'Agrippa. Le culte des eaux y est en vérité fort ancien. Sans remonter jusqu'aux premières traces de fréquentation du site à la

132. Rolland, 1958, p. 104-106 et pl. 36, 2.

133. Salviat, 1990, légende de la photo p. 91.



Fig. 17. Autel dédié au dieu au maillet, en ex-voto de guérison.

fin de la préhistoire, qui n'ont pas montré à ce jour une fonction religieuse avérée, les fouilles d'H. Rolland ont mis en évidence le double caractère, chtonien et aquatique, des manifestations sacrées dès leur apparition : monnaies et poteries des VI^e et V^e s. avant J.-C. dans l'aven, monnaies encore, massaliètes et en argent, du V^e s., sur la berge orientale de la cavité rocheuse qui recueillait les eaux de la source avant sa monumentalisation à l'époque hellénistique¹³⁴. Dans le fond du bassin aménagé ensuite, H. Rolland a encore recueilli des monnaies du I^{er} s. avant au III^e s. après J.-C., parmi lesquelles plusieurs au type de *Sabus* (Rolland, 1958, p. 97), ce qui ne relève sans doute pas du hasard.

DES EX-VOTO ANATOMIQUES À SILVAIN

S'il est vrai qu'à *Glanum* les ex-voto anatomiques sont rares, qu'ils aient été en matières périssables ou régulièrement débarrassés, ils existent cependant : des anciennes collections provient un bloc équarri, sculpté

134. Le marquis de Lagoy en avait pour sa part récolté plus d'un millier, s'échelonnant entre le V^e et le I^{er} s. avant J.-C., en creusant à cet endroit le lit du ruisseau qui drainait le vallon avant le début des fouilles (Rolland, 1936 et 1968b, p. 14 ; Brenot, 1978 et 1989).

sur sa face d'une jambe en relief (inv. n° 1184) ; près du « monument à abside » X (la curie), P. de Brun recueillit, taillés dans la pierre, trois phallus, un bas-ventre, une main, un bras ¹³⁵ ; ainsi qu'un maillet et des dizaines de petits autels votifs, pour la plupart anépigraphes, mais certains dédiés à *Silvanus* ¹³⁶. Le contexte suggérerait donc d'attribuer à Silvain les guérisons attestées ; deux autels muets mais offerts à ce dieu, comme le montrent les maillets qui y figurent, prouvent en tout cas sans équivoque son caractère guérisseur, puisqu'ils associent à son emblème l'un une jambe et un bras, l'autre un bras dont la main a six doigts ¹³⁷ (fig. 17). Parmi les très nombreux monuments glaniques dédiés à Silvain, statuette, reliefs, autels ¹³⁸, et parmi les autels anépigraphes plus nombreux encore, dont beaucoup paraissent lui être voués, on peut légitimement supposer que les remerciements implicites pour guérison ne devaient pas manquer : ailleurs, le dieu est reconnu parfois comme thérapeute ¹³⁹, y compris en milieu celtique où il se confond avec le dieu au maillet *Sucellus* ¹⁴⁰. Toutefois les fonctions rustiques traditionnelles du dieu latin restent très présentes – et indéniables à *Glanum* où il protège entre autres les carriers ¹⁴¹.

L'APOLLON CELTIQUE EST GUÉRISSEUR

Dieu médecin, entre autres, dans le monde classique, Apollon est en Gaule le guérisseur par excellence ¹⁴².

135. *FOR*, n° 529, p. 205 ; Rolland, 1946, p. 109 et 116.

136. *FOR*, n° 529, p. 205 ; Rolland, 1944, n° 30 et 31.

137. Rolland, 1958, p. 75-77 et pl. 26, 2-3 ; Espérandieu, *Recueil*, IX, n° 6695.

138. Rolland, 1944, n° 29-38 et 1958, p. 74-77 et pl. 25, 2-3 et 26, 1-3.

139. Dorcéy, 1992 et son compte rendu par V. Hutchinson Pennanen, 1994, p. 475 et 479 note 18.

140. En Gaule, P. Aupert considère Silvain comme probablement guérisseur ; c'est moins sûr pour *Sucellus*, en dépit de son lien privilégié avec l'eau (Aupert, 1992, p. 70), et de son caractère chthonien indéniable (Lavagne, 1979, p. 182 ; Deyts, 1992a, p. 93-94).

141. Rolland, 1958, p. 77. La plaque de marbre n° 1180 découverte dans les thermes, qui représente Silvain ithyphallique tenant une hache à breteler, est à cet égard significative (cf. Lantier n° 7852). À Genève, Silvain est protecteur des *ratarii*, les conducteurs de radeaux et de barques (*CIL*, XII, 2597), fonction qu'on lui verrait bien assumer dans une région en partie marécageuse, où l'on connaît par ailleurs des *ubicularii* (à *Ernaginum* : *CIL*, XII, 982 ; à Arles : *CIL*, XII, 4107). Sur les fonctions traditionnelles et mystiques du dieu et sa présence en Narbonnaise, voir Lavagne, 1979, p. 179-182 ; Deyts, 1992a, p. 84-94, avec iconographie.

142. César, *B.G.*, VI, 17, 2 : « *Apollinem morbos depellere* » ; cf. Lavagne, 1979, p. 183-184 (Narbonnaise et *Glanum*) ; Hatt, 1985 ; Bourgeois, 1991, p. 38-42 ; Aupert, 1992, p. 62-63.



Fig. 18. Tête d'Apollon sur un chapiteau quadricéphale.

Dès le II^e s. avant J.-C. on rencontre à *Glanum* la trace de son culte, sous la forme d'une vasque en pierre dédiée à son équivalent celtique méridional Belenos ¹⁴³. Faut-il reconnaître ce dieu, comme le suggère H. Rolland, dans la belle tête préromaine juvénile, imberbe, aux longs cheveux, retrouvée dans la fouille de la source sacrée ? ¹⁴⁴. En l'absence d'attribut, il peut s'agir d'une autre divinité ou d'un orant. Mais Apollon apparaît sans équivoque, avec sa couronne de laurier, sur l'un des chapiteaux quadricéphales provenant des fondations du « bouleutérier » XXIX ¹⁴⁵ (fig. 18). Probablement ancien est un autel dédicacé à Apollon en caractères grecs, trouvé dans la source ¹⁴⁶, tandis qu'un autre, rédigé en latin, est de provenance inconnue sur le site ¹⁴⁷.

143. Rolland, 1958, p. 44-45 et pl. 12, 2.

144. Rolland, 1960, p. 59 et pl. 13 ; 1958, p. 97 et pl. 33, 2.

145. Inv. n° 6973 ; Rolland, 1968a, p. 107-108 et fig. 11 ; *Gallia*, XXVII, 2, 1969, p. 440 fig. 22 et p. 442.

146. Rolland, 1958, p. 98 (inv. n° 4487) ; supposé antérieur au milieu du I^{er} s. avant J.-C. à cause de l'emploi du grec.

147. *CIL*, XII, 991 ; Rolland, 1944, n° 17 ; 1958, p. 98 et pl. 33, 3.

**GLAN(IS), DIEU ÉPONYME D'UNE SOURCE GUÉRISSEUSE,
ET LES DÉESSES MÈRES**

Glan (ou *Glanis*) ne peut se prévaloir d'autre attestation culturelle explicite que celle du bel autel que lui dédie, ainsi qu'à ses parèdres les Mères Glaniques et à *Fortuna Redux*, le vétéran de la XXI^e Rapax M. Licinius Verecundus, au I^{er} s. de notre ère¹⁴⁸. Mais en tant que divinité éponyme du sanctuaire, il faut lui reconnaître une primauté que les modalités de son culte ne font pas apparaître, et le rattacher aux deux lieux sacrés les plus anciens, la source et l'aven, topographiquement voisins et reliés par un escalier. Du fait qu'il ne se confond apparemment ni avec Belenos ni avec Apollon, doit-on lui refuser une fonction thérapeutique ? Il serait bien étonnant que le maître d'une source guérissante ne fût pas lui-même médecin ; et son double caractère, chthonien et aquatique, le rapproche d'Asclépios, fils d'Apollon et père d'Hygie, laquelle se confond souvent avec *Valetudo*. Certes le dieu d'Épidaure n'apparaît aucunement à *Glanum*, et bien peu en Gaule ; mais E. Sikora (1985) en a bien montré les raisons : les divinités indigènes guérissuses, particulièrement nombreuses et assidûment honorées, ne lui ont pas cédé la place. Dans ce sanctuaire très hellénisé, et compte tenu de l'immense célébrité du culte asclépiéen dès le IV^e s. avant notre ère, il ne serait pas étonnant que les affinités reconnues entre le dieu médecin grec et la divinité celtique des eaux guérissuses aient influé sur la théogonie locale, les modalités culturelles et les pratiques thérapeutiques.

Cette parenté se retrouve dans l'entourage de *Glan(is)*, où l'on observe la présence attendue de divinités féminines bienfaitantes, garantes d'abondance et de fertilité, et dont certaines, dans d'autres sanctuaires des eaux, sont guérissuses. De même, des déesses agraires, *Damia* et *Auxesia*, avaient précédé Asclépios à Épidaure et ne furent jamais oubliées ; le dieu, né en Thessalie selon certaine tradition, était très lié à Déméter sa « payse » ; et celle-ci et Corè, dans le sanctuaire d'Éléusis, ne prenaient-elles pas aussi en charge la santé des fidèles ? À *Glanum*, à côté de *Valetudo* et *Salus*,

148. Rolland, 1958, p. 88-89 et pl. 30, 3.

149. Rolland, 1944, n^{os} 18 à 20.

150. *Ibid.*, n^{os} 10 et 14. D'après les témoignages rassemblés par P. Aupert (1992, p. 65), elle est « très probablement guérissante » ; voir aussi Deyts, 1992a, p. 54-57.

l'épigraphie nous livre les noms de *Bona Dea*¹⁴⁹, *Epona*¹⁵⁰, *Fortuna*¹⁵¹, *Terra* et *Fertilitas*¹⁵², des *Junones*¹⁵³, des *Opes* et des *Parvae*¹⁵⁴, des Mères *Rokloisiae*¹⁵⁵ et Glaniques¹⁵⁶. La statuare retrouvée aux abords de la source les représente sous forme de deux divinités abritées par une niche, l'une portant un panier de fruits, l'autre, très mutilée, des épis : sans doute les *Glanicae*, au témoignage de l'autel érigé à leurs pieds¹⁵⁷. Et une autre statue trouvée dans la source, acéphale, vêtue du court manteau du pèlerin, tend une grappe de raisin, une de ces offrandes rustiques qui plaisaient à Asclépios¹⁵⁸.

L'HERCULE GLANIQUE

Bibax ... mais « aquae potor » !

C'est dans ce contexte très largement salutaire qu'il faut replacer l'Hercule de *Glanum*. Il n'y apparaît pas en intrus : on sait l'ancienneté de sa fonction de protecteur des sources et de thérapeute¹⁵⁹. Sa plus ancienne manifestation est une de ces statuettes de bronze si répandues à l'époque hellénistique¹⁶⁰ (fig. 19) : trouvée à Saint-Rémy, conservée au Musée d'Avignon, elle montre un jeune dieu imberbe et nu ; le rhyton dans sa main droite, la *leontè* sur l'avant-bras gauche réduite à l'état, note H. Rolland, de manipule, il devait tenir dans la main

151. Rolland, 1944, n^{os} 22 et 1958, p. 88. Sur son caractère guérissant et thermal, voir Bourgeois, 1991, p. 50-51 et Aupert, 1992, p. 65.

152. Rolland, 1944, n^o 27.

153. Rolland, 1958, p. 51 et pl. 17, 3 ; Aupert, 1992, p. 67, s. u. *Matres*.

154. Rolland, 1944, n^{os} 23 et 24.

155. Rolland, 1958, p. 54 et pl. 17, 4.

156. En langue gauloise, voir Rolland, 1958, p. 114-115 et pl. 43, 1 ; en langue latine : p. 88 et pl. 30, 3. Sur le caractère très fréquemment guérissant des Mères, voir Aupert, 1992, p. 67.

157. Rolland, 1958, p. 87 et pl. 30 ; nombreuses représentations similaires en Gaule, voir par ex. Deyts, 1992a, p. 84-85, 100-102.

158. Rolland, 1958, p. 96 et pl. 33, 1. En pierre locale, son style et son costume en font un travail d'époque gallo-romaine.

159. Bayet, 1923, p. 81 ; 1926, p. 374, 425 ; 1974, p. 222, 236, 239 ; *RE*, s. u. *Hercules*, 591-592 ; Chevallier, 1976, p. 137-139 (Italie du Nord) ; van Wouterghem, 1992, p. 325 ; Ginouvès, 1994, p. 237-238 ; pour la Gaule, à propos des piliers de Mavilly, Thévenot, 1955 ; Hatt, 1985, p. 216-218 ; Rolland, 1958, p. 114 ; Benoît, 1965, p. 95 ; Chevallier, 1976, p. 145-148 ; Lavagne, 1979, p. 187 ; Y. Burnand, *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 356 (à propos de la statue de Thil en Meurthe-et-Moselle, références à Hercule protecteur des sources thermales en Dacie) ; Moitricieux, 1987, 1989, p. 60-61, 1992a et b ; Bourgeois, 1991, p. 47-48 ; Aupert, 1992, p. 65-66.

160. Pour la Gaule, voir Boucher, 1976, p. 23 ; pour la Haute-Provence, voir Rolland, 1965, n^{os} 84-106, p. 62-71.



Fig. 19. *Héraclès au rhyton, bronze hellénistique.*



Fig. 20. *Hercules Bibax.*

gauche sa massue aujourd'hui disparue¹⁶¹. Avec son vase à boire, il n'est, en définitive, pas très éloigné de l'*Hercules Bibax* en pierre qui se dressera sur le socle glanique deux ou trois siècles plus tard. Ce témoignage d'un culte héracléen ancien à *Glanum* ne suffit pas à prouver l'existence dès cette époque d'un sanctuaire¹⁶², et reste encore isolé : aucun attribut n'assure qu'Hercule figure sur l'un des chapiteaux quadricéphales trouvés sur le site, dont bien des têtes barbues ou glabres restent anonymes.

Son culte ne se manifeste avec vigueur que beaucoup plus tard, devant le « *fanum* » qui domine la source. Dressée sur un haut socle épigraphié, la statue (fig. 20) était entourée d'autels, dont six encore en place au

moment de la découverte (Rolland, 1958, p. 107-114), (fig. 21), un septième ayant été retrouvé en 1991 au cours de nettoyages¹⁶³, en remploi dans la salle voisine (fig. 22). L'*Hercules Bibax* est acéphale. Debout, la peau du lion nouée sur la poitrine, il s'appuie à droite sur sa massue et présente de la main gauche un scyphos à pou-ciers. À trois mètres de la source, l'interprétation de cet ustensile comme vase à boire l'eau sacrée ne souffre pas de discussion. H. Rolland proposait de situer dans le I^{er} s. cette œuvre locale, mais H.-G. Pflaum date l'inscription du socle du II^e s.¹⁶⁴.

163. Sous la direction de Fr. Reynaud.

164. À cause de la dédicace « *pro salute et reditu* » et de l'abréviation des gentilices (Pflaum, 1978, p. 230-231). H. Rolland (1958 p. 108-109) pensait avoir affaire au type de l'Hercule coiffé du mufle de lion. En réalité, ce dernier se trouve – stylisé, mais bien identifiable – sur la dépouille que porte le bras gauche (cf. fig. 20). La datation césarienne envisagée par G.-Ch. Picard (1964, p. 19-20) n'est pas défendable. Sur le renouveau du culte d'Hercule sous les Antonins, notamment en Gaule, voir Moitricieux, 1992a, p. 196, avec bibliographie.

161. Rolland, 1958, p. 109 et pl. 39, 2 ; 1965, n° 84 p. 62-63 ; Boucher, 1976, p. 27, qui le considère à tort comme combattant ; Oggiano-Bitar, 1984, n° 37 p. 46-47.

162. Ces statuette peuvent également provenir de tombes ou de maisons (Rolland, 1965, n° 106 p. 71 ; van Wonterghem, 1992, p. 324-325).



Fig. 21. *Les autels à Hercule.*

Hercule et les sources en Gaule

L'Hercule glanique n'est pas sans présenter de parenté formelle avec le dieu au maillet dont on a vu ici le rôle guérisseur et le caractère chtonien : même instrument contondant, même vase à boire¹⁶⁵. Héros progressivement divinisé, lié aux divinités infernales, il n'est de ce fait pas non plus étranger à Asclépios dont on pressent à *Glanum* la présence innommée. Mais c'est auprès des Hercule de sources honorés en Gaule¹⁶⁶ qu'il convient de chercher d'évidentes références, et non auprès du dieu berger des Abruzzes, très typé et bien différent : S. Boucher, qui pense reconnaître un lien entre le culte de l'eau et les importations en Gaule, à l'époque hellénistique, des nombreuses statuette d'Hercule en bronze d'origine italique, le rapporte à sa fonction de protecteur des sources en Étrurie¹⁶⁷ ; on pourrait à la rigueur

admettre que l'élevage ait favorisé l'adoption de la divinité, mais on n'a aucun témoignage concret de cette hypothétique médiation, encore moins d'un lien quelconque avec la transhumance. À l'époque gallo-romaine en tout cas, les choses sont claires : Hercule est présent à Vienné-en-Val (Loiret) sur un autel aux quatre dieux, dans un contexte de culte de l'eau et portant un canthare (Bourgeois, 1992, p. 136-137) ; sa statue monumentale a été découverte en 1982 près des sources de l'Alzette à Thil (Meurthe-et-Moselle)¹⁶⁸ ; on le retrouve aux sources de la Seine (Espérandieu, *Recueil*, XI, 7682), ainsi qu'à la source de Bonnefontaine à Chavigny, où il porte encore un vase à boire (Aupert, 1992, p. 66) ; il apparaît aussi aux côtés d'Apollon et de Vénus sur les gourdes en céramique locale de Vichy¹⁶⁹.

Mais c'est Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), l'antique *Danobriga*, qui fournit l'explication la plus convaincante de la présence héracléenne au bord de la source de

165. Sur les rapports entre Hercule et Sucellus, voir Moitricieux 1992a, p. 120 et note 278 p. 141.

166. Benoît, 1959, p. 94-97 ; Lavagne, 1979, p. 187 ; Bourgeois, 1991, p. 47-48 ; Aupert, 1992, p. 65-66 ; Moitricieux, 1992c.

167. Boucher, 1976, p. 23, 33 et carte III ; voir cependant les réserves de Cl. Bourgeois (1991, p. 48) sur le rapport, assez vague, entre les lieux de découvertes et les sanctuaires de sources.

168. *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 356 et fig. 20 ; G. Moitricieux (1992c, p. 68-70) note cependant que le lien avec les sources n'est pas établi à coup sûr, et encore moins le caractère thérapeutique qui a été avancé au moment de la découverte.

169. Ce qui est plus une présomption qu'un véritable témoignage de lien avec le culte des eaux, comme le note Cl. Bourgeois (1991, p. 47).



Fig. 22. Autel dédié à Hercule par les Cornelli : a, face ; b, côté droit.

Glanum. Les travaux de G. Moitrieux y ont mis en évidence un sanctuaire des eaux indiscutablement dominé par la figure d'Hercule¹⁷⁰ : autour de bassins en bois et en pierre, se dressaient en files denses une centaine de stèles et d'autels à l'effigie du héros divin, et dans un très petit nombre de cas à celle de la source elle-même, de Mercure et d'un génie. Salitaire au sens large, Hercule est ici sans nul doute thérapeute, avec des ex-voto épigraphiés (« *u.s.l.m.* »), une ou deux dédicaces « *pro salute* », et le serpent qu'il tient à la main sur deux de ces stèles (fig. 23). Ses fidèles sont des paysans, mais aussi peut-être, comme à *Glanum*, des militaires : quoi de plus normal, devant la multitude de divinités guérisseuses offertes à sa dévotion, que le fidèle ait choisi de préférence celle qui correspondait le mieux à son état, Hercule pour les soldats, Silvain pour les carriers, Mercure pour les marchands... ? Le sanctuaire de *Danobriga* est actif du milieu du II^e s. à la fin du IV^e s. : il est la meilleure référence du culte d'Hercule à

170. Moitrieux, 1981, 1987, 1989 et 1992a, b, c.

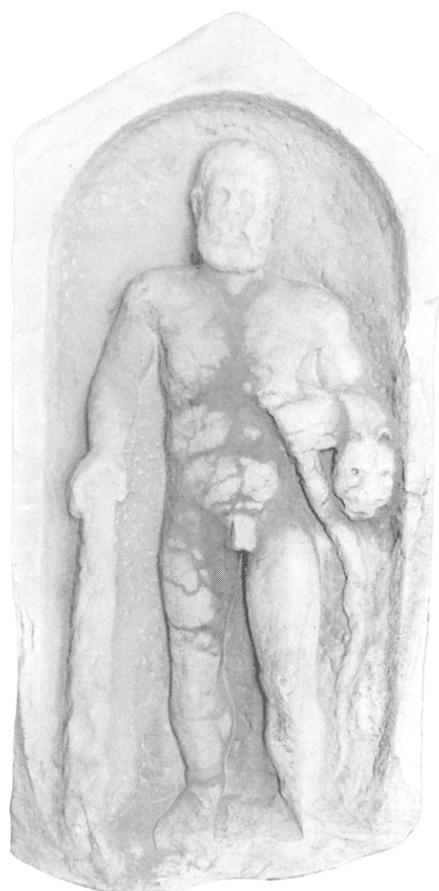


Fig. 23. Hercule au serpent sur une stèle de Danobriga (photo : Société d'Archéologie de Deneuvre).

*Glanum*¹⁷¹, et en l'ignorant on s'expose à oublier l'un des aspects fondamentaux de cette divinité en Gaule.

Hercules Bibax et Hercules Victor

Ainsi la dédicace glanique à *Hercules Victor*, qui porte la statue du *Bibax*, ne doit pas être interprétée de façon réductrice : protecteur des soldats, le dieu n'en est pas moins associé à l'eau guérisseuse ; aucune des sept autres dédicaces à l'Hercule glanique ne s'adresse au *Victor*, et aucune n'est le fait d'un militaire. Mais ce double aspect du dieu est l'occasion d'évoquer une découverte récente qu'éclaire peut-être une hypothèse ancienne. En 1988, la fouille du comblement tardo-antique du puits à *dromos*

171. Sur les ressemblances et les différences entre l'Hercule de *Danobriga* et celui de *Glanum*, voir Moitrieux, 1992a, p. 128 ; le sanctuaire lorrain n'a pas livré d'ex-voto anatomiques (*ibid.*, p. 129).



Fig. 24. Tête d'Hercule trouvée dans le puits à dromos de Glanum.



Fig. 25. Autel dédié à Hercule par Zmaragdus (côté droit).

hellénistique LX de *Glanum* ramenait au jour une belle tête d'Hercule barbu (fig. 24), presque grandeur nature, et deux cuirasses en ronde-bosse¹⁷². Le contexte de la découverte ne permet pas d'affirmer une même provenance, mais de semblables cuirasses avaient déjà été retrouvées par H. Rolland non loin de là, près du *forum*, dans le bassin de la fontaine romaine XXVI et aux abords, associées à deux petites statues en pierre représentant des Gaulois prisonniers, un genou à terre¹⁷³. La niche de la fontaine triomphale aurait-elle abrité Hercule, comme l'avait imaginé G.-Ch. Picard (1964, p. 1-3), longtemps avant la découverte de la tête ? On ne peut évidemment l'affirmer, mais l'hypothèse est séduisante et confirmerait l'alliance dans le héros divinisé du protecteur des soldats et du dieu salutaire, ceci dès la fin du I^{er} s. avant notre ère.

Hercule peut exaucer un vœu à la demande d'un tiers

Faut-il trouver confirmation de ce double rôle dans une étrange particularité de plusieurs dédicaces à l'Hercule glanique ? Sur les sept retrouvées¹⁷⁴, trois portent l'abréviation « *rog.* », sur laquelle H. Rolland a attiré

l'attention, sans parvenir vraiment à l'expliquer, mais en suggérant qu'il pourrait s'agir de monuments dédiés par une personne à la demande d'une autre¹⁷⁵. La proposition semble recevable, et je tenterai de l'étayer un peu plus, en dépit de l'obscurité des formulations.

H. Rolland disposait des deux dédicaces suivantes, d'une écriture assez soignée (fig. 21) :

« *Herculi / L · C · V · / et · rog · / Valer · / ex uolunta / ti s l m* »¹⁷⁶
« *Herculi / F · A · I · rog · / et · rog · eius / uoto* ».

Il paraît utile de mettre les deux textes en parallèle pour aider à leur interprétation. Dans l'un et l'autre, les *tria nomina* sont curieusement réduits à leurs initiales. Le second nom, *F · A · I*, est suivi d'un « *rog.* » qui n'apparaît pas après le premier, mais ensuite la mention « *et rog.* » est commune aux deux dédicaces. Elle est suivie d'un nom abrégé, *Valer.*, dans la première ; du pronom *eius* dans la seconde.

On est donc tenté de développer au génitif le nom de la première inscription, sans doute le *cognomen* *Valer(ianus)*, très commun, et de le rapporter aux initiales qui le précèdent, qu'il faudrait restituer en *Lucius Cornelius* (ou tout autre gentilice commençant par C) *Valerianus*. Les autels seraient alors dédiés par les person-

172. Roth Congès, 1989, p. 36-38 et 1992a, p. 52-53 et fig. 11-12.

173. Rolland, 1958, p. 38-40 et pl. 10, 2-4 ; Sénéchal, 1993.

174. Rolland, 1958, p. 111-113 ; l'autel découvert en 1991 est inédit.

175. Rolland, 1958, p. 112-113 et 1960, p. 64.

176. Le *ex* de la 5^e ligne et le *s* de la 6^e (ce dernier non lu par Rolland) sont rajoutés.

nages aux *tria nomina* abrégés, *L·C·V·* et *F·A·I·*, et par leurs *rogati*, qui seraient les personnages anonymes chargés d'ériger les monuments en leur absence, leurs commissionnaires ; les mandants porteraient le nom de *rogatores*, et c'est lui qu'on trouverait en apposition aux *tria nomina* du second personnage, *F·A·I·*.

Je proposerais donc de développer et de traduire :

« *Herculi, L·C·V·(alerianus), et·rog(atus) Valer(iani), ex uoluntati, s(oluerunt) l(ibentes) m(erito)* » :

« À Hercule, L. C. Valerianus, et le commissionnaire de Valerianus, selon la volonté (d'Hercule), ont accompli (leur vœu) de bon gré et à juste titre ».

« *Herculi, F·A·I·rog(ator), et·rog(atus) eius, uoto* » :

« À Hercule, F. A. I., mandant, et son commissionnaire, en vœu ».

Le premier autel est un ex-voto, le second une offrande propitiatoire¹⁷⁷. L'autel trouvé en 1991 est d'une facture et d'une écriture médiocres (fig. 22). Le nom du dieu se répartit sur les deux premières lignes, encadré par un objet en forme de U, maladroitement sculpté, mais qu'il faut sûrement rapprocher de ceux qui ornent les côtés du bel autel de Zmaragdus trouvé au même endroit¹⁷⁸ (fig. 25) ; H. Rolland y voit « une sorte de collier ouvert en orfèvrerie », mais il pourrait s'agir d'une guirlande. Le même motif, semble-t-il, est à nouveau figuré sur le côté droit de l'autel, cette fois détendu et à la verticale (fig. 22b). Le nom des dédicants est gravé en entier sur la face, suivi de la formule de gratitude ; sur le côté droit, le cavet qui termine en bas le couronnement de l'autel porte sept lettres, pas plus, de signification incertaine. On lit donc sur la face :

« *Hercu/li / L·Corneli/us Valen/tinus et Co/rnelia Luci/na·u·s·l·m* »

et sur le côté :

« *roge·nes* »

Les deux dédicants, peut-être apparentés, sont citoyens romains et portent un gentilice d'origine républicaine des plus répandus. C'est pourquoi il serait hasardeux de rapprocher les *tria nomina* du premier des initiales *L·C·V·* de l'autel précédemment évoqué ; notons d'ailleurs qu'il existe un L. Cornelius Viator à *Glanum*

même (Rolland, 1944, n° 14, 2). La femme a pour *cognomen* une épithète de Junon, *Lucina*, qui désigne la déesse dans sa fonction de protectrice de la mère, du jour de la conception au lendemain de la naissance¹⁷⁹. La mention « *u·s·l·m·* » montre qu'on a affaire à un ex-voto.

L'inscription latérale est énigmatique, pourtant il n'y a guère de doute que le mot commençant par « *rog* » soit de la même famille que les précédents, et il est bien possible qu'il faille déplacer d'une lettre le point qui suit le *e*, en restituant « *rog·Enes* »¹⁸⁰. On aurait alors le même type de formule que sur les deux premiers autels, et il faudrait reconnaître un nom propre abrégé commençant par *Enes(...)*, ou peut-être (*A*)*enes(...)* ou (*H*)*enes(...)* dans le dernier mot. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et elle contreviendrait à l'opinion, émise à propos des documents précédents, que « *rog·* » suivi d'un nom ou pronom désigne le commissionnaire (*rogatus*), puisqu'*Enes(...)* n'est pas le *cognomen* de l'un des *Cornelii*. Peut-être faut-il alors développer « *rog(atores) Enes(...)* », le premier mot désignant les *Cornelii* comme mandants, et *Enes(...)*, au génitif, le commissionnaire ; rien de sûr cependant, car sur les deux autres dédicaces ce dernier reste anonyme.

Quoi qu'il en soit, si l'on admet qu'il y a offrande de la part d'un absent par l'intermédiaire d'un tiers, il faut rapprocher ces inscriptions non seulement de celle du socle d'Hercule, sur laquelle l'*optio Cornutus* offre la statue pour le salut et le retour de son tribun, des centurions et des soldats glaniques avec l'argent donné par ceux-ci, donc en leur nom ; mais aussi de deux ex-voto à Silvain, l'un trouvé en Arles (Rolland, 1944, n° 28) :

« *Silvano Aug(usto) sac(rum) / T(itus) Flavius Seuerus u(otum) s(oluit) / pro / T(ito) Flavio Onesimo patre* »,

l'autre à *Glanum* (*ibid.*, n° 29) :

« *Silvano / L(ucius) Vibius Mo/ntanus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) / pro Amerimno / lib(erto)* ».

On a là le témoignage d'ex-voto offerts par procuration à Silvain, dont le caractère thérapeutique est attesté à *Glanum*, et sans doute à Hercule, pour lequel ce caractère est extrêmement probable : pratique aisément concevable au regard de la double fonction du second, qu'il exauce des soldats retenus au loin, ou d'autres fidèles – et notamment des malades – ne pouvant se déplacer.

177. Contrairement à ce qu'écrit H. Rolland pour qui tous ces autels à Hercule seraient propitiatoires (1958, p. 113) : mais sur le socle de la statue la mention « *uotum suscept(um)* » et les abréviations « *l·m·* », sur l'autel de L. C. V. les abréviations « *s·l·m·* » ne laissent pas de doute à ce sujet.

178. Rolland, 1958, p. 111 et pl. 42, 2 et 3.

179. *Lucina* figure peut-être sur un relief trouvé à *Glanum* en 1937 (Rolland, 1960, p. 85 et pl. 39).

180. Conjecture renforcée par la distribution anarchique des points sur l'inscription de la face (*cf.* fig. 22a).

On doit pour en terminer avec l'Hercule glanique évoquer une statue constamment versée à son dossier, certainement à tort, sous la dénomination d'« Hercule funéraire »¹⁸¹ : trouvée en effet anciennement un peu au nord des Antiques, dans le secteur de la nécropole (mais la présence de *uillae* y est également possible), elle représente un personnage acéphale, à demi étendu sur un lit couvert d'une peau de lion, tenant dans sa main gauche un gobelet rempli semble-t-il de fruits. Mais contrairement à la description qu'en donne H. Rolland, on ne voit pas de massue, et une mèche ondulante sur la nuque en fait sans doute un Bacchus, identification d'ailleurs proposée par les premiers éditeurs¹⁸².

Dieux guérisseurs à *Glanum* : des certitudes et des présomptions

À l'issue de cette évocation des divinités glaniques susceptibles d'avoir eu une fonction thérapeutique, il convient d'en tirer le bilan pour affirmer ou nier le caractère médical du sanctuaire. Sont guérisseurs sans aucune discussion possible *Valetudo*, par essence, et Silvain, à cause des ex-voto anatomiques associés à la représentation du maillet. Le lien de *Valetudo* à la source suffit à assurer le caractère thérapeutique de celle-ci : on peut en déduire sans risque la même fonction pour la divinité éponyme du site, *Glan(is)*, inconnu par ailleurs, et pour ses parèdres topiques, les *Glanicae*, sachant que les *Matres* gauloises sont guérisseuses dans de nombreux autres sanctuaires. On en dira autant d'Apollon, également honoré à la source, et qui est en milieu celtique le médecin par excellence. Dans un tel contexte, refusera-t-on de voir dans l'Hercule glanique un thérapeute, alors que, reconnu comme tel à juste raison sur d'autres sites, il est imploré ici « *pro salute* », sur le bord de la source, à l'égal de *Valetudo*? Ce serait faire preuve d'un scepticisme excessif. Quant à Mercure, *Fortuna*, *Epona*, et aux diverses expressions de l'abondance et de la fécondité, si on ne peut en toute rigueur en faire des divinités guérisseuses à *Glanum*, on conviendra que les présomptions en leur faveur sont sérieuses, compte tenu du contexte local comme de leurs attributions médicales dans d'autres

sanctuaires. Et quand bien même on les éliminerait, le caractère thérapeutique du site ne saurait être discuté, à cause des divinités dont la fonction guérisseuse s'impose : c'est à lui que *Glanum* doit sa fortune, et non pas au commerce ni à la transhumance.

UN SANCTUAIRE ORACULAIRE ?

Si la fonction médicale de *Glanum* est indéniable, on ne peut en inférer d'emblée l'usage de la divination thérapeutique, et les auteurs qui l'ont admise se sont moins appuyés sur des témoignages concrets que sur des présomptions liées aux caractéristiques des lieux et des divinités qu'on y priait¹⁸³. De fait, on connaît l'importance de la divination dans la religion celtique d'une part¹⁸⁴, le rôle de l'incubation dans les pratiques médicales des sanctuaires gréco-romains d'autre part. Le caractère indiscutablement chthonien de *Glan(is)*, Hercule¹⁸⁵, Mercure, *Epona*, et du dieu au maillet, mais également des lieux de culte (l'aven, la source et le puits au *dromos* à trois volées)¹⁸⁶, la présence d'Apollon, une certaine parenté enfin de *Glan(is)* et Hercule avec Asclépios, offrent des conditions favorables à l'éclosion de telles pratiques ; celles-ci restent cependant difficiles à démontrer, faute de témoignages explicites, lesquels sont rares de toutes façons. À *Glanum* on ne dispose que de deux indices épigraphiques en leur faveur : l'ex-voto à Hercule « *ex voluntati* » (*sic*) (fig. 21)¹⁸⁷, et un autre à *Epona*, « *ex m(onitu)* », si du moins l'on accepte la restitution proposée par J. Carcopino (Rolland, 1944, n° 14, 1). C'est insuffisant pour être affirmatif ; c'est assez pour poser la question¹⁸⁸.

181. Rolland, 1958, p. 108 et pl. 40, 2 ; Benoît, 1959, p. 94-96 ; encore récemment Bourgeois, 1991, p. 47.

182. Dionysos ou Silène : Espérandieu, *Recueil*, IX, 6696 ; Reinach, VI, 14, 3. Je remercie M. Roller des précisions apportées à ce sujet.

183. Rolland, 1958, p. 73-74, à propos du premier état de l'édifice XXXII ; Benoît, 1959, p. 91 (*idem*), p. 93 (à propos du caractère chthonien et oraculaire de Mercure : cf. Apulée, *Apol.*, XLII), p. 95 (à propos du caractère prophétique d'Hercule) et 1970, p. 51-64 et 60-65 ; Hatt, 1985, p. 208-209.

184. Cicéron, *Div.*, I, 41, 90 ; Strabon, IV, 4, 3, avec le commentaire et les références de F. Lasserre, 1966, p. 215, note 2.

185. Sur le caractère oraculaire d'Hercule, dieu des eaux et thérapeute, en Italie du Nord, voir Chevallier, 1976, p. 137 et 150 ; sources littéraires p. 134.

186. Sur le lien entre les aménagements souterrains et le caractère oraculaire de l'eau, voir Ginouvès, 1994, p. 239.

187. Cf. *supra*, p. 192 ; voir dans le même sens l'inscription de Miliana (*CIL*, VIII, 9610), « *Bonae Valetudini sacrum, ex responso Herculis* », citée par H. Rolland, 1958, p. 114.

188. J'ai à cet égard qualifié *Glanum* de « sanctuaire indigène à fonction thérapeutique et peut-être oraculaire » (Roth Congès, 1993-1994,

DES ÉDIFICES À USAGE THÉRAPEUTIQUE ?

De la même façon, une fois reconnu le caractère médical du sanctuaire, admettre des bâtiments appropriés relève de l'évidence ; les identifier dans les vestiges remis au jour, de l'hypothèse. On a vu plus haut (p. 179-180) que l'édifice XXXII, dans son état hellénistique, fermé, alimenté en eau courante et situé à l'entrée du sanctuaire, paraît tout indiqué pour servir aux ablutions purificatoires, comme le pensait H. Rolland, et que sa localisation à l'extérieur du *temenos* ne s'y oppose pas ; mais elle contredit probablement l'identification d'un *abaton* que proposait le fouilleur. Si, en retenant l'hypothèse du caractère oraculaire du sanctuaire, un *abaton* ou un *manteion* devaient être recherchés, c'est plutôt le grand bâtiment hypostyle XXXVIII, d'époque hellénistique et situé à proximité de la source (fig. 9), qu'il conviendrait de solliciter : mais, entièrement remanié à l'époque romaine (fig. 10), il n'a gardé aucune trace de ses aménagements et de son mobilier anciens. Il faut en tout cas faire justice de l'identification de bains chauds à usage thérapeutique proposée par H. Rolland pour la réfection d'époque impériale¹⁸⁹ : notre étude des vestiges et du matériel associé, en 1992, a montré qu'il s'agit en réalité d'un fumoir à vin.

*

* *

On ne peut en douter : la fortune de *Glanum* est née de son sanctuaire guérisseur, apte à lui assurer de confortables revenus à l'époque de l'indépendance et jusqu'à la soumission définitive des Salyens. Après une éclipse de quelques décennies au lendemain de la conquête, cette fortune s'est réaffirmée, et la ferveur d'Agrippa pour *Valetudo* n'y est sûrement pas étrangère. Mais la concurrence du culte impérial dut se faire sentir dès le début de l'Empire, ainsi peut-être que celle des religions à mystère implantées dans le quartier nord-ouest du secteur fouillé : si les cultes autour de la source demeurent vivaces, des activités rurales et artisanales s'en rapprochent, et des monuments qui paraissent avoir eu dans leur destination primitive un usage religieux (les édifices

p. 282). P. Gros (1995, p. 312, note 4) cite cette phrase en omettant le « peut-être ». Je n'ai jamais présenté cette éventualité autrement que sous forme de question ou d'hypothèse (Roth Congès, 1992c, p. 51 et 1993-1994, p. 376).

189. Rolland, 1969, p. 48 et récemment Cl. Bourgeois, 1992, p. 225.

XXXII et XXXVIII) changent de fonction. La désertion de la ville des Glaniques vers 260 de notre ère marque aussi l'abandon du sanctuaire, et son glissement dans la plaine jusqu'à Saint-Rémy, sur la *uia Domitia* proprement dite, montre bien les faibles atouts routiers et commerciaux du premier site ; que Saint-Rémy végète ensuite, sans jamais atteindre l'importance d'Avignon, Cavaillon ou même Tarascon, confirme que ce ne sont pas les aptitudes économiques qui avaient présidé à la naissance en ce lieu d'une ville antique.

Pour voir les choses différemment, il a fallu à P. Gros appliquer au sud de la Gaule une grille de lecture adaptée à un tout autre milieu. Ce que de nombreuses et solides études, appuyées sur une riche documentation, ont acquis à la connaissance de l'élevage en pays samnite et des structures urbaines et culturelles qui lui sont associées, ne peut se transposer mécaniquement en milieu celto-ligure, dans des conditions géographiques, historiques, économiques, sociologiques et culturelles bien différentes. La Narbonnaise, plus que tout autre province peut-être, a reçu de Rome et lui a emprunté. Cela n'implique pas un démarquage servile des modèles, que n'auraient pas permis de toutes façons diverses contraintes d'ordre physique et historique, tandis que les fortes traditions religieuses locales ne pouvaient admettre qu'une *interpretatio* superficielle. Sur ce point encore, l'étude d'H. Lavagne est fondamentale, qui conclut – dénombrements à l'appui – à la « vigueur des cultes autochtones dans une province considérée traditionnellement comme très soumise à l'influence de Rome » (Lavagne, 1979, p. 193), et corrige par la confrontation des sources l'erreur d'appréciation à laquelle aboutit inmanquablement une lecture superficielle : en Narbonnaise, observe-t-il, « l'iconographie divine est beaucoup plus classique que celle du reste de la Gaule, alors que son épigraphie illustre une persistance des valeurs indigènes très vive ». On gagnerait à conserver la même clairvoyance dans d'autres domaines : le nombre et l'importance des recherches qui, depuis près d'un demi-siècle, ont profondément modifié notre connaissance des cultures du Midi de la Gaule et de leurs rapports avec celles du pourtour méditerranéen, ne peuvent qu'inciter à la vigilance devant des interprétations fondées sur des modèles extérieurs, qu'un solide faisceau d'observations avérées ne viendrait pas légitimer.

Crédit de l'illustration

Fig. 1 à 5, 12, 21, 22, 23, 26 : A. Roth Congès ; fig. 6 : A. Roth Congès, sur fond topographique de la *FOR*, carte C, et plan des vestiges IRAA ; fig. 7 : A. Roth Congès, d'après H. Tréziny et J.-L. Paillet 1995 (fond de plan : IRAA, CNRS, Aix-en-Provence) ; fig. 8 : La Regina 1984, p. 210-211 ; fig. 9 à 11 :

A. Roth Congès, sur fond de plan IGN/IRAA (fig. 9, 10 : d'après Bouiron, 1996 pour les maisons) ; fig. 13, 20, 25 : photothèque du Centre Camille Jullian, CNRS, Aix-en-Provence ; fig. 24 : Société d'Archéologie de Deneuvre, Musée de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle). Merci à Th. Panouillères, UMR 154 du CNRS (Lattes), pour son aide à l'illustration graphique.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPES DE LUMIÈRE (LES)
1986 : Histoire et actualité de la transhumance en Provence, *Les Alpes de Lumière*, 95-96.
- AUBERT G., BOYER R., FÉVRIER P.-A., TAXIL A.
1960 : Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, *Histoire locale*, 12, p. 2-8.
- AUPERT P.
1992 : Les dieux guérisseurs du monde celtico-romain, in : *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Lattes 1992, Landes éd., p. 59-75.
- BADAN O., BRUN J.-P., CONGÈS G.
1994 : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Arles, et Saint-Martin-de-Crau, Nègreiron et Petit Abondoux, *Bilan Scientifique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1994, Aix-en-Provence, SRA, p. 168-169.
1995a : Bergeries antiques de la Crau, *Archéologia*, 309, février, p. 52-59.
1995b : Les bergeries romaines de la Crau d'Arles ; les origines de la transhumance en Provence, *Gallia*, 52, p. 263-310.
- BADAN O., BRUN J.-P., CONGÈS G., LAURIER F.
1991 : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Arles, la Crau, *Bilan Scientifique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1991, Aix-en-Provence, SRA, p. 88-91.
1993 : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Arles, Nègreiron-Nègrès, *Bilan Scientifique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1993, Aix-en-Provence, SRA, p. 91-93.
- BALLAIS J.-L., JORDA M., PROVANSAL M., COVO J.
1993 : Morphogenèse holocène sur le périmètre des Alpilles, in : *Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Univ. de Provence, p. 515-547.
- BALTY J.-CH.
1969 : Observations nouvelles sur les portiques et le *sacellum* du sanctuaire herculéen d'Alba Fucens, in : *Alba Fucens II*, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, p. 69-98.
- BARATIER E., DUBY G., HILDESHEIMER E.
1969 : *Atlas historique de Provence. Comtat, Orange, Nice, Monaco*, Paris, Armand Colin.
- BARRUOL G.
1963 : Mars Nabelcus et Mars Albiorix, *Ogam*, 15, p. 345-361.
1973 : Deux cités de la province des Alpes-Maritimes : Glandève et Briançonnet, *Rivista di Studi Liguri, Mélanges F. Benoît*, III, 35, p. 231-276.
1975 (2^e éd.) : *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*, 1^{er} suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris.
- BAYET J.
1923 : Hercule funéraire, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XL, p. 19-102.
1926 : *Les origines de l'Hercule romain*, Rome-Paris, École française de Rome.
1974 : *Idéologie et plastique*, Coll. de l'École française de Rome, 21, Rome-Paris, éd. EFR.
- BÉMONT C.
1989 : Mercure et Maïa-Rosmerta, in : *Les dieux de la Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Luxembourg 1989, p. 77-78.
- BENOÎT F.
1938 : La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles, *Revue des Études Anciennes*, 40, p. 133-148.
- 1949 : La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, 8, p. 104-148.
1959 : *Mars et Mercure. Nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Aix-en-Provence, Ophrys.
1963 : Les itinéraires commerciaux en Provence dans l'Antiquité, in : *VII^e Congrès de l'Association G. Budé*, Aix-en-Provence, 1963, p. 363-385.
1964 : Le développement de la colonie d'Arles et la centuriation de la Crau, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, janv.-juin 1964, p. 156-169.
1965 : *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, Ophrys.
1970 : *Le symbolisme dans les sanctuaires de la Gaule*, Coll. Latomus, 105, Bruxelles.
1975 : *La Provence et le Comtat Venaissin. Arts et traditions populaires*, Avignon, Aubanel.
- BESSAC J.-CL., BOULOUMIÉ B.
1985 : Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18, p. 127-187.
- BOSCHUNG D.
1993 : Die Bildnistypen der iulisch-claudischen Kaiserfamilie, *Journal of Roman Archaeology*, 6, p. 39-79.
- BOUCHER S.
1976 : *Recherches sur les bronzes figurés de Gaule*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 228, Rome-Paris, éd. EFR.
- BOUIRON M.
1996 : *Glanum*, Bouches-du-Rhône, in : Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise, *Documents d'Archéologie Vauclusienne*, 6, p. 279-323.

- BOURGEOIS CL.
1991 : *Divona -I- Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, De Boccard.
1992 : *Divona -II- Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, De Boccard.
- BOYER R., FÉVRIER P.-A.
1959 : Stations routières romaines de Provence (*ad Horrea, Forum Voconii, Matauo, Pisau, Tericiae*), *Rivista di Studi Liguri*, 25, p. 162-185.
- BRENOT CL.
1978 : *Glanum*, in : Brenot Cl. et Callu J.-P. (éds.), *Monnaies de fouilles du sud-est de la Gaule (VI^e s. av. J.-C.-VI^e s. ap. J.-C.)*. *Glanum, Marseille, Novem Craris*, Centre de Recherches sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge, cahier n° III, p. 3-61.
1989 : Les trouvailles monétaires, *Glanum*, cité grecque et romaine de Provence, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 140, juil.-août, p. 74-75.
- BRISEBARRE A.-M.
1996 (2^e éd.) : *Bergers des Cévennes*, Montpellier, éd. Espace Sud.
- CHERRY J. F.
1988 : Pastoralism and the role of animals in the pre- and protohistoric economies of the Aegean, in : Whittaker C. R. (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 6-34.
- CHEVALLIER R.
1976 : Un aspect de la personnalité de l'Hercule alpin, in : *Atti del Convegno internazionale sulla comunità alpina nell'Antichità*, 1974, Centro di Studi e Documentazione sull'Italia romana, VII, 1975-1976, p. 137-155.
- CHEYLAN G., MEGERLE A., RESCH J.
1990 : *La Crau, steppe vivante*, Radolfzell, J. Resch.
- COARELLI F., LA REGINA A.
1984 : *Abruzzo, Molise. Guide archeologiche Laterza*, Rome-Bari, éd. Laterza.
- COMBET-FARNOUX B.
1989 : Mercure en Gaule, in : *Les dieux de la Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Luxembourg 1989, p. 55-57.
- CONGÈS G.
1992 : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Arles, Négreiron, *Bilan Scientifique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1993*, Aix-en-Provence, Service régional de l'Archéologie, p. 118-119.
- CORBIER M.
1983 : Fiscus and Patrimonium : the Saepinum Inscription and the Transhumance in the Abruzzi, *Journal of Roman Studies*, 73, p. 126-131.
1991 : La transhumance entre le Samnium et l'Apulie : continuités entre l'époque républicaine et l'époque impériale, in : *La romanisation du Samnium aux I^{er} et I^{er} s. av. J.-C.*, Naples, Publications du Centre Jean Bérard, p. 149-176.
- COSTE P.
1967 : *Les registres des pasquiers de l'année 1345*, DES dact., Univ. d'Aix-en-Provence.
1972 : La vie pastorale en Provence au milieu du XIV^e s., *Études rurales*, p. 61-75.
1986 : La transhumance n'est plus éternelle, in : *Histoire et actualité de la transhumance en Provence*, *Les Alpes de Lumière*, 95-96, p. 5-10.
- COULET N.
1978 : Sources et aspects de la transhumance des ovins en Provence au Bas Moyen Âge, in : *Le monde alpin et rhodanien*, 1978, p. 213-247.
1986 : Les débuts d'un système (XIII^e-XV^e s.), in : *Histoire et actualité de la transhumance en Provence*, *Les Alpes de Lumière*, 95-96, p. 50-55.
1988 : *Aix-en-Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu du XIV^e-milieu du XV^e s.)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Univ. de Provence.
- DARLUC M.
1982-1986 : *Histoire naturelle de la Provence*, Aix-en-Provence, 3 vol.
- DEYTS S.
1992a : *Images des dieux de la Gaule*, Paris, éd. Errance.
- 1992b : Le culte des eaux en Gaule du Sud, in : *L'eau et les hommes en Méditerranée et en Mer Noire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque d'Athènes, 1988, p. 196-205.
- DORCEY S. F.
1992 : *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*, Leyde-New York, E. J. Brill.
- DUCLOS J.-CL.
1993 : La Crau par les drailles, in : *Du dinosaure au cabanon. Approche insolite du patrimoine des Bouches-du-Rhône*, Arles, Actes Sud.
- DUCLOS J.-CL., PITTE A. (ÉDS.)
1994 : *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat.
- ÉSPÉRANDIEU E.
1907-1949 : *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. I à XIII, Paris.
- FIRA
1909-1912 : *Fontes Iuris Romani Antiqui*, Tübingen.
- FORMA ORBIS ROMANI
1936 : *Carte archéologique de la Gaule romaine, département des Bouches-du-Rhône*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- FOURNIER J.
1900 : Les chemins de transhumance en Provence et Dauphiné d'après les journaux de route des conducteurs de troupeaux au XVIII^e s., *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1-2, p. 237-262.
- GABBA F., PASQUINUCCI M. (ÉDS.)
1979 : *Strutture agrarie e allevamento transumante nell'Italia romana, II-I sec. a. C.*, Pise, Giardini.
- GAGGIOTTI M.
1990 : *Saepinum : modi e forme della romanizzazione*, in : *L'espansionismo romano nel sud-est d'Italia*, Atti del Convegno : Basilicata, Venosa 1987, p. 257-261.
1991 : La fase ellenistica di Sepino, in : *La romanisation du Samnium aux I^{er} et I^{er} s.*

- av. J.-C., Naples, Publications du Centre Jean Bérard, p. 35-45.
- GANET I.
1995 : *Les Hautes-Alpes*, in : M. Provost (éd.), *Carte Archéologique de la Gaule*, Paris.
- GARNSEY P.
1988 : Mountain economies in southern Europe, thoughts on the early history, continuity and individuality of Mediterranean upland pastoralism, in : Whittaker C. R. (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 196-209.
- GAZENBEEK M.
1995 : *Occupation du sol et évolution environnementale depuis le Néolithique dans la Montagne et la partie occidentale des Alpilles (Bouches-du-Rhône)*, Thèse dact. (dir. Ph. Leveau), Univ. d'Aix-en-Provence.
- GAZENBEEK M., LEVEAU PH., MOCCI FL., SINTÈS M. ET AL.
1996 : Archéologie des paysages, parcelaires et recouvrements sédimentaires sur le piémont sud des Alpilles, dans les formes du paysage, in : Chouquer G. (éd.) -II- *Archéologie des parcelaires*, Actes du Colloque d'Orléans, p. 113-123.
- GINOUVÈS R.
1994 : *L'eau dans les sanctuaires médicaux, L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec*, 28^e suppl. au Bulletin de Correspondance Hellénique, p. 237-243.
- GOLTERMANN-HARDENBERG J.-CL.
1990 : Variation du niveau des eaux dans la région arlésienne depuis l'Antiquité, *Bulletin Archéologique de Provence*, 19, p. 75-78.
- GOUDINEAU CHR.
1988 : Le pastoralisme en Gaule, in : Whittaker C. R. (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 158-170.
- GROS P.
1995 : Hercule à Glanum. Sanctuaires de transhumance et développement « urbain », *Gallia*, 52, p. 311-331.
- HALSTEAD P.
1987 : Traditional and ancient rural economy in Mediterranean Europe : plus ça change ?, *Journal of Hellenic Studies*, 107, p. 77-87.
- HATT J.-J.
1985 : Apollon guérisseur en Gaule. Ses origines, son caractère, les divinités qui lui sont associées. Caractères de l'Apollon gaulois d'après les principaux textes anciens : César, Lucain et les gloses de Berne, in : Pelletier A. (éd.), *La médecine en Gaule*, Paris, Picard, p. 205-238.
- HODKINSON S.
1988 : Animal husbandry in the Greek polis, in : Whittaker C. R. (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 35-74.
- HUTCHINSON PENNANEN V.
1994 : New light on the cult of Silvanus, *Journal of Roman Studies*, 7, p. 475-479.
- JOHANNSEN K.
1971 : Die lex agraria des J. III v. Chr. Text und Kommentar, *Fontes Iuris Romani Antiqui*, I, 8, Munich.
- JORDA M., PROVANSAL M.
1989 : Le site de Glanum et l'histoire de l'environnement, *Glanum*, cité grecque et romaine de Provence, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 140, juil.-août, p. 2-7.
- JORDA M., PROVANSAL M., ROYET R.
1990 : L'histoire « naturelle » d'un site de l'Âge du Fer sur le piémont méridional des Alpilles : le domaine de Servanne (Bouches-du-Rhône), *Gallia*, 47, p. 57-66.
- KEHOE D. P.
1990 : Pastoralism and Agriculture, *Journal of Roman Archaeology*, 3, p. 386-398.
- KÖNIG I.
1970 : *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis*, Berne, Kümmerly und Frey.
- LA REGINA A.
1970 : Note sulla formazione dei centri urbani in area sabellica, in : *Atti del Convegno di Studi sulla città etrusca e italica preromana*, Imola, 1970, p. 191 sq.
1984 : *Abruzzo, Molise, Guide archeologiche Laterza*, Rome-Bari, Laterza.
- LASSERRE FR. (ÉD.)
1966 : *Strabon, Géographie*, II (livres III et IV), Paris, Les Belles Lettres.
- LAVAGNE H.
1979 : Les dieux de la Gaule Narbonnaise : « romanité » et romanisation, *Journal des Savants*, juil.-sept., p. 155-197.
1990 : Les masques, p. 186-194, in : Guéry R., Hallier G. et al. (éds.), *Le mausolée de Cucuron (Vaucluse)*, *Gallia*, 47, p. 145-202.
- LEROY E.
1961 : *Cartulaire de Saint-Paul-de-Mausole à Saint-Rémy-de-Provence*, Saint-Rémy-de-Provence.
- LETTA C.
1992 : I santuari rurali nell'Italia centro-appenninica : valori religiosi e funzione aggregativa, *Mélanges de l'École française de Rome*, 104, 1, p. 109-124.
- LEVEAU PH.
1993a : Milieu naturel et histoire économique : Arles antique et son espace agricole, in : Leveau Ph. et Provansal M. (éds.), *Archéologie et environnement*, Aix-en-Provence, Publications de l'Univ. de Provence, p. 485-514.
1993b : Arles et les plaines du Bas-Rhône dans l'Antiquité : colonisation militaire romaine et milieu naturel (à propos des moulins de Barbegal et du canal de Marius), *Geographia Antiqua*, II, p. 51-62.
1993c : Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 26, p. 277-299.
1994 : Arles antique et les eaux des Alpilles (travaux d'hydraulique urbaine et agricole, et histoire des paysages), in : *Histoire du Rhône en pays d'Arles*, Arles, Groupe archéologique arlésien, p. 20-32.

- 1995a : Les moulins de Barbegal. Les ponts-aqueducs du vallon de l'Arc et l'histoire naturelle de la vallée des Baux (bilan de six ans de fouilles programmées), *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, janv.-mars, p. 116-144.
- 1995b : L'histoire en otage : Arles, colonie romaine, et les plaines du bas Rhône, les enjeux d'un débat, in : *L'homme et la dégradation de l'environnement*, Actes des XV^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, APDCA, Juan-les-Pins, 1995, p. 245-262.
- MAGGI R., NISBET R., BARKER G. (ÉDS.)
1990 : Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale, *Rivista di Studi Liguri*, LVI.
1991 : Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale, *Rivista di Studi Liguri*, LVII.
- MASSON P.
1928 : *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, VII.
- MATTIOCO E., VAN WONTERGHEM F.
1989 : La fortuna di Ercole tra i Peligni, in : Mattioco E. (éd.), *Dalla villa di Ovidio al santuario di Ercole*, Sulmona.
- MAURON M.
1951 : *La transhumance. Du pays d'Arles aux Grandes Alpes*, Paris, Librairie Académique Perrin.
- MICHEL D'EYGUIÈRES J.-E.
1802 : *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Paris, an XI (1802).
- MILLER S. G.
1978 : *The Prytaneion. Its Function and Architectural Form*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press.
- MILLIN A.-L.
1807-1811 : *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, 4 vol. et atlas.
- MISTRAL FR.
1859 : *Mirèio*, Raphèle-lès-Arles, éd. C.P.M., 1979.
- 1897 : *Lou pouèmo dòu Rose*, Raphèle-lès-Arles, éd. C.P.M., 1979.
- MÖBIUS H.
1961 : *Interpretatio Celtica. Über Masken an provinzialrömischen Grabmälern*, *Bonner Jahrbücher*, 161, p. 141-154 et pl. 27-35.
- MOITRIEUX G.
1981 : Un siècle de recherches archéologiques à Deneuvre, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXII, 1-2, p. 65-88.
1987 : Hercule au serpent, in : *Archéologie et médecine*, Actes des VII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, APDCA, Juan-les-Pins, 1987, p. 225-239.
1989 : Le sanctuaire de Deneuvre (Baccarat, Meurthe-et-Moselle), in : *Les dieux de la Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Luxembourg 1989, p. 59-62.
1992a : *Hercules Salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre (54)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
1992b : Le sanctuaire de source de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), in : *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Lattes 1992, Landes éd., p. 33-39.
1992c : Hercule et le culte des sources en Lorraine. Les exemples de Thil, Dugny et Deneuvre, Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines, *Caesarodunum*. XXVI, p. 67-76.
- MONGUILAN L.
1980 : Grande carraire et voie aurélienne, *Bulletin Archéologique de Provence*, 5-6, p. 6-20.
1985 : Contribution de recherche aérienne à la connaissance des voies antiques dans le Sud-Est, in : *Les routes du sud de la France*, Paris, CTHS, p. 25-46.
- OGGIANO-BITAR H.
1984 : *Bronzes figurés antiques des Bouches-du-Rhône*, XLIII^e suppl. à Gallia, Paris, éd. du CNRS.
- PAILLARD PH.
1970 : Vie économique et sociale à Salon-de-Provence, 1470-1550, *Provence Historique*, XX, p. 189-223.
- PASQUINUCCI M.
1979 : La transumanza nell'Italia romana, in : Gabba E. et Pasquinucci M. (éds.), *Strutture agrarie e allevamento transumante nell'Italia romana, II-I sec. a C.*, Pise, Giardini, p. 75-182.
- PEZET M.
1962 : *Sur les traces d'Hercule*, photographies de G. Glasberg, Paris, éd. des Deux Mondes.
- PFLAUM H.-G.
1978 : *Les fastes de la Ppovince de Narbonnaise*, XXX^e suppl. à Gallia, Paris, éd. du CNRS.
- PICARD G.-CH.
1963 : Glanum et les origines de l'art romano-provençal. Première partie : architecture, *Gallia*, XXI, 1, p. 111-124.
1964 : Glanum et les origines de l'art romano-provençal. Seconde partie : sculpture, *Gallia*, XXII, 1, p. 1-21.
- REINACH S.
1916-1930 : *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 6 vol., Paris.
- RIEU CH.
1985 : *Cant dòu terraire*, Raphèle-lès-Arles, éd. C.P.M.
- RIFFAUD PH.
1989 : *Prospection et inventaire des vestiges archéologiques aux abords du site de Glanum*, Maîtrise (dir. Ph. Leveau), Univ. d'Aix-en-Provence.
- RODDAZ J.-M.
1984 : *Marcus Agrippa*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 253, Rome-Paris, éd. EFR.
- ROLLAND H.
1936 : Fouilles d'un habitat préromain à Saint-Rémy-de-Provence, *Provincia*, 1936, p. 192-243.
1944 : Inscriptions antiques de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), *Gallia*, II, p. 167-223.
1946 : *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, I^{er} suppl. à Gallia, Paris, éd. de Boccard.
1949 : Premières découvertes à Sisteron

- (Basses-Alpes), 1946-1948, *Gallia*, VII, 1, p. 81-88.
- 1955 : Un temple de Valetudo à Glanum, *Revue Archéologique*, XLV, II, p. 27-53.
- 1958 : *Fouilles de Glanum 1947-1956*, XI^e suppl. à *Gallia*, Paris, éd. du CNRS.
- 1960 : *Glanum, Saint-Rémy-de-Provence*, Paris, Les Éditions du Temps.
- 1962 : Un nouveau milliaire de l'itinéraire de Peutinger, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1, p. 76-79.
- 1965 : *Bronzes antiques de Haute Provence (Basses-Alpes, Vaucluse)*, XVIII^e suppl. à *Gallia*, Paris, éd. du CNRS.
- 1968a : Sculptures hellénistiques découvertes à Glanum, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1968, p. 99-114.
- 1968b : Nouvelles fouilles du sanctuaire des Glaniques, *Rivista di Studi Liguri, Mélanges F. Benoit*, II, p. 7-34.
- 1969 : *Glanum. Notice archéologique*, Saint-Rémy-de-Provence.
- ROTH CONGÈS A.
- 1983 : L'acanthé dans le décor architectural protoaugustéen de la Provence, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, p. 103-134.
- 1985 : Glanum préromaine, recherche sur la métrologie et ses applications dans l'urbanisme et l'architecture, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18, p. 189-220.
- 1987 : Fouilles et recherches récentes sur le forum de Glanum, in : *Los foros romanos en las provincias occidentales*, Actes de la Table ronde de Valencia, 1986, Madrid, 1987, p. 191-201.
- 1989 : « Glanum, cité grecque et romaine de Provence », *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, juillet-août : Le centre monumental gallo-grec, p. 16-23 (avec la collaboration de M.-F. Giacobbi-Lequément et N. Lambert) ; Un puits livre de la sculpture, p. 34-39 (*id.*) ; Le centre monumental gallo-romain : le premier forum, p. 24-30.
- 1990 : Architecture hellénistique à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) : un puits monumental à dromos dans son contexte culturel et urbain, in : *Akten des XIII internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, Berlin, 1988, p. 335-336 et pl. 47, 1-2.
- 1992a : Nouvelles fouilles à Glanum (1982-1990), *Journal of Roman Archaeology*, 5, p. 39-55.
- 1992b : Le centre monumental de Glanon, ou les derniers feux de la civilisation salyenne, in : *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du Congrès nov. 1990, *Études Massaliètes*, 3, p. 351-367.
- 1992c : Monuments publics de Glanon tardo-hellénistique, in : *Monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale*, Actes de la Table ronde, Lattes, 1991, Documents d'Archéologie Méridionale, 15, p. 50-56.
- 1992d : *Glanum, oppidum Latinum* de Narbonnaise. À propos de cinq dédicaces impériales récemment découvertes, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, p. 29-48.
- 1993-1994 : Le sanctuaire et le centre monumental de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) du II^e s. av. au III^e s. ap. J.-C. : permanences et mutations, in : *La ciudad en el mundo romano*, Préactes du XIV^e Congrès international d'Archéologie classique, Tarragone, 1993, p. 282 (un texte un peu plus développé a été publié dans les Actes du même colloque, Tarragone, 1994, p. 376-378).
- 1996 : Glanum, Gaujac : la romanisation de deux villes moyennes de la basse vallée du Rhône, *Rhodanie*, 58, 2^e tr. 1996, p. 3-22.
- ROUQUETTE P.
- 1913 : *La transhumance des troupeaux en Provence et en Bas-Languedoc*, Paris.
- ROYER J.-Y.
- 1988 : Le journal de Noé de Barras, un entrepreneur de transhumance au XV^e s., *Les Alpes de Lumière*, 98.
- SALVIAT F.
- 1977 : *Glanum*, Petites notes sur les Grands Édifices, Paris, CNMHS.
- 1990 : *Glanum et les Antiques*, Guides Archéologiques de la France, Paris.
- SCHEID J.
- 1992 : Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule, *Mélanges de l'École française de Rome*, 104, 1, p. 25-40.
- SCLAFERT TH.
- 1959 : *Cultures en Haute-Provence. Déboisements et pâturages au Moyen Âge*, Paris, Sevpen.
- SÉNÉCHAL A.
- 1993 : *La fontaine triomphale de Glanum*, Maîtrise dact. (dir. G. Sauron), Univ. de Dijon.
- SIKORA E.
- 1985 : Le culte d'Esculape en Gaule, in : Pelletier A. (éd.), *La médecine en Gaule*, Paris, Picard.
- SKYGAARD J. E.
- 1988 : Transhumance in ancient Greece, in : Whittaker C. R. (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 75-86.
- STOUFF L.
- 1986 : *Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Univ. de Provence.
- TARDIEU J.
- 1986 : Étude d'un carnet de route d'un berger transhumant du XVIII^e s., d'Arles vers la montagne de Gresse-en-Vercors, *Cahiers de Léoncel*, 1, n^o spécial de la Revue Drômoise.
- THÉVENOT E.
- 1955 : Le monument de Mavilly (Côte-d'Or). Essai de datation et d'interprétation, *Latomus*, XIV, 1, p. 75-99.
- TRÉZINY H.
- 1988 : Paradou, Tours de Castillon, *Notes d'information et de liaison PACA*, 5, p. 95-96.
- TRÉZINY H., PAILLET J.-L.
- 1995 : Glanum, fortification et porte charretière, *Bilan scientifique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1995*, Aix-en-Provence, SRA, p. 173-174.
- VILLENEUVE-BARGEMONT COMTE DE
- 1815 : *Voyage dans la vallée de Barcelonnette, département des Basses-Alpes*, Agen, R. Noubel.
- WHITTAKER C. R. (ÉD.)
- 1988 : *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge.

WONTERGHEM F. VAN

1973 : Le culte d'Hercule chez les Péligniens, *Antiquité Classique*, XLII, p. 36-48.

1992 : Il culto di Ercole fra i popoli oscosabellici, in : *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée : bilan et*

perspectives, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, p. 319-351.